

## La clef du plan de paix de Trudeau: un sommet des cinq grandes puissances nucléaires

par Pierre O'Neill

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, propose un sommet des cinq grandes puissances nucléaires pour négocier la limitation de leurs armements.

Il s'agit de l'élément le plus important du « programme de gestion de la crise » que M. Trudeau a présenté aux six pays de l'Alliance atlantique, la semaine dernière, et qu'il a dévoilé hier à Montréal, à l'occasion du dîner-bénéfice du Parti libéral du Canada (Québec).

Devant les quelque 2.500 partisans libéraux réunis en l'hôtel Reine-Elizabeth, M. Trudeau a parlé uniquement de sa mission de paix à travers le monde. Au terme de cette tournée de consultations avec les dirigeants de la France, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, le chef du gouvernement canadien est revenu au pays « avec le sentiment que nos amis et alliés appuient mon initiative de paix et partagent ma conviction quant à l'urgence de la situation ».

Encouragé par l'accueil reçu en

Europe, le premier ministre est déterminé à poursuivre sa croisade de la paix. Il se rendra samedi au Japon pour y rencontrer le premier ministre Nakasone. Il prendra ensuite part aux discussions sur la paix et la sécurité qui se dérouleront dans le cadre de la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth à New Delhi et se dit impatient de pouvoir s'entretenir avec le premier ministre Indira Gandhi sur la question de la non-prolifération.

M. Trudeau a également indiqué hier qu'il avait déjà amorcé des con-

sultations auprès des États-Unis, de la Chine et de l'Union soviétique. La réponse de Washington, essentielle au succès de l'initiative de paix, est attendue demain à l'occasion de la visite à Ottawa de M. Kenneth Dam, assistant au secrétariat d'État américain. C'est seulement au cours des prochaines semaines que M. Trudeau fera savoir s'il entend se rendre à Moscou.

Le sommet de la paix que le premier ministre propose aux cinq grandes puissances nucléaires prendrait forme dès 1984. Il s'agirait d'une

« tribune de négociation » qui reconstruirait le droit des États-Unis et de l'URSS à l'égalité stratégique, ou à ce qu'un récent rapport de la Commission trilatérale appelait « la parité inévitable ».

Une tribune qui fournirait un cadre où puisse s'établir un rapport entre les forces des superpuissances et celles des trois autres États dotés d'armes nucléaires. Ainsi, ni la Grande-Bretagne, ni la France, ni la Chine, n'auraient à craindre, selon M. Trudeau, que leurs forces soient soumises à des restrictions décré-

tées sans tenir compte de leurs intérêts nationaux.

Une fois établis les rapports entre les niveaux d'armements des cinq puissances nucléaires, elles pourraient commencer à discuter des réductions prévues dans le Traité sur la non-prolifération, ainsi que des mesures pour contrôler l'aspect qualitatif de la course aux armes stratégiques.

Outre la proposition d'une négociation au sommet entre les chefs des cinq grandes puissances nucléaires, Voir page 14: Trudeau

## Québec mise sur l'hydro-électricité et privilégie la relance montréalaise

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le gouvernement joue à fond la carte-maîtresse de l'hydro-électricité et lance un plan d'action spécial pour la région montréalaise.

Ces deux éléments sont parmi les plus importants du plan d'action pour intensifier la relance de l'économie, tel qu'annoncé hier soir, au cours d'une allocution-conférence de presse du premier ministre, télévisée par Radio-Qué-

bec.

Seul à une table du Salon rouge de l'Assemblée nationale, M. René Lévesque était flanqué de ses députés et ministres. Quant aux journalistes, ils étaient au fond de la salle, derrière les caméras. Il n'y avait pas de tableau noir avec craie, mais un tableau blanc avec lequel M. Lévesque a émaillé ses propos de quelques graphiques. Tout avait été prévu pour le spectacle: jusqu'au cendrier, qui était bleu...

Étalé sur une trentaine de pages et comprenant une cinquantaine de mesures regroupées sous quatre chapitres — aide à l'entreprise, les investissements publics, la recherche et l'innovation, la main-d'oeuvre et la réorientation générale des programmes, notamment l'aide sociale — le plan d'action comporte peu de chiffres, ou alors des prévisions sur trois à cinq ans. De sorte qu'il est à peu près impossible de déterminer son véritable impact pour les pro-

chains mois. D'autant plus que le programme sera complété par le budget supplémentaire que M. Jacques Parizeau dévoilera demain soir.

M. Lévesque estime que son programme se situe dans une perspective de plein emploi et comporte des objectifs à court terme: maintien d'un rythme de croissance supérieur à la moyenne canadienne; et, à long terme, améliorations permanentes qui ouvrent la voie à des progrès plus importants

dans les années qui viennent. « Ainsi, le plan d'action des deux prochaines années pourra se continuer dans le temps afin que, à plus long terme, le Québec rejoigne le peloton de tête des provinces canadiennes ».

Quant au plan d'action spécial susceptible d'avoir un effet immédiat sur la vie économique montréalaise, il comprend les volets suivants:

■ levée du moratoire sur la construction de l'intercepteur sud du système

d'égout de la Communauté urbaine de Montréal (CUM); une première phase devrait commencer l'an prochain et entraîner des investissements immédiats de plus de \$50 millions;

■ départ immédiat du programme de rénovation de zones industrielles vétustes, non identifiées hier soir;

■ accélération des programmes d'habitation, notamment sur le terrain des anciennes usines Angus (entre \$25 et \$30 Voir page 14: Relance

### week-end sportif



#### Dieter Brock et Tom Clements à leur meilleur

Les quarts Dieter Brock, des Tiger Cats de Hamilton, et Tom Clements, des Blue Bombers de Winnipeg, échangés l'un pour l'autre il y a deux mois, ont permis à leur équipe d'atteindre la finale de leur section respective. Les Tiger Cats ont éliminé les Rough Riders d'Ottawa 33-31, cependant que les Blue Bombers ont battu les Eskimos d'Edmonton 49-22. Page 10

#### Défaites du Canadien et des Nordiques

Le Canadien a subi une défaite de 6-4 samedi soir à Los Angeles, et l'entraîneur Bob Berry en avait long à dire sur la performance de ses joueurs. À Québec, les Nordiques subissaient un sort identique face aux Bruins de Boston. Les Nordiques ont par ailleurs cédé le gardien Clint Malarchuk à l'Express. Page 11

## Les 97 magasins Steinberg doivent rouvrir aujourd'hui

Les 97 magasins Steinberg de la région de Montréal, fermés par la grève depuis le 3 novembre, devaient rouvrir leurs portes aujourd'hui, les offres patronales « finales » ayant été acceptées dans une proportion de 71,6 % par les syndicats réunis en assemblée générale.

Pour leur part, les 2.200 employés syndiqués des 47 magasins Proviso doivent se prononcer aujourd'hui sur les dernières offres, également qualifiées de « finales », de la compagnie. Leur syndicat, auquel appartiennent aussi les employés des magasins Steinberg, recommande le rejet de ces offres, alors qu'il avait recommandé l'acceptation des offres finales de Steinberg.

Réunis hier matin au Vélodrome, les employés de Steinberg ont pris connaissance des modalités de l'entente de principe qui était intervenue vendredi entre leurs négociateurs et la partie patronale, et l'ont longuement critiquée avant de passer au vote secret.

Selon les intervenants, leurs négociateurs ont capitulé trop vite et recommandaient d'accepter des offres qui, somme toute, différaient fort peu de celles qui avaient été rejetées auparavant. En vertu du contrat accepté hier, qui viendra à expiration le 20 septembre 1985, la durée de la semaine de travail est augmentée d'une heure, tandis que les salaires des employés réguliers sont gelés pour la première année de la convention de travail.

Après une année, les salaires seront augmentés de 4 %, tant pour les employés réguliers que les employés à temps partiel. Ce sont ces derniers qui sont pénalisés du point de vue salarial dans la convention qui a été acceptée hier.

La compagnie, par la voix de son vice-président de la division du Québec, M. Jean-Claude Lelièvre, a bien accueilli les résultats du vote d'hier en soulignant que le nouveau contrat de travail permettra à Steinberg d'être plus concurrentiel.

Malgré les concessions consenties par le syndicat, a-t-il souligné, les 7.500 employés de Steinberg continuent de bénéficier de conditions de travail considérées parmi les meilleures actuellement en vigueur au Québec.

Les offres de Proviso qui seront soumises aux syndicats lors d'une réunion ce soir à Montréal « représentent un ultime effort pour en arriver à un règlement négocié du conflit et nous sommes persuadés que nos employés ne pourront rester insensibles à cette dernière proposition », a indiqué au cours du week-end le vice-président aux ressources humaines de la compagnie, M. Jacques Lesage.

« Nous pensons vraiment que ces dernières offres procurent à nos employés des conditions de travail hautement comparables à celles de nos concurrents. Voir page 14: Steinberg



Le président Reagan a fait hier un geste symbolique en allant dans la zone de démarcation entre les deux Corées. On le voit ici alors qu'il s'adresse aux soldats américains basés au camp Liberty Bell, dans un bunker spécialement construit à son intention. Voir informations en page 4 (Photolaser AP)

### Beyrouth, Tyr, Tripoli, Tulkarem...

## Et après ces morts ?

par Victor Cygielman

Correspondance particulière TULKAREM (Cisjordanie) — Les forces de sécurité israéliennes ont tiré et tué deux jeunes Palestiniens, samedi matin, à Tulkarem. Venus d'un camp de réfugiés palestiniens, à l'est de Tulkarem, plusieurs dizaines de jeunes gens s'étaient postés le long de la route qui relie la ville à la région côtière et lançaient des pierres sur les voitures israéliennes de passage.

Alertée, la police frontrière est arrivée pour disperser les jeunes Palestiniens. Les garde-frontières ont tiré des salves en l'air — affirme le porte-parole officiel israélien — et la plupart des jeunes

sont partis, en courant, vers leur camp. Un petit groupe est resté sur place et s'est mis à jeter des pierres sur les policiers israéliens. Quand la police a voulu procéder à des arrestations, les jeunes Palestiniens ont commencé à s'enfuir, ont refusé d'obéir à des sommations, les policiers israéliens ont tiré et ont blessé mortellement deux jeunes gens.

À Naplouse, à Ramallah, à Beth-Djalalah, partout les pierres volent, des pneus sont incendiés, des barricades dressées sur les routes, puis délogées de force par les soldats israéliens. Plusieurs camps de réfugiés palestiniens sont soumis au couvre-feu, ou même à

l'état de siège. Les lycées et universités palestiniennes, dans toute la Cisjordanie, sont en ébullition.

« Pourquoi jetez-vous des pierres contre les voitures israéliennes, ici, alors que ce sont les Syriens qui tuent vos frères à Tripoli ? »

Notre interlocuteur, un étudiant de Ramallah, âgé de 19 ans, nous jette un regard étonné: « Je ne suis pas à Tripoli et je ne puis donc pas lutter contre le chef Abou Moussa et son maître Assad. Je suis, ici, sous l'occupation israélienne, et ma lutte, ici, renforce le combat de nos frères au Liban. »

Son copain, un rouquin trapu, au re-

voir page 14: Ces morts

## 72,000 personnes au 6e Salon du livre

par Marie Laurier

Plus de 72.000 personnes ont visité depuis mardi le 6e Salon du livre qui s'est terminé hier à la Place Bonaventure. Il s'agit d'un record d'assistance, puisque c'est 6.000 de plus que l'année dernière. À ce rythme, les organisateurs comptent bien atteindre leur objectif des 100.000 pour le dixième anniversaire du salon.

Dès 15 h 30, on annonçait que la 71.000e visiteuse venait de rentrer au salon, Mme Thérèse Paquin, de Boucherville, qui a reçu une carte à vie pour le Salon du livre.

M. Thomas Déry, directeur général, attribue ce succès à la participation de plus en plus importante du public, des exposants et des écrivains, à la venue de 7.000 écoliers et étudiants du primaire et du secondaire, à l'animation qui a régné sans cesse sous forme de rencontres avec les écrivains, de colloques sur différents thèmes gravitant autour de la lecture, au Grand prix attribué par le public, aux encans de livres, aux jouets oratoires, aux lancements de nouveautés, au Coin des jeunes, aux ateliers de maquillage et de caricature.

voir page 14: Livre

### NEW-YORKER

L'Automobile de l'avenir...

À la mesure des « Gens d'affaire » des temps modernes.

Location Noma vous invite à venir l'apprécier!

Jean-Claude Gobé  
Directeur-général



les professionnels de la location d'automobiles

15,949 rue Sherbrooke, Mtl.  
Tél.: 642-2220

# Jean-Claude Marsan à la présidence d'Héritage Montréal

**J**EAN-CLAUDE Marsan vient d'accéder à la présidence de la fondation Héritage Montréal, succédant ainsi à Mme Phyllis Lambert qui la dirigeait depuis sa création en 1975.

L'évocation de ces deux noms témoigne elle-même d'un accompli considérable dans l'histoire de Montréal. Architectes tous les deux, provenant de milieux et de cultures pourtant bien différents, ils ont en commun un indéfectible attachement à cette ville et à cette île, à son patrimoine et à son avenir.

Avec énergie et leadership, Mme Lambert a lancé une série d'initiatives et d'institutions qui ont contribué et contribueront encore longtemps à l'évolution du milieu urbain montréalais : la fondation Héritage Montréal, mais aussi le Centre canadien d'architecture, appelé à un rayonnement international, qu'elle installera dans la maison Shaughnessy, boulevard Dorchester, mettant en valeur, ce faisant, un immeuble du patrimoine des Montréalais.

Le dernier bilan de la fondation Héritage Montréal donne un aperçu des effets d'entraînement d'une initiative devenue aujourd'hui une institution essentielle au développement de Montréal. Près de 1,000 personnes ont participé aux cours en restauration et rénovation et on estime qu'elles dépenseront,



**LE PATRIMOINE**  
**Alain Duhamel**

dans les prochaines années, plus de \$12 millions à leurs travaux de mise en valeur de l'habitat ancien.

Le projet Milton-Parc a redonné à ses 2,000 habitants une petite patrie destinée, il y a quelques années encore, à l'arasement au profit d'une conception aujourd'hui heureusement périmée du progrès urbain. Sans l'intervention de Mme Lambert et de la fondation Héritage Montréal, tout le voisinage de la Cité Concordia serait peut-être aujourd'hui un vaste terrain de stationnement en attente d'un marché spéculatif.

Le Centre urbain de Montréal, rue Notre-Dame, a accueilli l'an dernier près de 9,000 personnes venues se documenter, se renseigner, voir des expositions, ou tout simplement échanger leurs expériences. Des programmes d'éducation de la jeunesse, d'aide à des groupes documentaires, de conférences et de publications rejoignent un public croissant.

Au cours de son dernier exercice financier, la fondation Héritage Montréal a dépensé \$261,310 en services, en

de l'avenir de cette ville en publiant, en 1974, *Montréal en évolution*. L'ouvrage reste, encore aujourd'hui, l'une des plus importantes références sur l'évolution de Montréal.

Excellent animateur, M. Marsan s'active dans plusieurs mouvements politiques et populaires tels Sauvons Montréal et Espaces verts, publie de nombreux articles et alimente de ses réflexions de nombreux efforts d'intervention et de changement dans le développement de la vie urbaine montréalaise.

Il vient de publier, avec le concours de l'Institut québécois de recherche sur la culture, *Montréal, une esquisse du futur*, dans lequel il décrit et explique, après dix années de réflexion et d'action, comment et pourquoi les Montréalais ont réagi et rejeté l'idéologie du développement que nous proposons les promoteurs immobiliers, les autorités politiques et les urbanistes des années 60 en faveur d'une démarche de réappropriation du milieu urbain.

Mme Lambert n'abandonne pas une œuvre aussi bien engagée puisqu'elle demeure à la fondation à titre de président fondateur. Parions que la fonction n'aura rien d'honorifique dans l'esprit de satulaire.

Jean-Claude Marsan avait déjà profondément marqué tous ceux qui se préoccupent



Jean-Claude Marsan

et par l'actualisation de son paradoxe d'un conglomérat de villages ou de petites patries façonnant une métropole en quête de grand large. Ce parti n'est pas gratuit : il s'enracine dans l'histoire et la tradition. Si ce modèle n'est pas exclusif à Montréal, il y trouve néanmoins une expression privilégiée grâce à l'héritage de structures cadastrales particulières (celles de la côte et du rang) qui ont modelé dans l'espace et dans le temps l'environnement bâti. Grâce également à l'existence d'une société multiculturelle qui a trouvé son avantage dans ces multiples havres d'ancrage communautaire où les genres de vie ont pu s'exprimer, souvent s'épanouir.

*Montréal, une esquisse du futur*, œuvre d'un Montréalais qui connaît et aime sa ville, est, comme le *Montréal en évolution*, un ouvrage auquel il faudra se référer pendant longtemps encore pour comprendre l'identité de Montréal.

La fondation Héritage Montréal se trouve donc entre bonnes mains.

Le patrimoine des Montréalais, celui qui s'est accompli et celui qui se prépare pour le troisième millénaire, s'est enrichi de la contribution inestimable de Phyllis Lambert et de Jean-Claude Marsan.

**La terre Goyer** — En expropriant des terres pour l'aménagement du parc du bois de Saraguay, la Communauté urbaine de Montréal a acquis un patrimoine que détenaient les Goyer depuis le XVIIe siècle. En effet, Jacques Goyer, dit Belles-Isles, obtenait, en décembre 1697, la concession d'une terre à défricher dont une partie devait être réservée comme terre à bois. Elle est demeurée entre les mains de la famille Goyer jusqu'à l'expropriation. Ses descendants souhaiteraient que la CUM en témoigne en identifiant un élément ou une partie du parc au nom de Charles-Édouard Goyer, dernier descendant du nom propriétaire de ce terrain. La Commission d'aménagement de la CUM a fait suivre la requête Chambly, est ouverte au pu-



Phyllis Lambert (Photo Richard Paré)

à la Commission de toponymie de la ville de Montréal pour étude.

**Aux îles de Mingan** — Parcs Canada entreprend, le 21 novembre, son processus de consultation du public sur l'avenir des îles Mingan qu'il a acquises l'été dernier dans le but d'en faire un parc marin. Il s'agit de la première phase de consultation au cours de laquelle Parcs Canada exposera ses objectifs et une esquisse d'aménagement. Des assemblées publiques auront lieu du 21 au 28 novembre à Havre-Saint-Pierre, à Longue-Pointe-de-Mingan, à Sept-Îles et à la Baie-Johan-Beetz. D'autres assemblées, au cours desquelles le public pourra communiquer ses observations et ses recommandations, auront lieu au cours de l'hiver.

**Le fort Chambly** — Depuis quelques jours, la salle Joseph-Octave-Dion, au parc historique national du fort

blic et présente, jusqu'au 18 décembre, une exposition rappelant Emma Albani, une grande artiste lyrique née à Chambly en 1847.

Depuis la réouverture au public du fort Chambly, en juillet dernier, Parcs Canada a reçu plus de 100,000 visiteurs. Grâce à une entente d'association coopérative, le Cercle Joseph-Octave-Dion prend à sa charge une partie de l'activité d'animation.

En inaugurant la nouvelle salle d'exposition, Parcs Canada a lancé en même temps trois publications : *Commerce et navigation sur le canal Chambly* : aperçu historique, de P.-André Sévigny (prix : \$6); *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760*, de Cyrille Gélinas (prix : \$5,25), et le premier cahier du parc historique national Coteau-du-lac, intitulé : *La canalisation du Saint-Laurent, deux siècles de travaux, 1779-1950* de Normand Lafrenière (prix : \$2,50). Il s'agit d'ouvrages destinés au grand public, tirés des travaux de recherche menés pour le compte de Parcs Canada avant d'entreprendre la mise en valeur de ses propriétés.

La salle Joseph-Octave-Dion porte le nom d'un citoyen de Chambly qui, à la fin du siècle dernier, a pris l'initiative de sauver le fort et de le restaurer.

L'exposition accueille les visiteurs de 10 h 30 à 17 heures, les jeudis et vendredis, et de 13 heures à 17 heures, les samedis et dimanches. Il n'y a pas de frais d'entrée.

## Faites marcher vos droits !

**L**E titre est accrocheur, le texte est pratique et s'applique à la vie de tous les jours. Axé sur la prévention, le livre *Faites marcher vos droits* constitue une mine d'informations juridiques sur une foule de sujets les plus divers.

Écrit, publié et produit par l'étude juridique Unterberg, Labelle, Jeanneau, Dessureault et associés, ce guide tente de répondre aux questions les plus courantes concernant, entre autres, le salaire minimum, les obligations d'un vendeur d'automobiles usagées, la protection de la résidence familiale, la discrimination, la fausse publicité.

Les auteurs, six avocats et deux avocates, s'occupent de cliniques juridiques à l'université Concordia, au Centre de référence pour les femmes, à l'Association vietnamienne, à Radio-Canada, etc. Ils ont l'habitude de la vulgarisation et leur façon de répondre aux questions est claire et s'appuie souvent sur des exemples concrets.

La table des matières que l'on trouve à la fin du livre est élaborée et fournit des précisions sur tous les thèmes abordés, ce qui en facilite d'autant la consultation.

*Faites marcher vos droits* s'adresse à tous, bien sûr,



**FÉMININ PLURIEL**  
**Renée Rowan**

mais il est avant tout dédié aux femmes. Les auteurs ont, en effet, pu constater, au cours de leur pratique, un pressant besoin d'information chez celles-ci qui ont souvent à se débrouiller face à tous les problèmes de la vie quotidienne.

L'équipe, composée d'Hélène Dessureault, Lise Labelle, Michèle Jeanneau, Linda Desbiens, Louise Roland, Tran Nguyen Thu, François Lebeau et Paul-G. Unterberg, a offert la première édition (5,000 exemplaires) à des groupes de femmes qui peuvent, à leur discrétion, donner le livre ou le vendre, mais pas plus de \$2,50 l'exemplaire.

Les organismes chargés de faire la distribution du guide sont le Y des femmes, le Centre de références et d'information pour femmes, la Librairie des femmes (librairie Aubépine).

**Des femmes intéressantes** — Le Fonds FCAC offre 15 bourses d'une valeur

maximale de \$18,000 aux personnes qui détiennent un diplôme de 2e ou 3e cycle et qui désirent entreprendre des tâches de recherche après avoir interrompu leurs activités scientifiques pendant trois ans pour se consacrer à d'autres tâches comme l'éducation des enfants ou l'administration.

Plusieurs femmes se retrouvent dans cette situation et ces bourses peuvent faciliter leur retour éventuel à la vie professionnelle. Le Conseil du statut de la femme encourage fortement les femmes à se prévaloir de ces bourses et à s'informer au plus tôt des conditions d'inscription à ce concours qui se termine le 29 novembre.

D'ici cette date, les personnes intéressées doivent avoir obtenu les accords nécessaires et soumis un projet de stage, d'une durée de six mois à un an, dans l'établissement de recherche de leur choix, situé en milieu industriel, universitaire ou gouvernemental.

Les brochures et formulaires sont disponibles au Fonds FCAC pour l'aide et le soutien à la recherche, 979, rue de Bourgogne, 4e étage, Sainte-Foy, Québec, G1W 2L4; téléphone : (418) 643-3862. On peut aussi les obtenir auprès des services aux étudiants des universités du Québec, les directions régionales du ministère de l'Éducation, les délégations et bureaux du Québec à l'étranger, les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

**La femme et la prison** — Du 14 au 19 novembre se déroule à Montréal la semaine des prisonnières et prisonniers. Exposition, lancement de livre, tables rondes, cinéma ou spectacles, cette semaine sera vécue sous le signe du sort réservé au détenu(e) ou à s'informant(e).

Aujourd'hui, à midi 30, avant-première du vidéo *C'est pas parce que c'est un château qu'on est des princesses*, de Lise Bonenfant et Louise Giguère (U de M, pavillon Lionel-Groulx, 3200, rue Jean-Brillant); à 17 h, lancement du volume de Michael Jackson sur le « trou » dans les prisons et sur le cas McCann (*Prisoners of Isolation*).

tion que publient les Presses de l'Université de Toronto), à la galerie Maximum, 123, av. Mont-Royal ouest, où est en cours l'exposition de Lise Rose.

Demain : conférence du professeur Jackson (13 h) à l'université McGill et lecture publique de poésie (20 h 30) créée par des prisonnières — au café Lire et Délire, 371, rue Roy est.

Le mercredi, 16 : panel sur le thème « prison partagée » à l'Université de Montréal, entre conjoints de prisonniers et de gardiens (pavillon Jean-Brillant, où se tient une exposition de produits d'artisanat dus aux prisonnières de Tanguay); 13 h 00, projection à l'Université Concordia de *P4W* sur la prison pour femmes de Kingston (1455, de Maisonneuve ouest); 19 h 30, au carrefour Macadie (7722, rue Saint-Hubert), rencontre de poésie avec, par et pour des prisonnières de la prison Tanguay (invitée : Lucie Tremblay).

Le jeudi, 17, à 19 h 30, à l'Office des droits et détenus (1825, rue Champlain), séance d'information populaire sur les lois relatives à la prison (527-8551); à 20 h 30, lecture publique de poésie créée par des détenus(e) au café Lire et Délire (rue Roy).

A la Cinémathèque québécoise, le vendredi 18, deux séances de projections suivies de discussions avec des ex-détenues, à 18 h 35 et 20 h 35 (à l'affiche : *L'Astragale*, *Hortensia*, *je t'aime* — *signé*, *Alexis*, et *Mur de verre*; tél : 842-9763).

Le samedi 19 est consacré, à l'UQAM (dès 9 h) à une table de concertation de groupes communautaires oeuvrant dans le domaine de l'aide aux ex-détenues. À 18h, il y a fête populaire (entrée libre) au Centre Saint-Pierre-Apôtre, 1323, boul. Dorchester est, sur le thème *On est pas barrés*. Musique, danse, chansons, bière et bouffe.

**Des cours pour vous** — Le Centre d'information et de référence pour femmes offrira, à partir du 25 novembre, un cours sur la gestion des centres de femmes. Ce cours, intitulé *Formation en gestion des centres de femmes*, aura lieu au Centre d'information et de référence pour femmes, 3585, rue Saint-Urbain. L'inscription à ce cours, le premier du genre au Québec, est limitée aux directrices et administratrices de centres de femmes. Pour plus de renseignements, il faut s'adresser à Suzanne Bélanger, au 842-1069.

## Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

**Le Conseil Canadien des Ministres des Ressources et de l'Environnement**  
est à la recherche d'un

### AGENT DE PROGRAMME

Le candidat doit être au courant des questions en matière de richesses naturelles et de l'environnement et doit aussi avoir une connaissance des mécanismes gouvernementaux et des relations intergouvernementales. Il devra être présentement à l'emploi ou a déjà été récemment à l'emploi d'un gouvernement. Solide expérience gouvernementale est requise dans ce domaine ou au niveau d'un programme aussi bien que dans des politiques de développement.

**Qualifications requises:**

- diplôme universitaire avec spécialisation se rapportant aux richesses naturelles ou à l'environnement;
- Vaste expérience gouvernementale
- Habileté à écrire et à communiquer est une qualité essentielle
- Expérience dans le recrutement et la gestion du personnel serait précieuse
- Connaissance approfondie de l'anglais et du français

Endroit: Toronto, Ontario  
Faire parvenir curriculum vitae avant le 25 novembre 1983, à:

**Le Conseil Canadien des Ministres des Ressources et de l'Environnement**  
suite 1712  
101 rue Richmond Ouest  
Toronto, Ont.  
M5H 1T1

## Colloque sur « la qualité en éducation : enjeux et perspectives » Un « mea culpa » des professionnels de l'éducation

**par François Brousseau**

C'est à une sorte de *mea culpa* en forme d'aveu d'impuissance devant une machine dont le contrôle nous échappe, pour reprendre les termes d'un des quelque 150 participants, que les professionnels de l'éducation du Québec se sont livrés, lors d'un colloque organisé par la

faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal sous le thème *La qualité en éducation : enjeux et perspectives*, tenu jeudi et vendredi à l'hôtel Mont-Royal.

Comment reprendre en main cet immense appareil d'éducation qui mobilise, à lui seul, le tiers du budget québécois ? À qui la faute pour le marasme dans lequel, de l'avis de la grande majorité des participants, le Québec s'est emporté depuis plus d'une décennie ? Où se situe le problème exactement : dans les programmes, dans les structures, dans le personnel ? Mais ce problème est-il si sérieux qu'on le dit, alors même que le maître-mot de la réunion est « qualité » : qualité des apprentis-

sages, du développement humain dans les écoles, du développement culturel, social, professionnel ?

Toutes ces questions et bien d'autres ont agité, pendant deux jours, un aréopage composé de technologues en éducation, d'administrateurs d'écoles et de cégeps, de chercheurs de haut niveau, fort portés sur les abstractions, et à qui une jeune étudiante de 20 ans est venue, à la toute fin, demander de « revenir un peu sur terre » en insistant sur la nécessaire complémentarité, en ce domaine, de la théorie et de la pratique. Nonobstant tout cela, un administrateur d'école secondaire à Montréal est venu déclarer, pour sa part, que « ça va va pas si mal dans bien des endroits, pour peu qu'on veuille y jeter un regard concret ».

« Il faut alléger le fardeau de l'école, faire sortir l'éducation de ce lieu cloisonné », a lancé M. Michel Carbonneau, professeur à l'U de M. Il faisait écho aux remarques qui ont émaillé nombre d'ateliers, selon lesquelles « on submerge l'éducation de demandes, on demande tout à

l'école, il n'est donc pas étonnant qu'elle s'émiette dans toutes les directions », comme l'a résumé M. Ulric Aylwin, directeur d'un service pédagogique de cégep, dans une intervention remarquée.

Ce dernier, lui-même pédagogue de formation et de pratique, s'est lancé, durant la plénière de vendredi, dans une tirade contre « la manie systémique » qui hante le monde des éducateurs, lesquels « glosent souvent avec suffisance sur les insuffisances d'un système dont ils sont aussi responsables ». Le problème, fait-il observer, c'est que les super-systèmes doivent être « super-parfaits » pour fonctionner, ce qui est prohibitif ou utopique. Conclusion de M. Aylwin : il faut « changer de modèle d'é-

**Université de Montréal**  
**Faculté de médecine dentaire**

### Clinicien demandé

La Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal est à la recherche d'un dentiste généraliste pour enseigner dans ses cliniques, à raison d'une journée par semaine.

**Exigences**

Le candidat doit détenir un doctorat en médecine dentaire d'une université reconnue, avec au moins dix années de pratique, et une solide expérience dans l'enseignement de la périodontie.

**Traitement**

Selon les pratiques salariales de l'Université de Montréal

**Date d'entrée en fonction**

Immédiate

**Date de clôture des candidatures**

Le 25 novembre 1983

**Durée de l'emploi**

Année académique 1983-1984

**Le candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:**

Dr Jean Turgeon  
Chef de la Section de périodontie  
Département de santé buccale  
Faculté de médecine dentaire  
Université de Montréal  
C. 6209, succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 3T9

**guérin**  
l'éditeur qui édite

**Pour une pensée écologique**

**Viel-Darveau**

□ élève - ISBN-2-7601-0949-6 - 320 p. 12,95\$  
□ maître 343 pages - 28,95\$

**En vente dans toutes les librairies**

- De conception québécoise, cet ouvrage n'est donc pas une traduction, ni une imitation, ni une adaptation.
- La méthodologie utilisée dans le manuel permet à l'élève d'acquiescer l'esprit scientifique grâce à une démarche progressive commençant par la simple observation, en passant par la formulation d'hypothèses, l'expérimentation et l'interprétation des résultats pour finir avec la confirmation d'hypothèses et la prédiction à long terme.
- Nouvelle approche pédagogique permettant à l'élève d'effectuer un travail autonome libérant le professeur presque entièrement des cours magistraux.
- L'élève apprend à son propre rythme.
- Le manuel favorise une évaluation formative et un enseignement correctif pratiques, facilement applicables dans la classe.

**En vente dans les librairies:**

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241

**guérin** éditeur limitée

4501 Drolet Montréal H2T 2G2 Tél.: (514) 842-3481

**Université de Montréal**  
**Faculté de l'éducation permanente**

### MICROPROGRAMME ENVIRONNEMENT ET PLEIN AIR HIVER 1984

Le microprogramme "Environnement et plein air" (12 crédits) s'adresse à ceux que préoccupe la qualité de l'environnement.

**Il vise à:**

- sensibiliser à une perspective pluridisciplinaire de l'environnement;
- fournir un ensemble de connaissances pratiques pour la compréhension et la conservation de la nature et l'utilisation rationnelle de ces ressources;
- établir les liens entre la pratique des activités de plein air et ses répercussions sur l'environnement.

Le nouveau format de programme, appelé microprogramme, répartit la formation sur une année. Les cours sont dispensés le soir.

Un dépliant contenant les descriptions des activités de ce programme et l'horaire des cours est disponible à la Faculté.

**Date limite d'admission et d'inscription: 1er décembre**

**Renseignements:**  
3333, Chemin Queen Mary, rez-de-chaussée  
Tél.: 343-6090

# en bref...

## ■ Sans réplique à R.-Q.

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, ne pourra, comme il l'avait souhaité, s'adresser aux Québécois sur les ondes de Radio-Québec après le discours du budget que prononcera demain le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau. Le président de Radio-Québec, M. Gérard Barbin, a fait savoir à M. Bourassa qu'il pourrait toutefois disposer de 30 minutes aujourd'hui, de 19 h 30 à 20 h, pour répondre, en direct s'il le souhaite, ou en diffusant une allocution préalablement enregistrée, à l'allocution que M. Lévesque a donnée hier à Radio-Québec. Dans la lettre qu'il a adressée à M. Bourassa, M. Barbin rappelle que Radio-Québec « a pour politique de diffuser de l'Assemblée nationale le discours du Trône et que la réplique de l'opposition »

## ■ Troisième lecture enfin

OTTAWA (CP) — Les députés rentrent aux Communes aujourd'hui après des vacances d'une semaine et seront appelés cet après-midi à voter en troisième lecture sur le projet de loi de la passe du Nid-de-Corbeau. Après six semaines de débats acrimonieux aux Communes, le projet de loi sera ensuite scruté par le Sénat avant la sanction royale. Bien que l'opposition n'ait pas réussi à obtenir que le projet de loi soit modifié, les délais qu'on a été apportés à son étude ont retardé les travaux de la Chambre suffisamment longtemps pour empêcher le gouvernement de livrer son discours du budget et de mettre en vigueur diverses mesures sociales et économiques avant décembre. Le gouvernement aurait souhaité que le projet de loi sur la passe du Nid-de-Corbeau soit adopté avant que M. Trudeau ne quitte Ottawa jeudi pour l'Asie et le Moyen-Orient, pour un voyage de 18 jours.

## ■ Modifications à la loi 101

L'Assemblée nationale du Québec sera saisie jeudi d'un projet de loi visant à apporter des modifications à la Loi 101. La nouvelle a été annoncée samedi par le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérard Godin, au cours d'une brève entrevue accordée à la porte d'un cinéma d'une banlieue de l'ouest de la métropole. M. Godin qui le dépôt de ce projet de loi sera suivi d'une réglementation qui modifiera l'application de certaines prescriptions de la loi 101, portant sur l'usage du français au Québec.

## ■ Congrès créditiste

QUÉBEC (PC) — L'île québécoise du Crédit Social s'est réunie en congrès d'orientation en fin de semaine à Sainte-Foy, près de Québec. Selon le président de l'exécutif provincial du parti, M. Adrien Lambert, le Crédit social est maintenant en train de remonter la côte après avoir connu une situation financière difficile. L'ancien député créditiste de Bellechasse aux Communes de 1968 à 1980 a révélé que le parti, qui comptait actuellement près de 2.000 membres actifs, avait lancé il y a une semaine une campagne de financement qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année.

## ■ Vingt aspirants astronautes

OTTAWA (PC) — Un comité de sélection fédéral a réduit de 68 à 20 la semaine dernière le nombre de candidats canadiens appelés à devenir astronautes. De ce nombre, six porteront fièrement le titre d'astronaute et seront soumis à l'entraînement de rigueur. Cependant, seulement deux d'entre eux participeront aux missions de la navette spatiale prévues pour 1985 et 1986. Quelques-uns des finalistes sont déjà connus. Il s'agit de Bjarni Tryggvason, un spécialiste en aérodynamique à l'emploi du Conseil national de la recherche, du docteur Ken Money, de l'Institut torontois sur la médecine dans l'environnement, et du docteur Douglas Watt, de l'université McGill. Les noms des 20 candidats seront rendus publics à Ottawa le 21 novembre.

## ■ Étudiant retrouvé mort

CHICOUTIMI (PC) — Un étudiant âgé de 20 ans, originaire de la région de Bellechasse, a été découvert mort, hier, sur les rives d'un lac du parc de Chibougamou où il s'était égaré vendredi. Le corps d'Alain Laflamme a été récupéré par un hélicoptère de la Sécurité du Québec, hier après-midi, après deux jours de recherches dans le secteur. M. Laflamme participait à un stage en forêt en compagnie d'autres étudiants.

## ■ Décès de Walter Baker

OTTAWA (PC) — Le député conservateur à la Chambre des communes Walter Baker est décédé hier à Ottawa des suites d'une maladie qui n'a pas été dévoilée. M. Baker, qui avait 53 ans, avait été élu pour la première fois au Parlement fédéral en 1972 dans la circonscription de Nepean-Carleton, en banlieue de la capitale nationale. Il avait été admis il y a environ trois semaines au Centre médical de la Défense nationale. Selon des amis, il était alors atteint d'une grippe virulente non reliée au cancer du poulmon dont il était affecté.

## Colloque sur « l'avenir de la sidérurgie dans l'optique du Québec »

# Pour que Sidbec survive, il faudra scinder les secteurs manufacturier et minier

par Claude Turcotte

La survie de Sidbec comme entreprise rentable passe nécessairement par « une séparation financière du secteur manufacturier et du secteur minier », ce qui implique du même coup une rationalisation des opérations d'extraction du minerai de fer sur la côte Nord, où il ne s'agit plus désormais que de « sauver les meubles », c'est-à-dire fermer de Gagnon pour sauver Ferme et Port-Cartier.

Il fut largement question de Sidbec pendant le colloque sur « l'avenir de la sidérurgie dans l'optique du Québec », dans les présentations comme dans les ateliers, mais encore davantage dans les corridors de l'École polytechnique où débattaient plusieurs acteurs dans l'élaboration de cet avenir sidérurgique québécois.

Des études substantielles se poursuivent chez Sidbec, qui, en même temps, mène des discussions très étroites avec le gouvernement québécois, tout en négociant avec ses partenaires dans Sidbec-Normines afin de mettre au point la meilleure formule pour limiter les dégâts sur la côte Nord.

Sidbec, a-t-on pu savoir de source très fiable, remettra son dossier à l'actionnaire, c'est-à-dire au gouvernement du Québec, dans environ deux mois. Mais, déjà, l'impression très nette se dégage que la froide réalité économique fait en sorte que les grands enjeux sont décidés et que l'avenir en gros s'annonce de la façon suivante :

Sidbec pourrait survivre comme entreprise d'État ou privée ou mixte, à la condition expresse qu'elle n'ait plus à supporter le fardeau du secteur minier dans ses budgets. L'hypothèse d'une privatisation totale de Sidbec, telle que préconisée par le conseil d'administration de cette entreprise, il y a plus d'un an, n'est plus nécessairement la solution envisagée.

Toute proposition est étudiée au mérite ; on cherche une association quelconque ou un « joint venture » avec un partenaire privé, mais pas à n'importe quel prix. Il existe dans

le monde une cinquantaine de partenaires possibles pour Sidbec.

On n'envisage pas davantage l'hypothèse de fermer Sidbec ; on essaie, au contraire, de capitaliser sur ses points forts. En tout premier lieu, il ne fait aucun doute que c'est le secteur manufacturier qui peut être rentable chez Sidbec. On aura, cette année, dans ce secteur un déficit se situant entre \$20 et \$30 millions, ce qui correspond à la norme des bonnes entreprises sidérurgiques par ces temps difficiles ; il avait été de \$60 millions l'an passé. Le déficit du secteur minier sera, pour sa part, d'au moins \$70 millions.

Toutefois, cette seule séparation des secteurs manufacturier et minier ne saurait assurer la rentabilité. Cela permettrait, en fait, « de voir un problème de moindre envergure ». La rentabilité pourrait être obtenue en concentrant le développement des points forts du secteur manufacturier et en y ajoutant de nouvelles mises de fonds.

Pour le moment, Sidbec écoule environ 50 % de sa production en dehors du Québec, dont une partie croissante (elle est présentement de 10 %) va aux États-Unis. Sidbec, malgré son image présente et sa réputation, se place dans le même sillon que le reste de la sidérurgie canadienne, qui occupe une position relativement forte dans le contexte mondial. Chez Sidbec, on considère cela comme un atout important.

Mais, pour le moment du moins, Sidbec doit porter le poids de son secteur minier, ce qui représente une dette à long terme (dont la moitié est garantie par le gouvernement du Québec) de \$400 millions et des déficits d'annuels d'opération considérables. Rien à l'horizon ne laisse entrevoir des jours meilleurs à cet égard. Aujourd'hui même, Sidbec pourrait obtenir du minerai de fer en provenance du Brésil (frais de transport inclus) à environ la moitié du prix que lui coûte le minerai venant de sa propre mine de Gagnon sur la côte Nord. Ce sont d'ailleurs des considérations de cette nature qui ont entraîné la fermeture de la mine de l'Iron Ore à

Schefferville.

Sidbec est actionnaire à 50,1 % de la compagnie Sidbec-Normines qui possède la mine et la ville de Gagnon, un concentrateur à Gagnon et une usine de bouletage à Port-Cartier. Les deux autres actionnaires sont British Steel, société d'État britannique, et les Mines Québec Cartier, filiale de la US Steel. Sidbec-Normines a 650 employés à Gagnon où la population totale est de 3.200 habitants. L'usine de bouletage fournit du travail à 400 personnes. À ce jour, Sidbec-Normines représente des investissements de \$560 millions de la part des contribuables québécois.

Pour le moment, la fermeture de Gagnon est très sérieusement considérée et personne ne semble en mesure de formuler une proposition économiquement réaliste permettant d'éviter cette nouvelle tragédie. Sidbec discute avec ses partenaires dans Sidbec-Normines ainsi qu'avec ses bailleurs de fonds, des compagnies d'assurances et des fonds de retraite. Une décision finale au sujet de Gagnon viendra dans quelques mois, dit-on maintenant.

Si la décision de fermer Gagnon est confirmée par le gouvernement éventuellement, Sidbec pourrait alors s'approvisionner en minerai à la mine de Ferme qui appartient à Québec-Cartier. Ce minerai coûterait encore beaucoup plus cher que celui du Brésil, qui présente plusieurs avantages (absence d'hiver, minerai très riche et, par conséquent, pas de frais de concentration, salaires horaires de \$2,50 comparativement à \$19 ici).

Cependant, en s'approvisionnant à Ferme, Sidbec permettrait à Québec-Cartier de résister à l'offensive brésilienne et de maintenir sa mine de Ferme et l'usine de bouletage de Port-Cartier, et empêcher à toutes fins utiles l'éroulement total de l'économie et de la ville de Port-Cartier. Un autre facteur qui pèse dans la balance est celui de ne pas se mettre en dépendance complète de sources d'approvisionnement étrangères. En retenant l'hypothèse Ferme, on doit en arriver à un coût de production qui soit le

plus près possible du prix mondial du minerai de fer. Ce prix mondial est de beaucoup inférieur au prix des Grands Lacs qui, jusqu'à maintenant, fut celui obtenu par les producteurs de la côte Nord. Les contrats à long terme présentement en vigueur sont « dépassés » et Sidbec devra les renégocier avec ses clients. On dit, par ailleurs, que le prix des Grands Lacs est artificiellement élevé, ce qui avait été fait pour des fins d'impôts entre les sidérurgies américaines et leurs filiales mères québécoises.

Quoiqu'il en soit, le portait d'ensemble de l'industrie minière canadienne, surtout concentrée au Québec, n'est pas du tout réjouissant. Les mines du Québec et du Labrador avaient 10.249 employés en février 1982 ; un an plus tard, il en restait 8.375 et en octobre dernier, ils n'étaient plus que 7.453. En Ontario, les mineurs du fer sont passés de 2.100 à 1.780 de février 1982 à 1983. Il y avait une mine de fer en Colombie-Britannique qui donnait du travail à 135 personnes et elle a fermé ses portes le mois dernier.

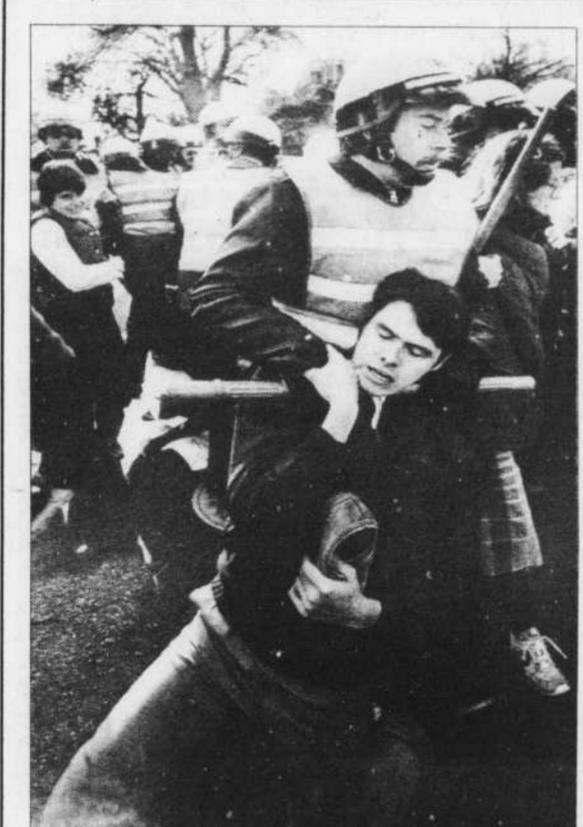
Evidemment, Sidbec est une société d'État et c'est le gouvernement du Québec qui, en définitive, aura le dernier mot. Mais les employés de Sidbec sont plutôt fatigués de transporter la réputation d'une compagnie qui ne connaît que des déficits. Depuis sa création, l'entreprise n'a connu qu'une seule année sans déficit.

La situation minière étant ce qu'elle est dans le monde, il s'en trouve plusieurs pour penser qu'il faut en arriver à un écart entre le coût annuel du maintien des opérations et le coût d'une fermeture sur une base annuelle qui soit acceptable au gouvernement.

Si tout cela devait arriver, la survie de Ferme, de Port-Cartier et des autres mines en opération, Wabush et Carol Lake, ne serait pas nécessairement assurée éternellement, car la situation mondiale pourrait continuer d'évoluer et forcer une remise en question de cette rationalisation du secteur minier, dans quelques années.

# Il n'y a pas eu de victime du SIDA parmi les hémophiles québécois

par Gilles Provost



À l'occasion de la Marche nationale de coalition du 12 novembre qui s'est déroulée samedi, à proximité de la Maison-Blanche, un opposant à cette activité est arrêté par des policiers de Washington, après avoir tenté d'entraver la manifestation qui dénonce l'intervention américaine en Amérique centrale et dans les Antilles. Cette marche était la première manifestation contre la politique étrangère du président Ronald Reagan depuis l'invasion américaine de la Grenade. (Photolaser AP)

Aucun hémophile montréalais n'a encore été victime du syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA), a affirmé, la semaine dernière, au DEVOIR le Dr Michel Laverdière, président du Comité québécois d'évaluation des cas de SIDA. Même aux États-Unis où la maladie est surtout répandue, d'ailleurs, on retrouve à peine 1 % d'hémophiles parmi les victimes du SIDA.

Parce que leur sang ne se coagule pas, ces malades sont menacés de mourir d'hémorragie à la moindre blessure. C'est pourquoi on leur administre régulièrement des concentrés de plaquettes extraits du sang fourni régulièrement à la Croix-Rouge. (Ces plaquettes sont responsables de la coagulation.) Or, il semblerait que l'agent inconnu responsable du SIDA puisse leur être transmis accidentellement, si on leur transfuse du sang contaminé.

Tant qu'on n'avait pas décelé à Montréal de cas de SIDA transmis par transfusion, les hémophiles de la métropole demeuraient paisibles. Par contre, ils ont frémé en lisant dans notre édition du 20 octobre qu'un enfant hémophile était ré-

cemment décédé du SIDA à l'hôpital Sainte-Justine.

Selon le Dr Laverdière, pourtant, notre journal avait été induit en erreur et l'enfant en question souffrait plutôt d'incompatibilité du facteur rhésus. Certes, cela avait nécessité plusieurs transfusions, mais on n'a pas pour autant éliminé l'hypothèse selon laquelle il aurait pu être infecté dans le sein maternel. (Il faudrait alors que la mère ait été atteinte du SIDA ou porteuse de la maladie, mais le Dr Laverdière s'est refusé à tout commentaire sur la santé des parents.)

En outre, le médecin a souligné qu'on avait administré du sang complet au jeune enfant décédé du SIDA et non pas des extraits plaquetaires comme en reçoivent les hémophiles.

« En fin de compte, dit-il, il n'y a encore à Montréal aucun cas officiel de SIDA qui serait clairement attribuable à une transfusion sanguine ou à un traitement pour l'hémophilie. Il est important de le souligner parce qu'une crainte déraisonnable du SIDA pousse certains hémophiles à mettre leur vie en péril en refusant des traitements. Pour éviter un péril possible, ils courent alors un danger grave et certain ! »

Il existe deux techniques d'administration de plaquet-

tes sanguines aux hémophiles : l'une, longue et encombrante, se fait à partir de quelques donneurs dont on utilise le sang pour fabriquer un concentré plaquettaire congelé. L'autre, beaucoup plus simple, utilise plutôt des extraits déshydratés à froid et obtenus de plusieurs milliers de donneurs.

Quoique plus encombrante, la première technique est plus sécuritaire pour les hémophiles, puisque le nombre des donneurs est beaucoup plus faible. Si risque qu'il y avait vraiment, cette technique déjà disponible permet de le réduire au minimum, conclut le Dr Laverdière.

## « Alternatives » conteste les investissements de l'Hydro

COMPTON (PC) — La tenue d'un conseil des ministres est souvent l'occasion pour des regroupements peu ou pas connus de se faire entendre, compte tenu du grand nombre de journalistes présents.

Le groupe Alternatives n'a pas échappé à cette règle, vendredi, en venant critiquer ce qu'il appelle un manque de planification dans la politique d'investissements d'Hydro-Québec.

C'est, en particulier, aux énormes investissements à des fins d'exportation d'électricité, comme le préconise le chef libéral, M. Robert Bourassa, que s'en prend ce groupe, formé il y a un an et en relation avec divers mouvements écologistes américains.

« Nous demandons au gouvernement du Québec de respecter le plan d'austérité déposé par Hydro-Québec et d'abandonner sa politique d'exportation massive d'électricité pour une politique d'utilisation de l'électricité chez nous », ont affirmé M. Pierre Lacombe et Mme Hannah Obermeier, porte-parole d'Alternatives.


Déjà, la dette à long terme d'Hydro-Québec atteint les \$18 milliards de sorte qu'un quart de son actif seulement lui appartient. Enfin, Alternatives réclame de nouvelles études et un débat public sur les dangers possibles d'une ligne d'interconnexion de plusieurs milliers de kilovolts traversant l'Estrie pour alimenter les compagnies américaines de services publics.

A G E N D A

## DÉJEUNERS CAUSÉRIES

Mardi 15 novembre - midi

Hôtel Le Quatre Saisons



M. David L. Johnston


«Montréal, ville universitaire»

Voilà le thème de cette causerie que prononcera M. David L. Johnston, principal et vice-chancelier de l'Université McGill. M. Johnston préside, depuis 1979, à la destinée de ce pilier du réseau universitaire québécois qui jouit d'une réputation d'excellence dépassant nos frontières.

Renseignements et réservations: 866-2861

---

À venir 22 novembre: Jean-Denis Vincent  
Président et chef des opérations  
Alliance Mutuelle-Vie



### La Chambre de commerce du district de Montréal

1080, côte du Beaver Hall - Montréal, Québec - H2Z 1T1

## Résultats

loto québec

---

**Loto 6/36** Prochain GROS LOT 100.000.00\$

Date 11-11-83

3	7	16	28	31	33	6
---	---	----	----	----	----	---

6/6 4 50.672,20 \$

5/6+ 7 17.373,30 \$

5/6 247 738,50 \$

4/6 9148 55,40 \$

Ventes totales 2.215.508,00 \$

MISE-TOT 23 31 34 35

Gagnants 258

Lot 193,80 \$

---

**Mini Loto** 150182 50 000\$

Date 11-11-83

50182	LOIS 5 000\$	182	LOIS 50\$
0182	LOIS 250\$	82	LOIS 5\$

---

**Provincial** 3985976 500 000\$

Date 11-11-83

985976	LOIS 50 000\$	5976	LOIS 100\$
85976	LOIS 1 000\$	976	LOIS 25\$
		76	LOIS 10\$

---

**La Quotidienne** Semaine du 07-11-83

3	L 360	M 978	M 002	J 747	V 907	S 128
4	6353	5438	4488	9696	2838	1638

---

**Loto 6/49** Prochain GROS LOT 500.000.00\$

Date 12-11-83

1	2	7	13	22	31	5
---	---	---	----	----	----	---

6/6 2 493.245,60 \$

5/6+ 9 32.295,90 \$

5/6 185 939,70 \$

4/6 10051 44,40 \$

3/6 156985 10,00 \$

Ventes totales 6.506.867,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Le régime d'épargne-actions

### un moyen de réduire vos impôts.

Vous aimeriez profiter des avantages fiscaux d'un réa, mais vous hésitez parce que l'administration et le suivi d'un tel régime vous semblent complexes.

Le Réa de la Fiducie du Québec a été conçu pour vous. Vous n'avez qu'à communiquer avec l'une de nos succursales et choisir les titres que vous désirez acquérir.

Vous devez agir rapidement car, à cette période de l'année, le nombre d'actions admissibles est limité.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers. Et rappelez-vous que nous pouvons vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.

**Chicoutimi** (418) 549-5746  
1-800-463-9657  
Place du Royaume

**Laval** (514) 668-5223  
1-800-361-3803  
Place Val des Arbres

**Montréal** (514) 286-3225  
1-800-361-6840, poste 3225  
Complexe Desjardins

**Québec** (418) 653-6811  
1-800-463-4792  
Place Belle Cour  
Sainte-Foy

**Sherbrooke** (819) 566-5667  
1-800-567-6920  
Place Jacques-Cartier



## Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

desjardins

# Les États-Unis s'engagent à défendre la Corée du Sud

SEOUL (AFP) — Le président Ronald Reagan a renouvelé hier à Séoul l'engagement ferme des États-Unis à défendre la Corée du Sud et à renforcer le potentiel d'action militaire des 39 000 soldats américains basés en Corée du Sud.

Dans un communiqué conjoint avec le président sud-coréen Chun Doo-Hwan, M. Reagan, à l'issue de sa visite officielle de trois jours en Corée du Sud, a confirmé que les États-Unis continueraient de fournir les armes et la technologie propres à assurer la défense sud-coréenne.

La sécurité de la Corée du Sud est un « pivot » pour la paix et pour la stabilité de

l'Asie du Nord-Est et elle est « vitale » pour la sécurité des États-Unis, a déclaré le président américain.

Les deux dirigeants se sont engagés à respecter les termes du traité de défense mutuelle américano-coréen signé en 1953, en soulignant que cette alliance avait dissuadé toute agression depuis plus de trente ans.

Selon le communiqué, il faut maintenir la dissuasion et la stabilité dans la péninsule sud-coréenne pour assurer la paix non seulement en Corée du Sud mais dans toute l'Asie du Nord-Est, une région que les deux chefs d'État ont estimée d'une importance stratégique cruciale.

MM. Reagan et Chun ont également dénoncé la responsabilité de la Corée du Nord dans l'attentat à la bombe perpétré le mois dernier à Rangoon, la capitale birmane, qui a décimé le cabinet sud-coréen. Ils ont invité la communauté internationale à prendre des sanctions effectives contre Pyongyang, qui a démenti toute implication dans l'opération.

M. Reagan, réitérant la position américaine, a confirmé qu'il n'engagerait pas de négociations avec la Corée du Nord sans la participation à part entière de la Corée du Sud. Toute démarcation unilatérale auprès de la Corée du Nord qui ne se traduirait pas par une démarcation réciproque des principaux alliés de Pyongyang en direction de la Corée du Sud, ne servirait pas la stabilité et la paix dans la région, estime le communiqué conjoint.

M. Reagan et M. Chun ont exprimé leur satisfaction devant la croissance du commerce bilatéral, qui s'est élevé à plus de 11 milliards de dollars en 1982.

Sur la question des droits de l'homme, les deux présidents ont affirmé l'importance de la défense et du renforcement des institutions qui servent la liberté, l'ouverture et la stabilité politiques, selon le communiqué.

Enfin, les deux chefs d'État se sont accordés sur le principe d'une prochaine visi-

site de M. Chun aux États-Unis à une date qui doit être fixée ultérieurement.

Le président Ronald Reagan a fait hier un geste hautement symbolique en allant dans la zone de démarcation entre les deux Corées réaffirmer avec fermeté, mais sans agressivité, sa détermination de contenir le communisme dans le monde.

En se rendant à portée de fusil des positions avancées nord-coréennes, M. Reagan a ainsi braqué les projecteurs de l'opinion internationale sur l'opposition entre la liberté et la « haine et l'oppression » personnifiées, selon lui, par le régime de Pyongyang.

La venue du président Reagan « aux avant-postes » de la liberté aura été le point d'orgue de sa tournée au Japon et en Corée du Sud qui s'achève aujourd'hui.

La visite des troupes américaines à la zone de démarcation est une tradition pour les présidents américains. M. Reagan a cependant symboliquement tenu à s'approcher un peu plus près que son prédécesseur, Jimmy Carter, de la ligne qui marque la séparation entre les deux pays.

Mais, à l'un des endroits du monde où la confrontation Est-Ouest est la plus visible, M. Reagan s'est gardé de faire monter encore d'un cran les tensions déjà au plus haut dans cette région du monde depuis la destruction par la chasse soviétique de

l'avion sud-coréen et l'attentat de Rangoon qui a décimé le gouvernement du président Chun Doo Hwan et dont la responsabilité a été attribuée à la Corée du Nord.

Venu en limousine noire s'adresser aux soldats américains qui gardent la ligne de démarcation, M. Reagan a prononcé sur un ton ostensiblement calme et posé un discours relativement modéré.

Le président américain a profité du décor spectaculaire du camp retranché de Camp Liberty Bell aux abords de la zone délimitée pour souligner que le rôle de l'armée américaine en Corée, comme à Beyrouth et à la Grenade, était de défendre la liberté.

Le président sud-coréen Chun Doo Hwan a dramatisé la montée au front de M. Reagan en affirmant qu'il était prêt « à tout moment » à ordonner « un barrage d'artillerie » et qu'il suivait de « minute par minute » les déplacements du président américain dans la zone de démarcation.

Mais dans ce décor de guerre, la visite du président américain s'est déroulée comme à la parade en un spectacle parfaitement mis en scène pour les caméras de télévision, malgré les importantes mesures de sécurité.

Le ton modéré adopté par M. Reagan illustre le mes-



Le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, et son homologue de la Corée du Sud, M. Chun Doo-Hwan, semblent satisfaits de leurs entretiens. Dans un communiqué conjoint, à l'issue de sa visite officielle de trois jours dans ce pays, le président Reagan a confirmé que les États-Unis continueraient de fournir les armes et la technologie pour assurer la défense sud-coréenne.

À Séoul, dans ses entretiens avec le président Chun, M. Reagan a prôné la retenue vis-à-vis de Pyongyang après l'attentat de Rangoon. Il a exclu toutes représailles violentes en soulignant que ce drame se retournerait contre la Corée du Nord en accroissant son isolement sur la scène internationale, a-t-on indiqué dans son entourage.

Le président Reagan dont la cote de popularité a remonté fortement aux États-Unis à la suite de l'invasion de la Grenade, a de nouveau fait appel au sentiment patriotique des Américains en se rendant « à l'endroit précis où la liberté et le communisme se regardent face à face », selon l'expression de son porte-parole, M. Larry Speakes.

## Pérou: élections mouvementées

LIMA (Reuter) — Une série d'attentats à la bombe se sont produits hier dans deux cités andines, aux premières heures des élections municipales péruviennes, que les extrémistes maoïstes du Sentier lumineux ont promis de saboter.

Neuf explosions se sont produites à Ayacucho et à Huancavelica, sans apparentement faire de victimes.

Selon des habitants d'Ayacucho, la grève générale de 72 heures organisée par le Sentier lumineux en protestation contre le scrutin s'est poursuivie pour le second jour.

À Lima, plus de 8.000 policiers patrouillaient dans la ville, et quelque 4.000 soldats

montaient la garde près des bureaux de vote après des attentats la veille au soir contre des bureaux de partis politiques qui ont tué trois policiers et blessé deux civils.

Les deux partis visés étaient le Parti d'Action populaire (AP), et le Parti populaire chrétien (PPC).

Une bombe a également explosé à Lima, mais sans faire de victimes.

## L'Irak menace le pétrole du nord de l'Irak

TÉHÉRAN (AFP) — Le président du Parlement iranien, l'hodjatolislam Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, a publiquement souligné la vulnérabilité des champs pétrolifères du nord de l'Irak en laissant prévoir de « futures opérations », à l'issue de la réunion samedi soir du conseil supérieur de défense iranien.

« Le nord de l'Irak, qui contient d'importantes ressources, est plus que jamais vulnérable », a dit l'hodjatolislam Rafsandjani dont les propos étaient publiés hier matin par les organes d'information iraniens.

Le dirigeant iranien a ainsi confirmé les interprétations des observateurs selon lesquelles les offensives iraniennes dans le nord de l'Irak visent en fait le pétrole de cette région.

« Les offensives Aurore 2 et Aurore 4 ont répondu à nos objectifs et les futures opérations vont également ouvrir d'autres voies », a-t-il ajouté. L'offensive en cours Aurore 4, lancée le 20 octobre, a-t-il précisé, a permis l'occupation de plus de 700 km<sup>2</sup> de territoire irakien, environ 18.000 soldats irakiens ayant été mis hors de combat.

L'hodjatolislam Rafsandjani a une nouvelle fois laissé planer, mais avec une modération relative remarquée par les observateurs, la menace d'un blocus du détroit d'Ormuz dans l'hypothèse où l'Irak serait privé de son pétrole.

« Si l'Irak peut nous priver de notre pétrole, avec le nouveau matériel (de guerre) qu'il vient d'obtenir et si nous ne pouvons plus utiliser la mer pour l'exporter, nous fermerons le détroit d'Ormuz », a-t-il déclaré sans parler toutefois directement de la récente livraison à l'Irak d'avions Super-Étendard français.

« Nous pensons qu'il ne faut pas qu'il y ait d'aventurisme dans le golfe Persique, a-t-il poursuivi, et nous essaierions tant que possible de ne pas étendre la guerre au Golfe ».

À propos d'éventuels bombardements irakiens dans le golfe contre le port de Bandar Khomeini et l'île de Kharg (principal terminal pétrolier iranien), le président du Parlement a souligné que les Irakiens « ont déjà attaqué dans le passé, mais leurs attaques n'ont pas été efficaces ».

Il a répété que l'Irak, bien qu'ayant rejeté la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU sur le golfe, respectait dans la pratique une grande partie de ce texte: pas d'opérations militaires dans le golfe, pas d'attaques contre les bateaux, les puits de pétrole, les ressources maritimes et les zones civiles.

## Inter Loto

Date 11 NOV. 83

Inter Loto

434786 250 000\$

34786	2 500\$
4786	250\$
786	50\$
86	10\$

Gros lots de 25 000\$

299228
103339
994342

NUMÉROS MOBILES

52870	2 500\$
2365	250\$
635	50\$

1 lot boni de 100 000 \$

765 A 957

Numéros non décomposables  
1 000 lots bonis de 500 \$ chacun

102A672	240A033	364A640	505A053	627A836	749A231	869A720	191B308	322B301	448B413	577B765	684B804	799B541
103A653	242A778	370A085	506A124	630A511	751A569	871A404	193B129	322B944	449B808	583B622	685B242	801B168
104A906	242A985	374A044	506A474	630A657	752A696	872A033	195B403	323B222	450B734	583B892	686B409	802B667
107A339	243A335	375A793	507A934	632A340	756A622	873A323	195B821	323B681	453B232	584B682	686B689	803B322
108A294	243A547	376A378	511A694	632A597	758A767	873A362	196B201	328B713	456B986	585B309	687B210	803B613
112A314	248A655	378A846	513A254	633A082	758A788	876A823	198B719	331B216	458B126	585B707	689B319	804B033
112A324	249A409	384A080	513A665	633A270	759A111	878A601	199B173	331B234	458B881	585B901	690B464	805B451
112A329	249A460	387A700	514A458	636A450	759A141	880A178	202B939	331B697	459B514	585B915	691B298	806B364
113A717	251A167	388A178	519A190	638A768	759A589	882A337	203B017	332B397	459B890	586B049	691B575	806B387
116A569	252A073	390A841	521A048	641A562	760A779	882A625	203B507	335B704	461B197	587B077	691B676	806B905
120A585	252A470	394A399	525A082	642A072	761A085	882A731	203B923	340B254	463B000	589B127	691B907	807B934
121A240	257A469	395A067	525A128	644A377	761A658	882A848	204B097	342B234	465B868	590B477	693B466	808B240
121A646	258A108	395A752	531A106	646A859	763A110	883A035	205B016	344B845	467B759	592B325	694B069	809B301
121A647	259A592	396A285	532A215	651A807	765A487	886A073	205B209	345B185	470B383	593B052	695B319	810B884
124A146	259A607	397A817	532A409	652A205	766A417	886A599	205B919	346B985	470B949	593B507	700B454	811B088
130A442	264A792	399A251	533A513	652A574	766A473	889A472	209B575	347B657	477B661	593B636	703B213	811B455
131A619	267A966	406A449	534A936	653A368	766A709	890A482	210B990	348B201	477B945	594B768	703B596	811B979
133A200	272A102	408A722	535A169	654A770	773A690	891A911	210B403	348B939	478B618	594B831	703B875	812B094
134A925	272A323	408A758	538A077	655A827	774A955	894A016	211B294	352B242	481B834	595B033	704B504	814B494
140A334	272A855	408A840	538A345	659A512	777A402	894A991	217B364	354B645	484B115	598B990	705B863	815B163
141A445	273A054	409A753	539A237	659A734	778A222	896A339	220B873	355B458	486B661	600B369	706B290	815B586
142A084	273A879	411A126	542A167	660A477	781A674	897A888	222B554	356B791	487B842	602B876	706B698	816B633
144A155	275A310	412A630	543A570	661A209	782A910	899A567	224B590	358B630	488B425	604B422	706B985	816B671
146A906	276A172	413A453	544A136	662A433	783A123	100B492	224B837	359B703	493B261	612B013	709B174	819B137
148A356	276A259	414A276	544A856	664A085	785A148	100B553	229B494	360B592	494B488	612B557	710B582	821B688
150A013	278A975	415A405	545A144	665A458	790A362	104B425	233B942	361B682	495B149	612B992	712B010	822B008
150A969	279A242	415A599	546A546	666A149	793A493	109B430	234B551	362B406	495B947	613B430	712B536	822B140
152A003	280A135	418A892	548A897	666A930	797A147	109B432	234B920	364B428	496B376	614B005	712B542	824B553
152A022	280A583	419A269	548A980	667A045	797A811	109B920	235B510	367B180	499B013	615B378	713B839	825B064
155A271	284A382	420A391	552A358	667A410	799A128	112B591	238B155	367B533	500B610	615B490	713B911	830B266
155A825	285A052	420A554	553A193	667A809	799A483	112B858	240B903	367B843	504B034	616B278	715B861	831B275
158A056	285A291	421A723	555A150	668A277	799A958	114B463	244B337	367B941	505B149	616B502	719B070	832B256
162A822	286A597	422A899	558A807	675A025	806A024	114B468	246B339	372B306	506B179	616B808	721B176	832B592
166A583	288A276	423A282	559A850	675A493	807A819	114B941	249B925	374B401	506B358	618B345	721B308	832B819
166A862	290A327	424A108	560A710	677A402	809A088	115B763	250B819	376B003	508B119	621B479	721B779	833B361
167A644	291A338	426A080	561A196	677A915	810A979	117B477	253B067	377B402	509B465	621B695	723B964	835B928
170A302	293A939	429A004	565A350	678A880	812A192	117B755	256B173	377B480	509B702	622B497	724B136	837B986
171A285	294A643	429A550	566A811	682A476	814A676	119B911	259B074	379B515	510B086	623B292	726B100	838B594
171A916	297A699	429A748	567A414	684A476	816A996	120B637	261B658	381B514	512B859	624B132	727B364	839B666
173A834	298A047	433A479	569A332	687A401	817A240	123B804	264B417	382B198	516B068	624B492	728B221	840B633
174A541	302A378	435A829	570A662	687A441	817A996	124B968	265B426	386B322	518B605	624B694	729B066	841B577
176A555	303A216	436A691	572A868	690A690	818A812	125B338	266B580	386B437	522B851	628B463	729B087	841B696
179A714	306A535	437A819	574A070	691A292	819A030	126B203	266B797	391B435	526B692	628B784	734B840	843B561
180A557	307A287	439A316	574A297	692A709	820A274	132B706	267B871	392B523	527B159	629B467	734B407	844B581
180A957	308A923	441A501	576A310	695A720	821A593	135B344	268B038	392B751	527B418	632B095	738B347	845B760
181A860	310A678	441A597	577A071	695A776	823A093	135B490	275B577	394B686	527B490	635B048	738B878	847B640
184A804	311A542	443A518	579A749	696A354	823A316	136B417	275B691	395B863	528B055	635B920	739B839	849B853
186A629	312A886	443A614	581A851	697A398	823A840	138B700	277B252	396B441	528B315	637B538	7	

# Washington lance un sévère avertissement à Damas

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le conseiller du président Ronald Reagan pour les affaires de sécurité, M. Robert McFarlane, a lancé hier un avertissement à la Syrie, en laissant entendre que les États-Unis réagiraient si leurs avions étaient de nouveau attaqués au-dessus du Liban.

Jedi dernier, des batteries anti-aériennes syriennes avaient ouvert le feu sur des avions américains F-14 Tomcat au-dessus du Liban. Aucun des appareils n'avait été atteint.

Faisant allusion à la récente intervention américaine à la Grenade, M. McFarlane, qui était interrogé depuis Séoul par la chaîne de télévision CBS, a déclaré: « Les États-Unis ont indiqué

clairement récemment dans d'autres parties du monde, aux Caraïbes, qu'ils prennent très au sérieux les menaces contre la vie des citoyens américains ».

Selon M. McFarlane, les États-Unis ont ainsi fait clairement comprendre « qu'ils n'admettent pas ces menaces, que ce soit de la part de la Syrie ou de tout autre pays ».

Le conseiller du président Reagan a néanmoins estimé qu'un conflit avec la Syrie était peu probable. Mais, a-t-il conclu, les autorités de Damas devraient « revoir de manière plus réaliste » leur appréciation sur l'engagement américain au Liban.

Par ailleurs, interrogé sur une autre chaîne de télévision, le secrétaire d'État

George Shultz a affirmé que les États-Unis continueraient à négocier avec la Syrie, même si Washington est préoccupé, a-t-il dit, par la « domination » de la Syrie sur le Liban et l'OLP.

La visite que le président Amine Gemayel devait faire à Damas aujourd'hui a été reportée en raison d'une maladie soudainement contractée par le président Hafez al-Assad, chef de l'État syrien, apprenant hier soir de source libanaise autorisée.

Le ministre syrien des Affaires étrangères Abdel Halim Khaddam est attendu à Beyrouth jeudi pour préparer la rencontre entre les deux chefs d'État dont la nouvelle date n'a pas été encore fixée.

Selon Radio-Beyrouth, le président Assad doit être hospitalisé. Elle ne donne pas d'autres détails.

La radio ajoute que le président Gemayel a été informé au téléphone par M. Khaddam. Le président Assad, âgé de 53 ans, a toujours été présumé en bonne santé, quoique sa vie privée reste entourée de secret.

C'eût été la première visite en Syrie du chef d'État libanais depuis son élection à la présidence en septembre 1982.

La radio a annoncé l'arrivée à Beyrouth de M. Donald Rumsfeld, nouvel ambassadeur américain au Proche-Orient. M. Rumsfeld s'est rendu dès son arrivée chez le président Gemayel.

Par ailleurs, des appareils non identifiés ont survolé la capitale en soirée. Ces chasseurs américains F-14 Tomcats ont déjà effectué de tels vols, mais jusqu'à présent de jour.

Sous un ciel bas et sombre, les derniers combattants palestiniens fidèles à Yasser Arafat vivaient dans l'attente, comme désœuvrés, hier à Tripoli (Liban-Nord).

À Zahrien, le secteur de Tripoli où Arafat a établi le dernier quartier général qu'il contrôle encore, les rumeurs circulent sur le maintien du cessez-le-feu.

À Baddaoui, le dernier camp encore contrôlé par les hommes d'Arafat, les rues sont quasiment désertes et les combattants loyalistes essaient d'échapper aux tireurs embusqués. À la mi-journée, quelques bombardements viennent troubler le calme dans le camp, puis tout retombe dans le silence.

Les prétentions de la Syrie à exercer un leadership régional au Proche et au Moyen-Orient ont placé l'Union soviétique et les États-Unis devant un nouveau défi, constatent les observateurs diplomatiques à Paris.

La visite à Moscou, vendredi, du ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, et le départ pour Damas, samedi, de M. Donald Rumsfeld, représentant spécial du président Ronald Reagan pour les négociations au Proche-Orient, dont la mission reste entourée du plus grand secret, témoignent de l'intérêt que portent les deux superpuissances à la Syrie.

Par sa superficie, sa population et ses ressources, cet État ne vient qu'au troisième rang dans la région, derrière l'Égypte et l'Irak. Mais le « repli sur le Nil » que, selon l'expression d'un haut diplomate français, on observe de la part de l'Égypte depuis la mort du président Anouar Sadate, et le conflit avec l'Irak qui mobilise toutes les ressources militaires, diplomatiques et économiques de l'Irak, ont créé dans la région un vide que la Syrie s'est efforcée de remplir en offrant à l'Union soviétique la possibilité de reprendre pied au Proche-Orient.

Damas, estime un expert de l'Institut français des relations internationales, a su profiter habilement d'une situation qui lui était défavorable après sa défaite du mois de juin 1982 sur les forces israéliennes au Liban, en usant de sa capacité de blocage de toute solution au Proche-Orient, en entretenant dans la région une ten-

sion permanente et en exploitant à son avantage les rivalités des superpuissances en Méditerranée orientale.

Cette « capacité de nuisance » de la Syrie, pour employer une formule chère à l'administration américaine - certains diplomates français n'hésitent pas, en privé, à parler de « terrorisme d'État » - propos des méthodes employées par le régime de Damas - semble avoir amené Moscou et Washington à garder toutes leurs options ouvertes à l'égard de ce pays.

Déjà, après la visite du secrétaire d'État américain George Shultz à Damas, au printemps de 1983, une commission de travail syro-américaine sur le Liban avait été créée pour maintenir le dialogue entre les deux pays. Et Washington, sous l'influence

notamment d'un groupe de diplomates restés fidèles à l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, n'a pas perdu espoir, sinon de « retourner » le régime de Damas, du moins de le « récupérer », en reconnaissant officiellement ses intérêts au Liban et ses droits de tutelle sur le mouvement palestinien.

Liée depuis 1980 à Damas par un traité d'amitié et de coopération, Moscou, de son côté, commence à prendre ombrage des risques que commence à faire courir à sa réputation d'allié naturel des mouvements de libération offensive syrienne contre les forces palestiniennes restées fidèles à M. Yasser Arafat dans la région de Tripoli.

En outre, le Kremlin, déjà échaudé par de nombreux

déboires au Proche-Orient, en Égypte notamment, juste avant la guerre d'octobre 1973, ne semble pas rester insensible à l'argument développé par M. Arafat, selon lequel la Syrie, en s'attaquant à l'indépendance de l'OLP, fait le jeu d'Israël et des États-Unis.

C'est d'ailleurs dans le sens d'un avertissement à Damas que les observateurs ont interprété à la fois la publication par l'agence Tass, mercredi dernier, avec trois semaines de retard, d'un message de M. Arafat à M. Youri Andropov, et l'insistance avec laquelle M. Andreï Gromyko a souligné, vendredi, devant M. Khaddam, « la nécessité urgente de surmonter les divergences et de restaurer l'unité au sein du mouvement de la résistance palestinienne ».

# Le climat social se dégrade de plus en plus en Pologne

VARSOVIE (AFP) — Psychose de pénurie, persistance des manifestations de soutien à Solidarité, mécontentement des nouveaux syndicats officiels: le climat social s'est brusquement dégradé en Pologne, où le régime, aux prises avec une crise économique qu'il n'arrive pas à juguler, ne cache plus ses inquiétudes.

Signalée depuis des mois par l'opposition, cette dégradation a éclaté au grand jour au début du mois avec la réintroduction-surprise, à compter du 1er novembre, du rationnement du beurre et des graisses animales, suivie aussitôt d'un tollé général dans l'opinion.

Pris de court, le gouvernement a tout fait pour désamorcer les tensions: excuses publiques, blâme au ministre du Commerce intérieur, M. Zygmunt Laskowski, dont deux adjoints ont perdu leur poste pour avoir insuffisamment expliqué la nécessité de la mesure.

Mais rien n'y a fait. Depuis, les Polonais stockent à qui mieux mieux huile, savon, poudre à lessive, sel, de crainte que ces produits ne soient à leur tour rationnés. Des rumeurs courent dans tout le pays sur une diminution des rations actuelles de viande (2,5 kg en moyenne par personne et par mois), et même sur l'émission d'une nouvelle monnaie.

Le vice-premier ministre Janusz Obodowski, chargé de l'Économie, a bien sûr démenti, mais le fait est là, les auto-

rités ne jouissent d'aucune confiance de la part d'une population de plus en plus durement touchée dans son pouvoir d'achat, en raison notamment d'une inflation galopante (25 % en 1983) que les hausses de salaires ne parviennent pas à compenser.

Même les nouveaux syndicats mis en place par le régime se rebiffent. Réunis récemment, leurs dirigeants ont notamment fustigé l'incurie en matière économique et le peu de crédibilité de la propagande officielle.

L'air politique majeur, le pouvoir a reconnu publiquement la nécessité d'une « analyse urgente » face aux « symptômes d'une détérioration des sentiments des travailleurs ». La situation paraît d'autant plus préoccupante que de nouvelles hausses des prix alimentaires, allant de 10 à 50 % cent selon les produits, sont prévues au début de 1984.

Soumis à une consultation nationale d'un mois, le projet à double option de l'Office des prix, publié dans le détail samedi par la presse, a de quoi faire frémir bien des Polonais, dont plus d'un tiers, selon les données officielles, sont économiquement faibles, avec un revenu mensuel par tête inférieur à 7,000 zlotys (70 dollars environ).

Si les hausses prévues se cantonnent entre 10 et 15 % pour certains produits (fromages, lait, graisses, viande et char-

cuterie de qualité inférieure), les prix s'envolent pour nombre d'articles alimentaires de base.

Ainsi, suivant l'une ou l'autre des deux options proposées, le pain augmenterait de 37,5 ou de 50 %, la farine (rationnée) de 34,8 ou 47,8 %, le beurre (rationné) de 35 ou 37,6 %, les pâtes de 39,3 ou 50 %. La viande ou la charcuterie (rationnées) de qualité supérieure connaîtraient des augmentations du même ordre.

Conscient de ne disposer que d'une étroite marge manœuvrière, les autorités ont tenu à préciser qu'il ne s'agissait que d'un projet, dans le souci visible d'éviter tout « dérapage » social.

En tout cas, le test est attendu avec intérêt par l'opposition, où l'on souligne que les récentes manifestations de plusieurs milliers de personnes en faveur de Solidarité, vendredi à Cracovie et Varsovie, ont apporté la preuve que le syndicat dissous de Lech Walesa reste ancré dans les esprits et que la normalisation n'est toujours pas entrée dans les faits.

De leur côté, les clandestins sont déjà à pied d'œuvre. La direction nationale clandestine de Solidarité (TKK) a appelé les militants du syndicat hors-la-loi à organiser dans les entreprises des « actions de protestations » contre la détérioration du niveau de vie et contre une « politique qui conduit infailliblement le pays à la catastrophe ».

La visite à Moscou, vendredi, du ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, et le départ pour Damas, samedi, de M. Donald Rumsfeld, représentant spécial du président Ronald Reagan pour les négociations au Proche-Orient, dont la mission reste entourée du plus grand secret, témoignent de l'intérêt que portent les deux superpuissances à la Syrie.

Par sa superficie, sa population et ses ressources, cet État ne vient qu'au troisième rang dans la région, derrière l'Égypte et l'Irak. Mais le « repli sur le Nil » que, selon l'expression d'un haut diplomate français, on observe de la part de l'Égypte depuis la mort du président Anouar Sadate, et le conflit avec l'Irak qui mobilise toutes les ressources militaires, diplomatiques et économiques de l'Irak, ont créé dans la région un vide que la Syrie s'est efforcée de remplir en offrant à l'Union soviétique la possibilité de reprendre pied au Proche-Orient.

Damas, estime un expert de l'Institut français des relations internationales, a su profiter habilement d'une situation qui lui était défavorable après sa défaite du mois de juin 1982 sur les forces israéliennes au Liban, en usant de sa capacité de blocage de toute solution au Proche-Orient, en entretenant dans la région une ten-

tion permanente et en exploitant à son avantage les rivalités des superpuissances en Méditerranée orientale.

Cette « capacité de nuisance » de la Syrie, pour employer une formule chère à l'administration américaine - certains diplomates français n'hésitent pas, en privé, à parler de « terrorisme d'État » - propos des méthodes employées par le régime de Damas - semble avoir amené Moscou et Washington à garder toutes leurs options ouvertes à l'égard de ce pays.

Déjà, après la visite du secrétaire d'État américain George Shultz à Damas, au printemps de 1983, une commission de travail syro-américaine sur le Liban avait été créée pour maintenir le dialogue entre les deux pays. Et Washington, sous l'influence

notamment d'un groupe de diplomates restés fidèles à l'ancien secrétaire d'État Henry Kissinger, n'a pas perdu espoir, sinon de « retourner » le régime de Damas, du moins de le « récupérer », en reconnaissant officiellement ses intérêts au Liban et ses droits de tutelle sur le mouvement palestinien.

Liée depuis 1980 à Damas par un traité d'amitié et de coopération, Moscou, de son côté, commence à prendre ombrage des risques que commence à faire courir à sa réputation d'allié naturel des mouvements de libération offensive syrienne contre les forces palestiniennes restées fidèles à M. Yasser Arafat dans la région de Tripoli.

En outre, le Kremlin, déjà échaudé par de nombreux

déboires au Proche-Orient, en Égypte notamment, juste avant la guerre d'octobre 1973, ne semble pas rester insensible à l'argument développé par M. Arafat, selon lequel la Syrie, en s'attaquant à l'indépendance de l'OLP, fait le jeu d'Israël et des États-Unis.

C'est d'ailleurs dans le sens d'un avertissement à Damas que les observateurs ont interprété à la fois la publication par l'agence Tass, mercredi dernier, avec trois semaines de retard, d'un message de M. Arafat à M. Youri Andropov, et l'insistance avec laquelle M. Andreï Gromyko a souligné, vendredi, devant M. Khaddam, « la nécessité urgente de surmonter les divergences et de restaurer l'unité au sein du mouvement de la résistance palestinienne ».

dropov qui circulent depuis quelques jours en Occident. Les analystes occidentaux à Moscou notent d'ailleurs que rien ne permet d'accréditer ces rumeurs. Le numéro soviétique continue à signer des décrets, et aucune modification des programmes de la radio et de la télévision n'a été notée.

La télévision a rediffusé hier matin le compte-rendu d'une conférence de la hiérarchie militaire tenue vendredi et au cours de laquelle l'armée a fait serment de fidélité au « camarade Youri Andropov, secrétaire général du PCUS, président du Soviet suprême et président du conseil de la défense ».

Les analystes relèvent également que les médias soviétiques ont rendu compte vendredi, comme à l'accoutumée, de la réunion hebdomadaire du Bureau politique, instance suprême du parti, tandis que la télévision a diffusé des images d'une session du présidium du Soviet suprême (présidence du Parlement).

Tous ces indices marquent, aux yeux des observateurs, la volonté de la direction soviétique de montrer que l'activité politique en URSS se poursuit sans à-coups, malgré l'absence physique du chef du parti et de l'État.

# L'avocat de Barbie accuse la résistance française d'avoir dénoncé Jean Moulin

PARIS (AFP) — L'avocat de l'ancien officier nazi Klaus Barbie, Me Jacques Vergès, a accusé « de hauts responsables » de la résistance française d'avoir provoqué volontairement en 1943 l'arrestation par la Gestapo de leur chef Jean Moulin, et imputé le suicide en prison de ce dernier à la « trahison » de ses amis.

Me Jacques Vergès, qui assure la défense de l'ancien chef de la Gestapo à Lyon livré aux autorités françaises par la Bolivie en février dernier, affirme dans un livre récemment paru sous le titre de *Pour en finir avec Ponce-Pilate* que « Jean Moulin n'a pas été effacé du monde par la barbarie nazie, mais livré aux Allemands par d'autres résistants pour des raisons personnelles et politiques de pouvoir et d'intérêt ».

En conséquence, poursuit Me Vergès, « si Jean Moulin est mort, ce n'est pas à la suite des coups reçus par Barbie, c'est parce que devant l'ampleur de la trahison

autour de lui, il a estimé que c'était le seul moyen de se comporter dignement ».

Me Vergès, qui déclare posséder des preuves à l'appui de ses affirmations, accuse le gouvernement français de vouloir faire avec son client « un remake un peu médiocre du procès Eichmann », une entreprise périlleuse selon lui. « On veut la vérité, Barbie le dira. Mais je ne sais pas si c'est ce que souhaitent les apprentis-sorciers », ajoute-t-il.

Le paradoxe dans cette affaire qui suscite une vive curiosité du public français, notent les observateurs, c'est que l'histoire encore trouble de l'arrestation par Klaus Barbie du chef de la résistance Jean Moulin le 21 juin 1943 et de sa mort quelques semaines plus tard ne fait pas partie du dossier d'accusation de Klaus Barbie constitué par la Justice française.

L'assassinat présumé de Jean Moulin constitue en effet un crime de guerre, qui

bénéficie de la prescription 40 ans après les faits, et Barbie n'en est donc pas justiciable. « Mais tout le jeu de Barbie et de son avocat c'est de faire entrer le dossier Moulin dans le procès, pour que Barbie devienne l'arbitre de querelles intestines de la résistance », souligne un spécialiste des questions judiciaires.

Dans l'état actuel de l'instruction, Klaus Barbie est inculpé de crimes contre l'humanité, imprescriptibles en France, pour sa participation présumée à l'arrestation en 1944 de plusieurs dizaines d'enfants juifs ensuite exterminés dans les chambres à gaz d'Auschwitz. Sur ce point, Me Vergès affirme que le dossier est vide, la seule pièce impliquant son client, un télégramme de transfert des enfants, étant selon lui un « faux grossier ».

C'est pourquoi Me Jacques Vergès se déclare aujourd'hui « sceptique » sur les chances de voir un jour s'ouvrir le procès. « La Justice

française doit libérer Barbie ou le supprimer », précise-t-il.

# Une ville dont on peut être fiers.

Fiers d'y travailler, fiers aussi d'y prospérer.

Notre nouveau siège social au centre-ville en est une preuve tangible.

Conçue selon les techniques les plus avancées, techniques entre autres de conservation d'énergie, la nouvelle Tour de la Banque Nationale illustre bien cet optimisme que nous inspire Montréal et la fierté que nous avons d'y progresser.

Michel Bélanger  
Président de la Banque Nationale du Canada

l'entreprise a une ville

# montréal

# À l'approche du déploiement des euromissiles La tension monte en G.-B.

LONDRES (AFP) — La tension a monté hier à Greenham Common, la base de la RAF où, selon le *Sunday Times*, les premiers des 160 euromissiles de l'OTAN prévus en Grande-Bretagne arriveront dès demain.

Le ministère de la Défense n'a pas voulu commenter cette information, mais, selon la police, cette nouvelle reprise par les médias a entraîné un regain de nervosité hier autour de cette base située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Londres et où, depuis près de deux ans, des femmes pacifistes manifestent contre le déploiement de ces missiles.

L'une des manifestantes a été arrêtée hier et, selon un témoin oculaire, les forces de l'ordre, qui ont été renforcées, construisent de nouveaux miradors le long de ce camp d'un périmètre de quatorze kilomètres, dont les pacifistes s'évertuent à cisailier les clôtures de fil de fer barbelé.

Le 2ème régiment de parachutistes, qui s'était illustré pendant la guerre des Malouines, est allé pendant le week-end prêter main forte aux détachements de l'armée et de la police qui protègent déjà les sites de ces missiles de moyenne portée qui seront servis par des spécialistes de l'armée des États-Unis.

Il y aura 96 Cruise à Greenham Common, le reste allant à Molesworth, autre base de la RAF, située dans le centre de l'Angleterre.

Si les Cruise sont bien déployés demain, ce seront les premiers en Europe, avant ceux qui sont prévus en RFA et en Sicile.

Selon le *Sunday Times*, l'arrivée de ces armements était prévue pour le 1er novembre. Mais le ministre de la Défense Michael Heseltine a préconisé le report de leur installation, pour laisser se calmer la tempête politique et la crise de confiance à l'égard des États-Unis consécutives à l'intervention

américaine à la Grenade.

L'invasion de la Grenade, État-membre du Commonwealth, à laquelle la Grande-Bretagne était opposée, avait provoqué aux Communes un débat sur les Cruise qui s'est conclu, comme on pouvait s'y attendre, par un vote favorable à leur déploiement.

Mais les doutes sur le contrôle réel du gouvernement britannique sur ces missiles et sur la crédibilité des États-Unis ne se sont pas manifestés seulement chez les travaillistes, opposés au déploiement, ou dans l'alliance SDP-libéraux, favorable au système de la double clé: ils ont atteint aussi certains députés conservateurs, qui manifestent leur inquiétude devant la démarche de la Maison-Blanche tendant, entre autres, comme c'est le cas actuellement pour le Liban, à inclure toute crise dans la confrontation Est-Ouest.

Margaret Thatcher elle-même n'a pas manqué de faire part à Washington de ses hésitations. Il ne fait néanmoins aucun doute qu'elle est convaincue de la nécessité de déployer les euromissiles prévus en Grande-Bretagne, comme il est clair que les Britanniques, selon les sondages, lui font confiance pour traiter ce problème, bien qu'ils craignent ces nouveaux armements.

Il n'empêche que la persistance du mouvement hostile à l'installation en Grande-Bretagne de ces missiles à moyenne portée, et les manifestations qui se déroulent autour de Greenham Common, inquiètent le gouvernement britannique comme les autorités américaines.

Il craignent d'avoir à tirer sur des civils si les pacifistes, qui poursuivent constamment leurs efforts pour pénétrer dans la base, atteignent leur objectif.

Le ministre de la Défense a répété récemment que les forces de l'ordre tireraient si les installations étaient menacées.

La visite que le président Amine Gemayel devait faire à Damas aujourd'hui a été reportée en raison d'une maladie soudainement contractée par le président Hafez al-Assad, chef de l'État syrien, apprenant hier soir de source libanaise autorisée.

Le ministre syrien des Affaires étrangères Abdel Halim Khaddam est attendu à Beyrouth jeudi pour préparer la rencontre entre les deux chefs d'État dont la nouvelle date n'a pas été encore fixée.

Selon Radio-Beyrouth, le président Assad doit être hospitalisé. Elle ne donne pas d'autres détails.

La radio ajoute que le président Gemayel a été informé au téléphone par M. Khaddam. Le président Assad, âgé de 53 ans, a toujours été présumé en bonne santé, quoique sa vie privée reste entourée de secret.

C'eût été la première visite en Syrie du chef d'État libanais depuis son élection à la présidence en septembre 1982.

La radio a annoncé l'arrivée à Beyrouth de M. Donald Rumsfeld, nouvel ambassadeur américain au Proche-Orient. M. Rumsfeld s'est rendu dès son arrivée chez le président Gemayel.

Par ailleurs, des appareils non identifiés ont survolé la capitale en soirée. Ces chasseurs américains F-14 Tomcats ont déjà effectué de tels vols, mais jusqu'à présent de jour.

Sous un ciel bas et sombre, les derniers combattants palestiniens fidèles à Yasser Arafat vivaient dans l'attente, comme désœuvrés, hier à Tripoli (Liban-Nord).

À Zahrien, le secteur de Tripoli où Arafat a établi le dernier quartier général qu'il contrôle encore, les rumeurs circulent sur le maintien du cessez-le-feu.

À Baddaoui, le dernier camp encore contrôlé par les hommes d'Arafat, les rues sont quasiment désertes et les combattants loyalistes essaient d'échapper aux tireurs embusqués. À la mi-journée, quelques bombardements viennent troubler le calme dans le camp, puis tout retombe dans le silence.

Les prétentions de la Syrie à exercer un leadership régional au Proche et au Moyen-Orient ont placé l'Union soviétique et les États-Unis devant un nouveau défi, constatent les observateurs diplomatiques à Paris.

La visite à Moscou, vendredi, du ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, et le départ pour Damas, samedi, de M. Donald Rumsfeld, représentant spécial du président Ronald Reagan pour les négociations au Proche-Orient, dont la mission reste entourée du plus grand secret, témoignent de l'intérêt que portent les deux superpuissances à la Syrie.

Par sa superficie, sa population et ses ressources, cet État ne vient qu'au troisième rang dans la région, derrière l'Égypte et l'Irak. Mais le « repli sur le Nil » que, selon l'expression d'un haut diplomate français, on observe de la part de l'Égypte depuis la mort du président Anouar Sadate, et le conflit avec l'Irak qui mobilise toutes les ressources militaires, diplomatiques et économiques de l'Irak, ont créé dans la région un vide que la Syrie s'est efforcée de remplir en offrant à l'Union soviétique la possibilité de reprendre pied au Proche-Orient.

Damas, estime un expert de l'Institut français des relations internationales, a su profiter habilement d'une situation qui lui était défavorable après sa défaite du mois de juin 1982 sur les forces israéliennes au Liban, en usant de sa capacité de blocage de toute solution au Proche-Orient, en entretenant dans la région une ten-

# Le pape invite les savants du monde à « désarmer la science »

(d'après AFP) — Le pape Jean-Paul II a invité samedi les savants du monde entier à refuser de se mettre au service de la guerre et à « désarmer la science » pour sauver « ce grand malade en danger de mort qu'est l'humanité entière ».

Le chef de l'Église catholique a lancé cet appel dans un important discours prononcé devant les participants à une session de l'Académie pontificale des sciences sur la « science au service la paix ».

Souhaitant que « les laboratoires et les usines de la mort cèdent la place aux laboratoires de la vie », Jean-Paul II a affirmé que « l'homme de science peut user de sa liberté pour choisir le domaine de sa propre recherche ».

Lorsque, dans une situation historique déterminée, il est presque inévitable qu'une certaine recherche scientifique soit employée dans des buts d'agression, il doit faire un choix qui lui permette de coopérer au bien des hommes, à la construction de la paix », a dit le pape.

Plusieurs personnalités scientifiques qui ne font pas partie de l'Académie pontificale — dont un vice-président de l'URSS — ainsi que de nombreux cardinaux et diplomates ont assisté à l'audience.

## Gilles Grégoire molesté en prison

Toujours en attente d'un jugement prochain de la Cour suprême du Canada au sujet de la validité d'un droit d'appel de son client devant les tribunaux québécois, Me Pierre Gaudreault, l'avocat du député Gilles Grégoire qui purge actuellement une peine de deux ans moins un jour pour immoralité sexuelle, a confirmé samedi que ce dernier avait subi récemment des sévices en prison, imposés par deux co-détenus.

Après l'incident du 4 novembre, un ultimatum aurait été servi afin d'obtenir des aveux ou des dénonciations avant le 8. La menace d'isolement généralisé des détenus n'aurait cependant pas été mise à exécution par la direction.

L'avocat de M. Grégoire a demandé que son client soit reconduit à l'infirmerie du pénitencier, où il était au début de sa détention, afin d'assurer sa sécurité.

« Le grand malade en danger de mort qu'est l'humanité entière, les savants, en collaboration avec tous les autres hommes du monde de la culture et avec les institutions sociales, doivent accomplir une oeuvre de salut analogue à celle du médecin qui a juré d'employer toutes ses forces à guérir les malades ».

D'autre part, le pape a béatifié hier à Rome, une carmélite palestinienne morte à Bethléem à 32 ans, Mariam Baouardy ou Soeur Marie de Jésus crucifié, qui devient ainsi la première Palestinienne à être déclarée bienheureuse depuis l'époque des premiers chrétiens.

Le pape a également saisi cette occasion pour lancer un nouvel appel à la paix et à la concorde au Proche-Orient. Sans jamais mentionner le nom d'Israéliens ou de Palestiniens, il a déploré que la Terre Sainte, où « le Verbe se fit chair » et où Jésus avait enseigné l'amour avant de mourir pour la rédemption de l'humanité, « voit, depuis des décennies, deux peuples enfermés dans un antagonisme jusqu'à présent irréductible ».



Le pape Jean-Paul étreint la main de l'actrice Ursula Andress qu'il a accueillie, samedi au Vatican, à l'occasion d'une audience pontificale à laquelle ont pris part plusieurs autres artistes, dont la chanteuse Mireille Mathieu que l'on reconnaît au centre de la photo. (Photolaser AP)

L'incident se serait produit le 4 novembre dernier, au pénitencier d'Orsainville, dans des conditions mal éclaircies étant donné le silence des prisonniers devant les autorités qui tentent en vain d'obtenir d'eux qu'ils dénoncent les responsables de cet acte.

Selon Me Gaudreault, toutefois, M. Grégoire a eu plus de peur que de mal et n'a subi aucune contusion importante. On sait que la présence de ce détenu aurait, selon diverses sources, causé un malaise parmi les prisonniers d'Orsainville. Quelques-uns de ces derniers ont déjà déclaré que M. Grégoire jouissait d'un traitement de faveur, pouvant par exemple aller et venir comme bon lui semblait dans les corridors. On sait aussi que la direction de l'établissement a déjà servi des avertissements aux autres détenus afin qu'ils n'arrivent rien au prisonnier pas-comme-les-autres.



Des secouristes libèrent des blessés d'un train renversé de la compagnie Amtrak qui a déraillé samedi matin, au Texas, et qui a fait neuf morts et 126 blessés. (Photolaser AP)

Après l'incident du 4 novembre, un ultimatum aurait été servi afin d'obtenir des aveux ou des dénonciations avant le 8. La menace d'isolement généralisé des détenus n'aurait cependant pas été mise à exécution par la direction.

L'incident se serait produit le 4 novembre dernier, au pénitencier d'Orsainville, dans des conditions mal éclaircies étant donné le silence des prisonniers devant les autorités qui tentent en vain d'obtenir d'eux qu'ils dénoncent les responsables de cet acte.

Selon Me Gaudreault, toutefois, M. Grégoire a eu plus de peur que de mal et n'a subi aucune contusion importante. On sait que la présence de ce détenu aurait, selon diverses sources, causé un malaise parmi les prisonniers d'Orsainville. Quelques-uns de ces derniers ont déjà déclaré que M. Grégoire jouissait d'un traitement de faveur, pouvant par exemple aller et venir comme bon lui semblait dans les corridors. On sait aussi que la direction de l'établissement a déjà servi des avertissements aux autres détenus afin qu'ils n'arrivent rien au prisonnier pas-comme-les-autres.

## Neuf morts dans le déraillement d'un train Amtrak au Texas

(d'après AP) — Neuf personnes ont été tuées et 126 autres blessées, dont six grièvement, samedi matin, dans le déraillement d'un train, un Eagle de la compagnie Amtrak.

Le train, qui transportait 138 passagers, 12 employés de la compagnie et cinq employés des chemins de fer Missouri-Pacifique, effectuait la liaison Chicago-San Antonio quand les neuf voitures sont sorties des voies, dans la région de Marshall au Texas.

Selon un porte-parole de la compagnie Amtrak, M. Clifford Black, « le bilan des victimes ne sera probablement pas plus élevé, mais on n'a dit qu'il pourrait augmenter ». Il a de plus déclaré que l'actuel bilan des pertes de vie faisait de cet accident le pire que la compagnie ait connu depuis sa création, en 1971.

# Le chef de l'Union nationale promet de faire bientôt la lumière sur les finances du parti

par Benoît Brochu

QUÉBEC (PC) — L'Union nationale fera la lumière sur sa situation financière, au cours d'une conférence de presse qui se tiendra peu de temps après la période des Fêtes. C'est l'engagement pris en fin de semaine par le chef du parti, M. Jean-Marc Béliveau.

« On va donner le détail de tout ça pour clarifier la situation une fois pour toutes et de façon à couper les jambes de ceux qui prennent cet argument-là pour commencer à faire des insinuations et des accusations », a précisé M. Béliveau. Il n'a toutefois pas dit quand le parti serait en mesure de rembourser ses dettes dont des emprunts totalisant \$107.000 contractés auprès de particuliers.

Selon lui, ceux qui ont prêté de l'argent durant la période de reconstruction savaient très bien que le parti traversait une période difficile et qu'il ne serait pas en mesure de les rembourser avant la fin de l'étape de la réorganisation.

cette contestation vient uniquement de deux personnes — dont l'une est âgée de 58 ans — qui n'ont jamais, prétend-il, été actives dans l'Union nationale.

Les deux personnes en question sont M. Michel Martin et Justin Beaudoin. Le premier, un étudiant en sciences politiques à l'Université Laval, faisait partie du comité du programme de l'UN et a largement contribué à la rédaction du manifeste de ce parti lancé l'année dernière.

M. Beaudoin, pour sa part, fait partie d'un groupe restreint de vieux militants unionistes qui ont convaincu, il y a deux ans, M. Jean-Marc Béliveau de devenir chef de l'Union nationale. Il figure aussi au nombre des créanciers de l'UN à qui il a prêté \$20.000 en 1981, prêt dont il cherche actuellement à obtenir le remboursement.

« On est rendu là. On peut voir arriver le jour où le parti va payer ses dettes », a-t-il indiqué.

Le chef de l'UN a d'autre part soutenu que le mouvement de contestation de son leadership, qui s'est élevé récemment parmi de jeunes militants, n'avait pas l'importance que la presse lui a accordée. Il croit plutôt que

lui permet aujourd'hui de poser les bases d'une construction plus solide et plus efficace. Dans le cadre de cette restructuration et dans un esprit de décentralisation, la province a été divisée en 12 « régions politiques » qui posséderont chacune un directeur doté de tous les pouvoirs d'organisation politique.

Cette nouvelle structure, estime M. Huot, permettra de mieux respecter la spécificité de chaque région. Il a, d'autre part, réaffirmé que l'Union nationale n'avait pas l'intention de succomber à la tentation des élections partielles.

« Nous refusons de considérer le test des partielles comme étant celui de la vitalité d'un chef ou d'un parti. Nous préférons prendre le temps nécessaire pour présenter aux Québécois des propositions réalistes et faisables dans le cadre des prochaines élections générales, a-t-il précisé.

## Ottawa n'a pas digéré que Québec veuille évincer le lieutenant-gouverneur

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Bien qu'il se soit imposé le silence au sujet de cette gifle, le gouvernement fédéral n'a jamais accepté que le gouvernement Lévesque se propose d'évincer le prochain lieutenant-gouverneur de sa luxueuse résidence de Québec qui coûte, chaque année, un demi-million de dollars aux contribuables de la province.

Depuis quelques mois, Ottawa tente de négocier des compensations pour ce dignitaire avec le gouvernement du Québec qui a décidé qu'à compter de l'an prochain, le vice-roi neendra plus sa crémaillère au crochet des contribuables et du Trésor provincial.

« Il y a des négociations au plus haut niveau à ce sujet entre le conseil exécutif à Québec (le cabinet du premier ministre Lévesque) et le Secrétariat d'État », a confirmé à la Presse Canadienne le chef du Cérémoniel et des Institutions du ministère fédéral, M. Jean-Paul Roy.

En juin dernier, devant la commission des comptes publics, le premier ministre René Lévesque indiquait que le prochain représentant de la Reine ne devrait plus compter sur la cosse résidence que lui fournissait la province sur la Grande-Allée, dans la capitale.

« L'obligation pour la province est précisée dans un décret de 1870, rappelle-t-il; c'est quelque chose de juridique ». En février 1966, un incendie rase le manoir du Bois de Boulogne où le lieutenant-gouverneur de l'époque M. Paul Comtois perd la vie. Alors Québec trouve sur la Grande-Allée l'actuelle résidence qui sera retirée l'an prochain.

« C'est très embarrassant pour moi, il n'y a pas de nomination officielle, chaque chose en son temps », a dit le député de Langelier; « je ne me suis absolument pas mêlé de ces pourparlers ».

« Celui qu'on appelle encore « monsieur le maire » à Québec, a admis au détour de la conversation que sa coquette maison de la rue Moncton (tout près de la Grande-Allée et de la résidence de M. Côté), où il a élevé ses quatre enfants, ne serait pas suffisamment vaste pour tenir les réceptions d'État, le lot de vœux aux lieutenants-gouverneurs. « Mais dans les autres provinces, il y a des compensations pour faire cela ailleurs », a dit M. Lamontagne.

« A vrai dire c'est le Québec et la province de Terre-Neuve qui sont encore aujourd'hui les champions pour le traitement qu'ils accordent à leur lieutenant-gouverneur », affirme M. Roy.

« Les médias d'information n'ont pas comme mandat de faire la promotion de l'un ou l'autre des partis politiques. Cependant, l'UN est en droit de s'attendre à ce que la presse nationale prête au minimum une attention spéciale au chef du parti, Me Jean-Marc Béliveau, lorsqu'il

apporte ses commentaires sur les sujets qui font l'objet des débats publics », a soutenu M. Huot.

Mais au Secrétariat d'É-

## INSTITUT DE BEAUTÉ THÉRÈSE LORANGE

- 10 314, boul. Saint-Laurent, 387-1618
- 33 traitements de beauté spécifiques au visage, dont: nettoyage de peau, peeling lifting, maquillage, soins spéciaux: traitement de l'ovale et du cou, renouvellement cellulaire activé, atténuation des rides.
  - Cadeaux avec tout achat de produits
  - Produit utilisé: Perle de Caviar par Ingrid Millet
  - Buste: rééducation esthétique, tenue des seins, fermeté et volume.
  - 15 traitements de beauté spécifiques au corps, dont: soins spéciaux destinés à affiner la ligne, à raffermir les tissus, massage sous air rythmé, sauna, bain tourbillonnant aux huiles essentielles
- Électrolyse:  
 — épilation définitive par électro-coagulation  
 — épilation à la cire chaude.

## Les cahiers spéciaux du Devoir

### Stéréophonie et Vidéo

Un cahier spécial du Devoir à paraître le 9 décembre prochain.

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

211, rue Saint-Sacrement  
Montréal, QC H2Y 1X1



L'Éducation lance un cours collégial par correspondance sur l'environnement

## Le « virage technologique » devra se traduire par un respect accru de la nature (Ouellette)

par Louis-Gilles Francoeur

Les gestionnaires publics et privés des forêts québécoises vont devoir prendre le « virage technologique » en utilisant dorénavant des méthodes plus respectueuses de l'environnement et des autres ressources naturelles, même si cela se traduit par une augmentation de leurs coûts.

C'est ce qu'a déclaré, samedi soir, le ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, devant le 10e congrès de l'Association des biologistes du Québec, qui se tenait dans la métropole.

Dans un discours d'une vigueur sans précédent, M. Ouellette a déclaré que les tests comparatifs qui ont été effectués, cet été, entre les insecticides chimiques traditionnels et le nouvel insecticide biologique, le « BT », avaient été

fort concluants. « Il valait la peine de se battre dans cette direction, a ajouté le ministre. La prochaine fois, on leur dira (aux gestionnaires de la forêt), même s'il y a des coûts plus élevés : il y a une alternative et vous allez prendre ce virage. »

M. Ouellette refuse de voir un « échec » dans sa tentative infructueuse de l'an dernier pour arrêter les arrosages chimiques du ministère de l'Énergie et des Ressources. « Si on pense que ces comportements vont changer en six mois, c'est une erreur. À mon avis, il faut y aller à petits pas en s'assurant que chaque petit pas va de l'avant », a ajouté M. Ouellette, qui s'est dit prêt à déchirer sa « chemise » pour obtenir une solution acceptable au plan écologique. Ce passage du discours de M. Ouellette

a d'ailleurs été salué par les applaudissements du congrès.

M. Ouellette a, d'autre part, promis pour « bientôt » une politique de protection des milieux humides. Son attaché de presse, M. Pierre Perreault, devait préciser qu'il n'y avait aucun conflit de juridiction dans ce domaine avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui discutait le même jour de cette réforme avec les organismes voués à la conservation et à la récolte de la faune. Les deux ministères, a précisé M. Perreault, travaillent ensemble sur cette question en vue de concevoir leur action via leurs pouvoirs respectifs.

M. Ouellette s'en est pris, d'autre part, à la Société pour vaincre la pollution (SVP) qui l'accusait récemment de se contenter d'échanger des informa-

tions avec les Américains sur les pluies acides sans rien faire de concret pour réduire les principales sources québécoises d'anhydride sulfureux. Le ministre, qui a raconté pour la première fois les laborieux efforts du Québec pour accorder ses partenaires provinciaux et des États américains sur des objectifs communs, a dit que les pluies acides constituaient un « problème international » et qu'aucun résultat sensible ne serait obtenu « même si on fermait la Noranda » ou les principaux extracteurs ontariens de minerai comme l'Inco.

Le ministère de l'Environnement, a expliqué M. Ouellette, doit non seulement penser à l'avenir, mais aussi à remédier aux méfaits de l'exploitation « sauvage » du Québec au cours des dernières décennies. Il a notamment stig-

matisé ceux qui ont « ravagé des régions entières » en confondant leurs intérêts à ceux de la population. Il a parlé du « gâchis irréparable » des cours d'eau et des milieux humides par l'industrie qui a pris la nature pour un dépotoir où elle pouvait déverser « en douce » ses produits chimiques, les BPC, etc., au point de « polluer scandaleusement » des rivières comme la Saint-Maurice, l'Outaouais et la Saint-François.

La présidente sortante de l'ABQ, Mme Claudette Journault, a remercié le conférencier invité en lui demandant d'aider concrètement les groupes ou les associations sur qui repose le « fardeau de la preuve » chaque fois qu'ils luttent contre les projets de nouveaux promoteurs. Elle a réclamé une nouvelle poli-

tique de gestion des forêts qui mette fin à la « dépendance » du Québec par rapport aux techniques nord-américaines d'arrosage chimique, une réelle protection des habitats fauniques, une protection immédiate des berges et des arrondissements naturels qui ont résisté à la poussée urbaine, et un accroissement de la recherche fondamentale pour la mise au point d'alternatives plus douces au niveau industriel.

D'autre part, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a annoncé samedi le lancement d'un nouveau cours par correspondance sur l'environnement en marge du congrès de l'ABQ. Ce cours sera disponible, à compter de janvier, aux collèges qui le parrainent, soit ceux de Saint-Jean, Saint-Félicien, Rimouski et Saint-Jérôme.

## Guitouni, l'anarchie et l'illusion de la liberté

La Société de recherche en orientation humaine, un organisme de recherche en psychologie préventive subventionné par les gouvernements fédéral et provincial, visant « à venir en aide aux strates défavorisées de la société » par des avis, des études, des conférences et des publications diverses, quelquefois en co-édition avec les ministères, a organisé hier à Montréal, par les bons soins de son directeur général, M. Moncef Guitouni, une causerie sur le thème *L'anarchie dans une illusion de liberté*.

Selon M. Guitouni, le virage technologique actuel risque d'enlever à l'humain « tout sentiment d'utilité sociale et de le mettre face à la nullité de son existence », même s'il n'est pas mauvais en soi. Faisant une analyse qui

emprunte à la fois à l'histoire et à la sociologie en plus de relever de sa spécialité — la psychologie —, le conférencier a largement brossé un tableau de l'aspiration millénaire de l'homme à la liberté, toujours en butte au désir de changement et poussé, en même temps, par le besoin contradictoire de sécurité, en replaçant son analyse dans le contexte contemporain.

Nous en sommes arrivés à un degré important de dégradation sociale; l'intolérance et le danger d'un despotisme des structures guette, a déclaré en substance M. Guitouni. C'est en endiguant la volonté de puissance qui sommeille en chaque individu, « en nous libérant de ce qui entrave le développement de notre identité humaine », que nous ferons face aux périls, a conclu M. Guitouni.

## Écrans cathodiques : trop parler nuit

OTTAWA (PC) — Les gens qui ne cessent de parler des dangers possibles de radiations émises par les écrans cathodiques attisent l'hystérie collective, a déclaré un haut fonctionnaire fédéral.

« C'est important de reconnaître les dangers là où ils sont présents, a déclaré M. A. B. Morrison, sous-ministre adjoint de la Santé. Mais il est également important de ne pas chasser les sorcières quand on n'a aucune preuve de leur existence. »

Après une série de tests intensifs sur les radiations émises par les écrans cathodiques et une révision de la littérature scientifique sur ce sujet, le ministère de la Santé a émis, en juin dernier, un rapport qui, en regard de

la norme gouvernementale, ne mâche pas ses mots.

« Il n'y a aucune raison pour personne, homme ou femme, jeune ou vieux, enceinte ou pas, d'être inquiet à propos des effets sur la santé des radiations émises par les écrans », conclut le rapport.

Cette conclusion a été contestée lors d'une récente conférence sur la sécurité des écrans cathodiques que le gouvernement a préféré ignorer. M. Morrison a été appelé à commenter les inquiétudes émises par certains participants à cette conférence.

« Nous croyons que de contribuer à maintenir l'hystérie sur les radiations, tandis qu'il n'y a aucune preuve, est irresponsable », a-t-il déclaré.

L'achat de la rivière Mingan : un geste de « provocation »

## Chevrette accuse Ottawa d'avoir torpillé le rapprochement avec les Amérindiens

par Louis-Gilles Francoeur

En se portant acquéreur de la rivière Mingan, sur la côte Nord, pour en donner la gestion exclusive aux Montagnais de l'endroit, Ottawa a saboté délibérément les efforts entrepris par le Québec pour rapprocher les communautés blanches et amérindiennes de cette région en les impliquant conjointement dans la gestion du saumon au sein de sociétés « mixtes ».

C'est ce qu'a déclaré, samedi, le ministre québécois du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP), M. Guy Chevrette, qui commentait publiquement pour la première fois la décision d'Ottawa d'acheter 51 % des titres jusqu'ici détenus par des intérêts américains sur la rivière Mingan. Le ministre a fait ces commentaires à l'issue d'une rencontre qui regroupait ensemble à Montréal, pour la première fois, tous les organismes québécois chargés de représenter les utilisateurs de la faune.

M. Chevrette a utilisé des termes très durs à l'endroit du ministre fédéral des Pêches, M. Pierre De Bané, allant jusqu'à qualifier de « dégueulasse » et de « provocation » la stratégie fédérale dans ce dossier. Le ministre a révélé qu'il avait été mis au courant des projets d'Ottawa dans ce dossier. Comme la politique fédérale allait fondamentalement à l'encontre de la politique québécoise, le Québec a stoppé cet achat par le mécanisme de l'avis d'achat et d'expropriation en plus d'annoncer

par décret son intention d'y créer une réserve faunique. Le MLCP entendait une fois de plus, a dit M. Chevrette, impliquer dans la gestion « conjointe » de cette rivière les communautés blanches et amérindiennes, toutes deux aux prises avec des taux records de chômage, en y répétant le modèle mis au point à Maria, en Gaspésie, où les deux groupes exploitent ensemble le saumon du cours d'eau.

M. Chevrette a aussi accusé les autorités fédérales d'avoir, une nouvelle fois, « gaspillé » les fonds publics en consacrant \$400,000 pour acheter 51 % des actions de la société qui a acquis la rivière, alors que le ministère québécois des Travaux publics estimait la valeur totale des titres à \$225,000. Le ministre a ajouté que son ministère s'attaquera dans les meilleurs délais à la légalité de cette transaction à l'origine d'un nouveau conflit fédéral-provincial.

M. Chevrette a, d'autre part, dévoilé qu'il n'attendrait pas l'adoption de la Loi sur la protection des habitats fauniques pour passer à l'action dans ce domaine. Fort de l'appui inconditionnel — pour une fois unanime — des organismes intéressés à la faune, M. Chevrette a lancé d'idée d'un « front commun » sur cette question pour faire face aux empiètements des autres ministères, de l'industrie et de l'agriculture. Ce front commun devrait constituer ses premières assises au début de l'an prochain.

Le ministre a même invité ce front com-

mun naissant à organiser la riposte contre la volonté d'Ottawa d'émettre la juridiction du Québec dans le domaine des pêches sportives, et de « torpiller » la politique québécoise de gestion du saumon par l'achat de la Mingan. Le titulaire du MLCP, a-t-il dit, pourrait se contenter dans ce dossier d'être le porte-parole des organismes québécois au lieu de donner l'impression d'incarner une ligne gouvernementale partisane.

A court terme, a ajouté M. Chevrette, Québec consacrerait près de \$3 millions à l'achat de milieux humides, ces derniers étant les habitats les plus menacés au Québec par l'urbanisation, l'industrie et l'agriculture. Tous les organismes présents ont appuyé une augmentation éventuelle du prix des permis d'utilisation de la faune si cet argent sert exclusivement à cette fin. Des organismes représentant des utilisateurs « non-consommateurs » de la faune ont même préconisé la mise en place d'une taxe spéciale sur l'achat d'équipement de plein air de façon à ce que les chasseurs et les pêcheurs ne soient pas les seuls à financer l'amélioration du cheptel québécois.

M. Chevrette demandera, d'autre part, à l'opposition libérale la permission de modifier en deuxième lecture, d'ici peu, son projet d'amendement à la Loi sur la conservation de la faune, pour permettre la création, dans les meilleurs délais, d'un « fonds mixte » consacré à l'achat et à l'amélioration d'habitats en danger.

## AUX MEMBRES DU PARLEMENT DU CANADA

LES CRÉATRICES ET LES CRÉATEURS  
EXIGENT QUE VOUS  
RÉVISIEZ  
MAINTENANT  
LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR  
DE 1924

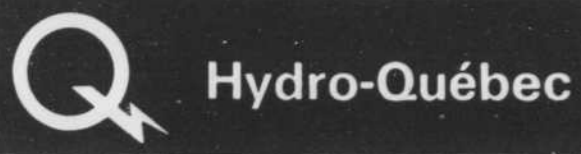
\*

DES CRÉATEURS SANS DROITS:  
UN PAYS SANS CULTURE

### AGISSEZ!

Conférence des associations de créateurs et créatrices du Québec  
Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada — CAPAC  
Société de droits d'exécution du Canada — S.D.E.

# AVIS PUBLICS



## Hydro-Québec

### APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heure de Montréal

RMY-83-19243 le mardi 13 décembre 1983 Région Montmorency

RST-83-19255 le mardi 6 décembre 1983 Région Saint-Laurent

SERVICES D'ÉQUIPES POUR LA CONSTRUCTION, LES MODIFICATIONS ET L'ENTRETIEN DE RESEAUX DE DISTRIBUTION AÉRIENS

SERVICES D'ÉQUIPES POUR L'ÉMONDAGE ET L'ABATTAGE D'ARBRES

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec  
Garantie de soumission: 100 000 \$

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec  
Garantie de soumission: 90 000 \$

(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
SERVICE CONTRATS  
BUREAU 809  
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER,  
MONTREAL, QUÉ. CANADA  
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à charte du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Lorsqu'il est indiqué ci-dessus qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de 1 000 \$ le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement  
Roger A. Labrie



AVIS PUBLIC de l'addition des votes donnés aux différents bureaux de scrutin pour la charge de maire et les charges de conseillers districts 1 à 9 de la ville d'Outremont d'après les relevés de scrutin de chacune des boîtes remises par les scrutateurs, à la Présidente d'élection le soir même du scrutin, le 6 novembre 1983, à la Salle du Conseil de ladite ville d'Outremont, 530 avenue Davaar, Outremont.

Maire de la ville d'Outremont	Parti	Relevé des votes
Choquette, Jérôme, 7 av. Nelson, Outremont, Avocat	Parti de la réforme municipale d'Outremont	4 315
Lussier, Pierre, 41 av. Lavolette, Outremont, Administrateur	Parti d'Outremont	3 096

Conseillers de la ville d'Outremont	Parti	Relevé des votes
<b>District numéro 1</b> Brassard, Paul G., 165 ch. Côte Ste-Catherine, app. 909, Outremont, Architecte	Parti d'Outremont	188
Lafrance, Gaétan, 731-B av. de l'Épée, Outremont, Agent de recherche	Partie de la réforme municipale d'Outremont	230
Pelletier, Gérard, 746 av. Bloomfield, Outremont, Directeur de projet	Indépendant	356
<b>District numéro 2</b> Laperrière, André, 714 av. Wiseman, Outremont, Président	Parti d'Outremont	216
de Muszka, Akos, 260 av. McDougall, Outremont, Avocat	Partie de la réforme municipale d'Outremont	352
Gagné, Terrence (Terry), 1225 av. Bernard ouest, app. 1, Outremont, Retraité	Indépendant	166
<b>District numéro 3</b> Beauregard, Ludger, 126 av. Bloomfield, Outremont, Géographe	Partie de la réforme municipale d'Outremont	525
Marsan, André, 25 av. Springgrove, Outremont, Economiste	Parti d'Outremont	275
<b>District numéro 4</b> Dea, Larry, 962 av. Davaar, app. 7, Outremont, Récréologue	Parti de la réforme municipale d'Outremont	206
Lahare, Jacques, 881 av. McEachran, Outremont, Ingénieur	Indépendant	99
Loiselle, Jean, 903 av. Hartland, Outremont, Administrateur	Parti d'Outremont	164
<b>District numéro 5</b> Beauregard Mercier, Élise, 31 av. Beloeil, Outremont, Administratrice	Partie de la réforme municipale d'Outremont	432
Cohen, Salomon, 393 av. Wiseman, Outremont, Administrateur	Indépendant	184
Dorais José-P., 236 ch. Côte Ste-Catherine, Outremont, Avocat	Parti d'Outremont	301
<b>District numéro 6</b> Faribault, René, 715 av. Antonine-Maillet, Outremont, Banquier	Partie de la réforme municipale d'Outremont	559
Labelle, Jacques, 685 av. Stuart, Outremont, Administrateur	Parti d'Outremont	454
<b>District numéro 7</b> Clermont Lasnier, Jacqueline, 775 av. Dunlop, Outremont, Administratrice	Partie de la réforme municipale d'Outremont	554
Gladu, Jean-Jacques, 743 av. Rockland, Outremont, Homme d'affaires	Indépendant	74
Tétrault, Paul-André, 1607 av. Bernard, Outremont, Praticien de l'architecture	Parti d'Outremont	252
<b>District numéro 8</b> Laurent, Jacques, 676 av. Dunlop, Outremont, Avocat	Parti d'Outremont	398
Roy, Léo-Paul, 51 av. Springgrove, Outremont, Ingénieur	Indépendant	340
Vaillancourt, Paul, jr., 115 ch. Côte Ste-Catherine, app. 702, Outremont, Administrateur	Partie de la réforme municipale d'Outremont	341
<b>District numéro 9</b> Asselin, Paul, 20 av. Pagnuelo, Outremont, Administrateur public	Partie de la réforme municipale d'Outremont	592
Boisvert, Claire, 107 av. Beloeil, Outremont, Infirmière-professeur	Parti d'Outremont	335

La présidente d'élection a donné à chaque candidat des certificats attestant le nombre de votes reçus à chacune des charges.

DONNÉ SOUS MON SEING à Outremont (Québec) ce 14e jour de novembre 1983

JOCELYNE PERREAULT  
Présidente d'élection

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR SUPRÉRIEURE**  
NO 500-04-003081-834  
DAME LUCIE BEETZ, Partie demanderesse  
—vs—  
ROGER FORGET, Partie défenderesse  
—et—  
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU CENTRE DE SERVICES SOCIAUX, Mis-en-cause

AVIS  
Par ordonnance de la Cour, le défendeur, ROGER FORGET, est par les présentes requis, de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.  
Une copie du bref et de la déclaration a été laissée à son intention, au greffe de la Cour supérieure, au Palais de Justice de Montréal.  
De plus, soyez avisé qu'à défaut de comparaître dans ledit délai, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, un jugement par défaut.  
MONTREAL, ce 14 novembre 1983  
CORBEIL HOWARD GAGNÉ & BISSONNETTE  
Procureurs de la demanderesse

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE JOCELYNE MOISAN ALLAIN (N A S 214 155 491) Comis de bureau, résidant au 45 Frontenac Ouest, en la Ville de St-Bruno, District de Montréal, Province de Québec (J3V 1B5)

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
AVIS est par les présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné a déposé une cession de ses biens sous la Loi de la Faillite 1949, le 31e jour de novembre 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21e jour de novembre 1983 à 10 00 A.M. au bureau du Syndic soussigné.

Daté à Montréal, ce 7ième jour de Novembre, 1983  
HARRY BICK, C.A.  
SYNDIC

BUREAU DU SYNDIC  
HARRY BICK & ASSOCIÉS INC.  
5757 Boul. Cavendish, Suite 530,  
Montréal, Québec  
H4W 2W6  
TEL.: (514) 483-6100

AVIS  
Avis est donné que 127719 Canada Inc. s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de se voir transférer tous les droits, intérêts, titres et privilèges rattachés au permis M-601380 détenu par 106611 Canada Ltee et demandé à cette occasion le maintien dudit permis en vertu de l'article 41 de la Loi des transports.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande dans les 5 jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Province de Québec.

La requérante demande également que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue, le tout suivant l'article 85 des règles de pratique.

1ère publication: 14 novembre 1983  
2ième publication: 15 novembre 1983  
Corbeil, Groleau & Dufresne  
Procureurs

MARIE ANNE HENRIETTE LAVOIE  
AVIS EST DONNÉ par les présentes qu'en vertu de la Loi du changement de nom, Madame Marie Anne Henriette Lavoie, domiciliée au 30 de la rue Penouil à Carleton, comté et district de Bonaventure, province de Québec, présentera une requête au Lieutenant Gouverneur en Conseil pour changer son nom de Marie Anne Henriette Lavoie en celui de Marie Anne Henriette Carleton, ce 27 octobre 1983  
LEMARQUAND, CORMIER & CAVANACH  
Procureurs de la requérante

PRENEZ AVIS que GASTON TREMBLAY, 421 Montée Morel à Ste-Anne des Plaines, Québec, J0N 1H0, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis de voiturage pour le compte de Transport Salaberry Inc. détenteur du permis M-300714.  
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième parution.  
Première parution: 14 novembre 1983  
Deuxième parution: 15 novembre 1983

PRENEZ AVIS que PIETTE TRANSPORT ENR du 571 — 10e Rang à Ste-Marguerite, Qc. J0K 2Y0 s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis de voiturage pour le compte de Transport Salaberry Inc. détenteur du permis M-300714.  
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours de la deuxième parution.  
Première parution: 14 novembre 1983  
Deuxième parution: 15 novembre 1983

la fierté à une ville

la fierté à une ville

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.  
A sa séance du 5 octobre 1983, le Comité exécutif a approuvé la description de la rue suivante afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa Charte: "rueelle est-ouest, sise au nord de l'avenue Laurier, entre la rue Saint-Dominique et l'avenue Casgrain, étant le lot 88-8 du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal.

Le droit à une indemnité eu égard à cette acquisition doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.  
Cet avis est le troisième que la Ville est tenue de publier.

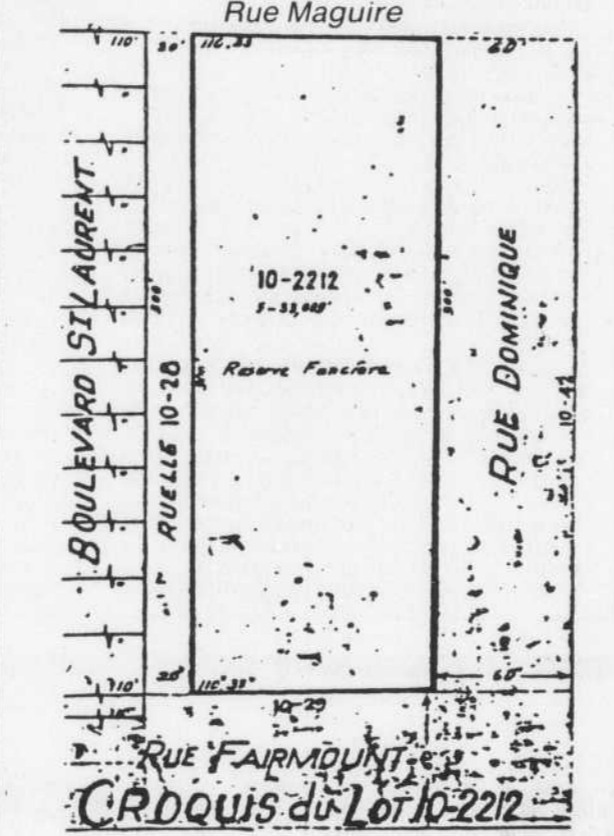
Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 21 novembre 1983

la fierté à une ville

la fierté à une ville

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36b de la Charte de la Ville de Montréal.  
La Ville désire se libérer des restrictions qui affectent son titre dans l'usage futur du lot 10-2212 du cadastre du Village de Côte-Saint-Louis.



Les cédants dudit terrain ou leurs ayants droit ou successeurs, prétendant avoir droit à quelque indemnité, devront exercer leur recours devant le tribunal compétent dans les douze (12) mois du présent avis, à défaut de quoi la Ville sera libérée.

Maurice Brunet  
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville,  
Montréal, le 14 novembre 1983.

la fierté à une ville

la fierté à une ville

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

**APPEL D'OFFRES**

**Fourniture et installation d'un système d'éclairage et de signalisation lumineuse dans le "Quartier chinois". Soumission 7454.**  
Date d'ouverture des plis le 30 novembre 1983  
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Module voiries Eclairage & signalisation 700 St-Antoine est, B.2.320  
Contre un dépôt de 50,00 \$  
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal.  
Un chèque certifié ou cautionnement de 30 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission.

**Fourniture, installation et modernisation de signaux lumineux de circulation. Soumission 7919.**  
Date d'ouverture des plis le 30 novembre 1983  
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Module voiries Eclairage & signalisation 700 St-Antoine est, B.2.320  
Contre un dépôt de 50,00 \$  
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal.  
Un chèque visé ou cautionnement de 5 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission.

**Contrat M-196. Poste de pompage, Tunnel Salaberry — Autoroute des Laurentides.**  
Date d'ouverture le 7 décembre 1983  
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Module eaux 700 St-Antoine est, Bureau 2.100 (Tél.: 872-4433, 4550)  
Contre un dépôt de 100,00 \$  
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal.

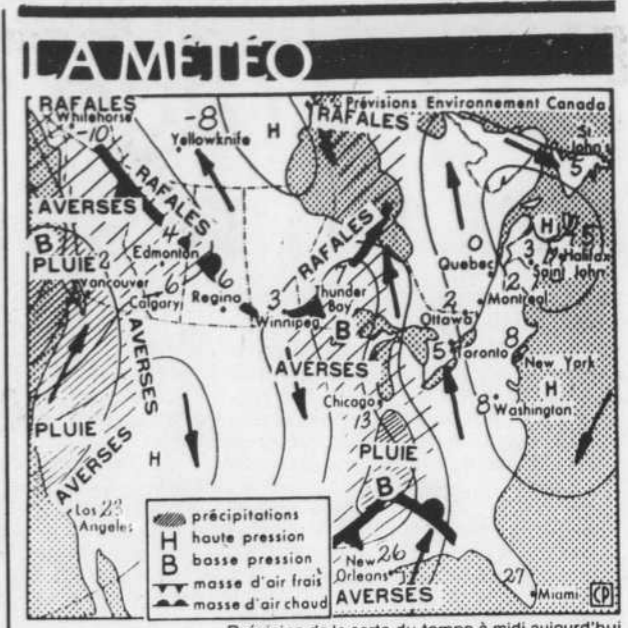
**Démolition de bâtiments.**  
Date d'ouverture des plis le 23 novembre 1983  
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Module bâtiment 700, rue St-Antoine est, Bureau R.500 Téléphone: 872-2261  
Contre un dépôt de 25,00 \$ pour chacune des deux soumissions demandées  
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal.

**Égout combiné et conduite d'eau secondaire:** Rue POINCARE, d'un point au sud de la rue Mc Duff à la rue Mc Duff.  
Date d'ouverture des plis le 23 novembre 1983  
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au Module voirie 700, rue St-Antoine est bur. 1.440 (tél.: 872-3280)  
Contre un dépôt de 35,00 \$  
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville  
Le 14 novembre 1983

Le greffier de la Ville  
Maurice Brunet



Un anticyclone sur le sud-ouest du Québec se déplace vers l'est pour être sur les provinces maritimes ce soir. Près du centre du système le ciel est généralement dégagé sauf en régions montagneuses. Les vents seront légers. Les régions les plus au nord sont sous des conditions plutôt nuageuses accompagnées de chutes de neige. Les températures sont sous les normales pour l'ensemble des régions sauf sur l'extrême est du Québec. A l'arrière de l'anticyclone, il y aura une couverture nuageuse variable et quelques chutes de neige isolées, mais les températures devraient connaître une légère hausse.

**MONTRÉAL**  
Ciel variable. Max.: 2. Demain: plutôt nuageux.

**QUÉBEC**  
Abrité, Temiscamingue, Réservoirs Cabonga, Gouin: ennuageant et vents modérés par moments. Max.: 0. Demain: plutôt nuageux.  
Pontiac, Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ciel variable. Max.: 0. Demain: plutôt nuageux.  
Outaouais: ciel variable. Max.: 2. Demain: plutôt nuageux.

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM  
Avis est donné que Annie Razler, domiciliée au 2300 rue St-Mathieu, suite 811, Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Annie Reiser.  
Montréal, ce 21 octobre 1983.  
Me Stephen Goldman, avocat

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
**COUR PROVINCIALE**  
NO 500-02-055075-837  
CONSTRUCTION HOULE & FILS LTEE, demanderesse-requérante  
—vs—  
PLOMBERIE EXTRA-PUS INC., défenderesse-intimée

ORDONNANCE  
Il est ordonné, par les présentes, à la défenderesse-intimée, Plomberie Extra-Pus Inc., de comparaître au Greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours.  
Sous avis qu'une copie du bref d'assignation et de la déclaration ont été laissés à ce greffe à votre intention.  
STE-JULIE, le 8 novembre 1983  
JACQUES JUTRAS, avocats  
Procureur de la demanderesse-requérante

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
VILLE DE SAINT-LAURENT

**Saint-Laurent**

AVIS PUBLIC

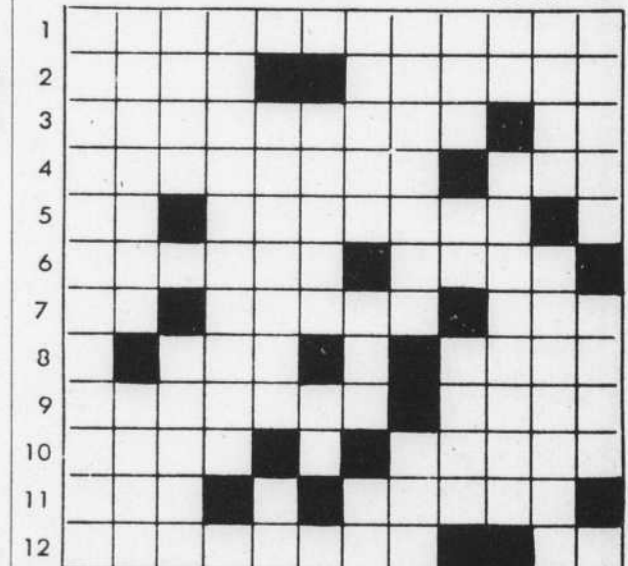
AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Greffier de la Ville, que l'immeuble ci-dessous décrit, situé dans la Ville de Saint-Laurent, sera vendu à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, LUNDI le DOUZIÈME jour de DÉCEMBRE, MIL NEUF CENT QUATRE-VINGT-TROIS (12 décembre 1983), à dix heures de l'avant-midi (10 h), pour satisfaction au paiement des taxes municipales et scolaires de 1983 et des intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Folio	Propriétaire	Cadastre	Superficie (pi.ca.)
04000960	Banner Investment Corp. Morland Investment Ltd. Merit Investment Corp.	357-829	6 453,00 approx.

L'immeuble susdit est du Cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent et situé dans la Ville de Saint-Laurent.  
Ladite vente sera en outre faite sujette à toutes les servitudes continues ou discontinues, apparentes ou non apparentes établies pour l'usage de l'immeuble.  
Le prix de l'adjudication de cet immeuble sera payable immédiatement, soit comptant ou par chèque visé.  
Cet immeuble vendu est sujet au droit de retrait d'un an.  
Donné en la Ville de Saint-Laurent, les 14 et 15 novembre 1983.  
Jacqueline Leduc, Avocat  
Greffier

Un mot nous échappe...  
le petit Robert le rattrape.

## LES MOIS CROISÉS



**Horizontalement**  
1—Dépeuplement.  
2—Variété d'argile utilisée en peinture. — Arrêt de la sécrétion rénale.  
3—Fait la moisson. — Neptune.  
4—Qui n'a pas d'étendue. — Enleva.  
5—Cobalt. — Partie d'une charrue.  
6—Offre en sacrifice un animal ou un être humain. — Pluies.  
7—Chemin de halage. — Sol en culture. — Qui est en vie.  
8—Nouveau. — Sert à attaquer ou à se défendre.  
9—Prendre un abonnement. — La Nativité.  
10—Corps simple de numéro atomique 53. — Deux mille livres.  
11—Jeta en l'air, avec force, les pieds de derrière. — De cette façon.  
12—Appareil entre les piéces duquel on fait jaillir des étincelles électriques. — Aluminium.

**Verticalement**  
1—Relatif au domicile.  
2—Qui sait éviter toute dépense inutile. — Mâle de la chèvre.  
3—S'adresse à la Divinité. — Relatif aux noeuds d'une surface vibrante.  
4—Se dit des substances qui provoquent l'oestrus.  
5—Petit baquet peu profond. — Platine.  
6—Pluie subite et passagère. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.  
7—Formation végétale de la zone tempérée. — Berceau. — Or.  
8—Déclaré nul. — Art de lancer.  
9—Ôte la vie. — Adverbe de lieu. — Petit âne.  
10—Iridium. — Travaillons.  
11—Qui a été consacré. — Plante des régions tropicales.  
12—Sa capitale est Katmandou. — Légèrement fendu.

**Solution d'hier**  
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
1 JAPONAIS PIF  
2 EMULATION DE  
3 ABRI RIGANER  
4 NIEVRE TREN  
5 PATEE CARABE  
6 ANE FORBAN T  
7 UT MOBILITE  
8 L GARE ET MV  
9 JASMIN OBI  
10 TARSE AVOUER  
11 ALOI OBESITE  
12 NEUF CITREZ

Clôture du Festival du nouveau cinéma
Une ambition à repenser ?

par Richard Gay

Avec ses 130 films, sa centaine de vidéos et ses projections dispersées dans cinq lieux différents, le Festival international du nouveau cinéma, qui a pris fin hier soir à Montréal avec l'avant-première nord-américaine de Prénom Carmen, de Jean-Luc Godard, aura été plus ambitieux que jamais.

Or, le festival n'a pas vraiment connu un succès à la hauteur de cette ambition; en fait, on peut se demander dans quelle mesure cette volonté d'expansion sert vraiment la vocation et la réalité d'un tel festival qui, il faut le dire, n'intéresse, en définitive, qu'une partie des cinéphiles.

En effet, on l'aura vite remarqué, les salles où avaient lieu les projections étaient souvent clairsemées. Il est vrai, par ailleurs, que l'affluence a été plus forte pendant la deuxième moitié du festival. Il n'en demeure pas moins que le Saint-Denis 2, par exemple, n'a jamais été rempli à plus de 50%. Pour un festival international, l'impression était parfois désolante.

Le public intéressé était souvent aussi dispersé à travers les salles de la Cinéma-thèque, du cinéma Saint-Denis, du cinéma Parallèle, du cinéma Outremont et de La Polonoise. On peut penser que, comme le Festival des films du monde, le Festival du nouveau cinéma aurait avantage, en autant que faire se peut, à être concentré dans un même lieu.

Ce qui favoriserait d'ailleurs les rencontres entre les cinéastes invités et le public, un des objectifs du festival. Et puisqu'il s'agit ici de lieu, comment ne pas parler des salles Saint-Denis 2 et 3. Des salles qui, il y a quelques années, ont participé à la mort de la Semaine du cinéma québécois, des salles déprimantes, des salles peu fréquentées habituellement par la clientèle du festival, des salles surtout où les conditions

de projection ne sont absolument pas dignes d'un festival international.

Restent les films eux-mêmes qui, cette année, étaient plus nombreux que jamais. Or, plusieurs de ces films ont été déçus. D'autres ne semblaient pas tout à fait à leur place dans un festival consacré au nouveau cinéma. Si la direction du festival ne veut pas s'aliéner une partie du public qui paie pour voir ces films, elle devra faire preuve de plus d'exigence dans sa sélection.

Aussi la centaine de productions qu'on retrouvait dans la section vidéo ne pourraient-elles pas constituer un événement autonome, différent du festival où, inévitablement, les films attirent la plus grande partie de l'attention et où, par conséquent, le vidéo est presque oublié? Concentré dans une manifestation bien à lui, le vidéo jouerait certainement, en tous cas, d'une meilleure couverture de la part des médias.

Il n'en demeure pas moins que le Festival du nouveau cinéma, qui en était cette année à sa douzième édition, joue un rôle important auprès des cinéphiles montréalais et que si l'on peut questionner certains de ses aspects, on ne peut en aucune façon questionner sa raison d'être.

Le directeur de photographie Henri Alekan, qui figurait parmi les invités du festival, n'a d'ailleurs pas tari d'éloges sur ce festival qui présente un cinéma différent et qui, selon lui, est presque unique au monde.

Du festival de cette année, on retiendra un débat passionnant sur la relation entre le réalisateur et le directeur-photographe, l'accent mis sur l'apport des directeurs de photographie avec, en particulier, la présence au festival d'Henri Alekan et Thomas Mauch; le cinéma de Raoul Ruiz que le festival a révélé en présentant ses films Le Territoire et Les Trois Couronnes du matelot, et plusieurs autres productions cinématogra-

phiques d'un intérêt indéniable.

Parmi celles-ci, notons, en particulier, Seing Red, un document chaleureux sur l'histoire du mouvement communiste américain; Jeu de l'oie, jeux de famille, du Japonais Yoshimitsu Morita; Le Règne de Naples, de Werner Schroeter; Parsifal, de Hans-Jürgen Syberberg d'après l'opéra de Wagner; Ulysse, le court métrage d'Agnes Varda; Au pays de Zom, de Gilles Groulx; Au rythme de mon cœur, de Jean-Pierre Lefebvre; Clémentine Tango, de Caroline Roboh; Biquette, de Georges Rouquier; Orson Welles à la Cinéma-thèque française; Report from Hollywood, le film d'Ed Lachman sur la partie américaine du tournage de L'État des choses de Wim Wenders, et Prénom Carmen, de Godard.

Grâce au festival, on aura aussi pu revoir avec plaisir Farrebique, La Bataille du rail, La Belle et la bête, Aguirre, la colère de Dieu et The War Game, présenté dans la section « nucléaire » du festival.

Du côté des vidéos, les cinéphiles auront sans doute surtout retenu Unknown Chaplin, le document de David Gill et Kevin Brownlow qui ravit le spectateur en présentant des scènes tournées par Chaplin mais jamais utilisées dans ses films, et en nous permettant ainsi de mieux connaître les méthodes et le génie de celui qui aura été le plus grand homme-à-tout-faire de toute l'histoire du cinéma.

Enfin, soulignons que ce deuxième Festival du nouveau cinéma n'est pas totalement terminé, puisque trois films de sa section « Le nouveau cinéma grec » seront présentés dimanche prochain au cinéma Outremont, post-scriptum au festival qui comprendra L'Ange électrique, de Thanassis Rentzis; Rosa pour sauver le rêve, de Christoforo Christofis, et surtout Alexandre le Grand, de Théo Angelopoulos.

Le bagage tchékoviien demeure dans les malles



Les comédiens Marie Gignac et Jean-Guy dans Autour de Blanche Pelletier. (Photo Contact)

par Robert Lévesque

Autour de Blanche Pelletier, de Marc Doré, dans la mise en scène de l'auteur et une scénographie d'Augustin Rioux. Costumes de Luce Pelletier, éclairages de Michel Beaulieu. Avec Jean Guy, Paule Savard, Denise Gagnon, Marie-Thérèse Fortin, Marie Gignac, Serge Thibaut, Yves-Éric Marier et Nicolas Marier. Au Trident, salle Océane-Crémarie du Grand Théâtre de Québec jusqu'au 19 novembre.

Il y a de la sensibilité, et très peu de complaisance, dans la manière avec laquelle Marc Doré a élaboré un ensemble de situations à partir de l'observation du tableau de Jean-Paul Lemieux 1910 Remembered. L'entreprise d'écrire une oeuvre théâtrale pour donner vie à une image figée est en soi originale, intéressante, et risquée.

Au point de départ, Marc Doré comptait trois personnages sur la toile de Lemieux: un homme, une femme, un enfant. Une famille bourgeoise, l'été. L'homme et la femme se regardent (se toisent?), et l'enfant, entre les deux, fixe le regard

vers nous comme s'il attendait le défilé d'un peintre-photographe. Tout Lemieux est dans cette attente, qui semble continue et qui n'est que fugitive, saisie dans l'instant.

En huit tableaux, Marc Doré installe de la vie autour de Blanche Pelletier, qu'il baptise bellement d'un nom qui sonne Grande-Allée. Son mari est notaire, le fils ne faisait que passer en courant, avec son cerceau. Entre Blanche Pelletier et son mari, on verra ainsi passer les différences, les incompréhensions, les insatisfactions. Le notaire Lucien Pelletier a une maîtresse installée au Château Frontenac, une bonne qu'il tripote un peu; il y a aussi la belle-mère: toutes les femmes qui l'observent et lui disent son compte, en particulier sa maîtresse, Suzanne Dugal, qui décèle en lui l'hypocrisie du Canadien français catholique qui «dorlote le péché».

L'établissement des dramatis personae est réussi chez Marc Doré. Ce qui est hélas! beaucoup moins, et même pas du tout, c'est l'action dramatique: les ressorts du drame, les liens de l'intrigue, la construction théâtrale étant laissés à vau-l'eau, le public s'y perd. Cette pièce coule entre nos mains sans qu'on puisse retenir quoi que ce soit. Des impres-

sions, oui, mais qui disparaissent aussitôt comme des projets laissés en plan.

Comme cette vague figée qui délimite la toile de fond, la pièce et la mise en scène qu'en propose l'auteur demeure inaccomplis, arrêtées, sans que rien ne se soit vraiment passé. Il devient à ce moment très difficile de s'intéresser à cette esquisse de vie autour de Blanche Pelletier. Le texte, parfois discret, sensible, sans complaisance démagogique, sans intention touristique-patrimoniale, se dilue toutefois dans une mollesse où rien ne le rend efficace. Dans les rares moments, la langue de Doré devient grandiloquente, dans les meilleures elle demeure compassée. Jamais elle n'accroche.

Pourtant, ces lieux choisis: les villegiatures de Notre-Dame-du-Portage au début du siècle, la terrasse du Château Frontenac, sont des lieux théâtralement vierges ici. La faune bourgeoise francophone qui s'y pressait transportait dans ses malles tout un bagage tchékoviien de mal de vivre que Doré sent, appelle, mais n'arrive pas à organiser.

Dans la distribution du Trident, on remarque évidemment Jean Guy. Ce routier de la scène de la Vieille Capitale est un comédien exceptionnel. Son notaire Pelletier est vivant, nourri de détails intégrés au personnage. Il est dommage que les Montréalais soient privés d'un comédien de cette classe qui poursuit à Québec une carrière de professeur. Il est de ce type d'acteur qui ferait merveille chez Labiche autant que chez Tchekov, chez Gorki autant que chez Beckett.

À ses côtés, une jeune comédienne du nom de Marie-Thérèse Fortin, qui joue la maîtresse Suzanne Dugal, laisse deviner des dons d'une nature théâtrale. Son inexpérience n'empêche pas la percée d'un tempérament, d'une présence, dont on verra sans doute les effets dans de meilleures circonstances.

Le charme et le talent du Quatuor Colorado

par François Brousseau

Les grands concerts de Radio-Canada: le Quatuor Colorado. Programme: Quatuor en ré majeur, opus 18 no 3 (Beethoven); Quatuor no 3 (Bartok); Quatuor no 14 en ré mineur, opus posth., D. 810 La jeune fille et la mort (Schubert). Vendredi à la salle Claude-Champagne de l'U de M. Retransmission sur CBF-FM/100.7, le mercredi 23 novembre à 20 h 00.

Peut-on, sans être taxé de sexisme, commencer par une remarque sur le charme immédiat qui se dégage de ce quatuor entièrement féminin, avant même que le premier accord ne résonne? Venues de l'Ouest américain, ces quatre demoiselles dans la vingtaine, c'est visible, respirent la concentration studieuse et transmettent d'emblée une sympathie chaleureuse au public.

Au point que celui-ci leur réserve, dès l'arrivée, un accueil si enthousiaste qu'on se demande, suspicieux, si ce n'est pas surtout quatre jolies jeunes filles qu'on applaudit là.

Heureusement, elles vont démontrer qu'elles ont bien d'autres raisons, et de non moins valables, de se faire apprécier. Pourtant, la première exécution, une oeuvre du jeune Beethoven — en

fait, son premier malgré le numéro qu'il porte — laisse l'auditeur plutôt mélangé. La présence, la personnalité de ce jeune ensemble s'y laissent deviner — approche sobre, très fidèle au texte, passion contenue, communication excellente entre les instrumentistes. Mais une technique encore à parfaire, un son inégal, manquant parfois de justesse et de plénitude, imposent certaines réserves.

L'approche un peu saccadée donnée à cette première interprétation sert pourtant le magnifique Presto qui conclut l'oeuvre, passage tout en oppositions rythmiques, en contrastes spectaculaires et en staccati furibonds où Beethoven, à 28 ans, laisse déjà entrevoir toute l'étendue de son génie.

Mais c'est incontestablement dans le Bartok que nos quatre musiciennes, maintenant bien réchauffées, donnent ce qu'elles ont de meilleur. Le talent rythmique que l'on pressentait dans la première oeuvre au programme trouve ici à s'épanouir. La coordination est remarquable entre les exécutantes dans cette oeuvre où Bartok exploite avec habileté toutes les ressources des instruments à cordes: pizzicatos, glissandos, harmoniques, notes «écrasées» avec tout l'archet, etc.

Les dissonances quasi permanentes qui habitent cette composition à cheval

entre le classicisme et le modernisme atonal, son insistance continue sur le rythme, éclairent un autre aspect des possibilités du quatuor à cordes, et de ses difficultés. Le Quatuor Colorado relève admirablement le défi et si, d'aventure, on n'aime pas trop la musique genre Bartok, voilà en tout cas un plaisir que n'aurait probablement pas désavoué l'auteur lui-même.

Tout cela pour dire que la plus grande des trois oeuvres au programme, le poignant quatuor La jeune fille et la mort de Schubert, joué par ces quatre jeunes femmes tout ce qu'il y a de plus vivantes, n'est pas ce qu'on retient le plus du concert. Soulignons cependant ici l'inspiration des deux derniers qui sont le premier violon Julie Rosenfeld et la violoncelliste Sharon Prater, cette dernière superbe, noble et grave d'un bout à l'autre des quatre mouvements.

Les applaudissements qui concluent la soirée sont, eux, au-dessus de tout soupçon et rapportent même aux auditeurs un petit extra en rappel, le troisième mouvement du quatuor Les dissonances de Mozart, élégamment interprété par quatre filles rayonnantes, heureuses d'avoir, somme toute, très bien traversé leur programme. Et de nous avoir mis en appétit devant tant de promesses, que l'avenir réserve à coup sûr à ce sympathique ensemble.

TELEVISION

Table with TV schedules for various channels including CBFT, CFTM, RADIO-QUEBEC, and TV F Q (Câble). Lists programs like 'Première édition', 'Le 100e anniversaire', 'Le 18 heures', etc.

CINEMA

Table with cinema listings for various venues like CINEPLEX, OSM, and others. Lists movies such as 'Flash Dance', 'Psychose', 'Le sang du sorcier', etc.

Isabelle Adjani est hospitalisée

PARIS (AFP) — La comédienne française Isabelle Adjani, 27 ans, qui souffrait, avait renoncé depuis le 3 novembre à jouer momentanément Mademoiselle Julie de Strinberg à Paris, a été hospitalisée, a annoncé hier son imprésario dans un communiqué.

Advertisement for 'BIG MAMA THORNTON' at 'Le Dauphin 1' theater. Includes showtimes and contact information.

Advertisement for 'mortelle randonnée' by Michel Audiard, presented by Forum.

Advertisement for 'ICE CAPADES' at Forum, featuring two ice skating shows.

Advertisement for 'Ce soir — 20 heures' featuring Ceolard Rose and Frank Iogha.

Advertisement for 'OSM' (Orchestre Symphonique de Montréal) regarding a general assembly.

Advertisement for 'erendirà' at Forum, featuring Fanny Ardant and Vittorio Gassman.

Advertisement for 'BENVENUTA' at Forum, featuring Elysee 1 and Elysee 2.

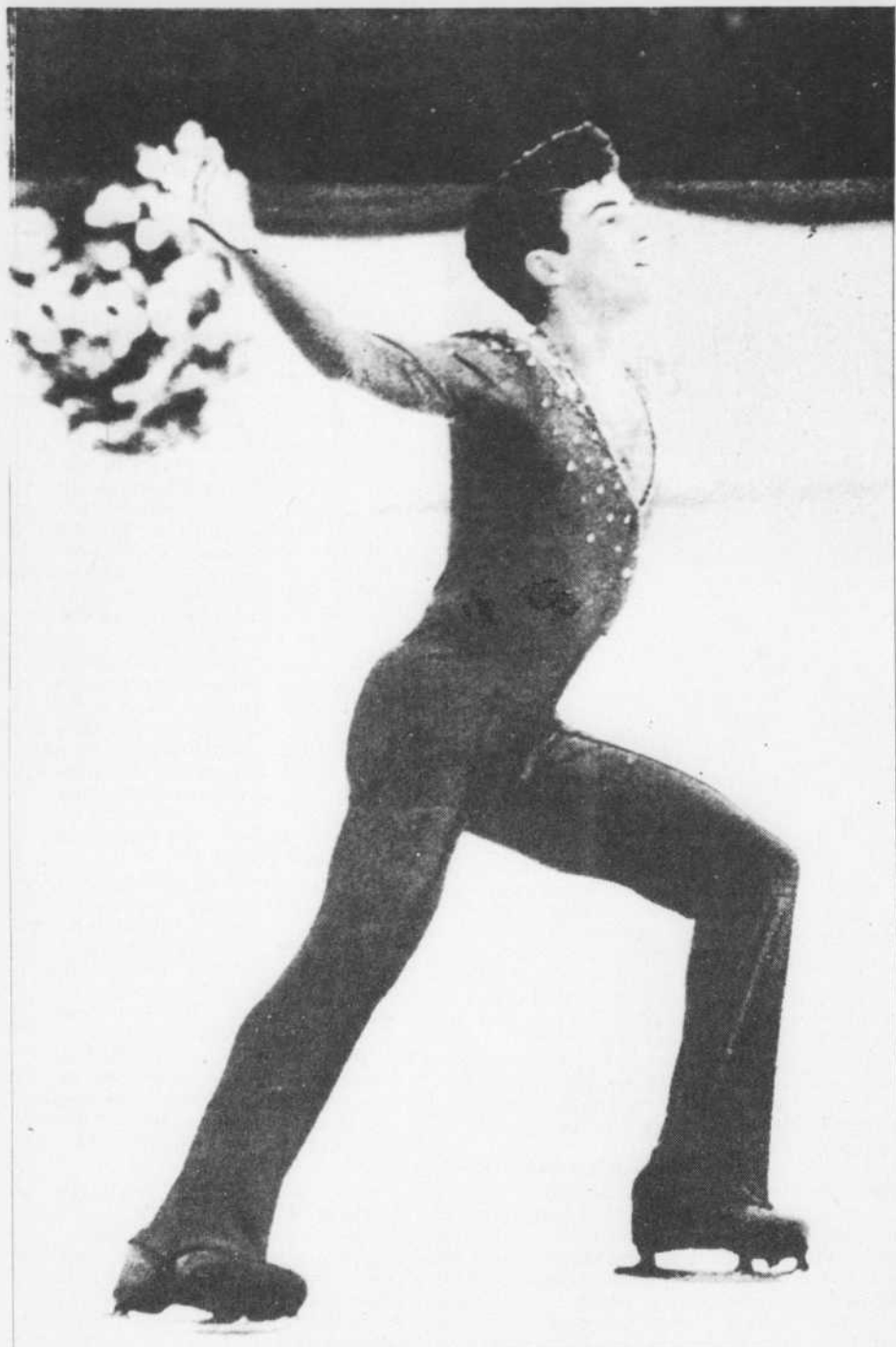
Advertisement for 'erendirà' at Forum, featuring Fanny Ardant and Vittorio Gassman.

Advertisement for 'erendirà' at Forum, featuring Fanny Ardant and Vittorio Gassman.

SURSCENE

Table with theater listings for various venues like 'ATELIER CONTINU', 'CAFÉ DE LA PLAGE', etc.

SPORTS



Brian Orser, le meilleur patineur artistique canadien depuis Toller Cranston, a remporté samedi à La Haye l'épreuve masculine de la Coupe Ennia devant le Japonais Takashi Mura et l'Allemand de l'ouest Rudi Cerne. (Photofaser AP)

## Houston met fin à une année de frustration

HOUSTON (AP) — Les Oilers de Houston ont mis fin à plus d'une année de frustration hier grâce à une victoire de 2-1 sur les Lions de Detroit, leur première après 17 revers consécutifs. Le quart-arrière Oliver Luck, qui effectuait son premier départ à sa deuxième saison chez les professionnels, a lancé deux passes de touché pour conduire les Oilers (1-10) à leur première victoire depuis le 19 septembre 1982. Remplaçant le vétéran Gifford Nielson, Luck a ainsi évité aux Oilers d'égaliser le record d'équipe de 18 défaites consécutives établi à la suite de deux saisons consécutives de 1-13 en 1972 et 1973.

Luck a atteint l'ailier rapproché Mike McCloskey sur 13 verges et le botteur Florian Kempf a réussi un placement de 47 verges pour permettre aux Oilers de se maintenir à égalité à 10-10 pendant la première mi-temps.

Les Lions (5-6), qui avaient remporté quatre de leurs cinq derniers matches, ont pris les devants 17-10 tôt au troisième quart. Mais Luck a alors conduit trois poussées produisant les 17 derniers points du match.

A Chicago, le quart Jim McMahon a lancé deux passes de touché et Bob Thomas a rompu l'égalité grâce à un placement de 22 verges au quatrième quart, dans une victoire de 17-14 des Bears

aux dépens des Eagles de Philadelphie.

Les Bears détenaient une priorité de sept points (14-7) après deux quarts, mais les Eagles ont accepté le botté d'envoi de la deuxième demie et parcouru 79 verges en un peu plus de huit minutes, pour provoquer l'égalité. Cette poussée a été couronnée par une passe de cinq verges du quart Ron Jaworski à Tony Woodruff, qui captait ainsi sa première passe en carrière.

Les Bears ont imité leurs adversaires lors de la poussée suivante et ils se sont arrêtés à cinq verges des buts adverses. Mais Thomas a brisé l'égalité avec 12-24 minutes à faire au match. Durant cette poussée décisive, McMahon a été blessé à une cheville et a été remplacé par Vince Evans, qui a lui aussi dû quitter le match pour un jeu, après un dur plaqé. Il a été remplacé par Bob Avelmi.

Les Bears ont surtout été efficaces au sol par l'intermédiaire de Walter Payton, qui a gagné 131 verges en 23 courses.

Les deux équipes présentent maintenant des fiches de 4-7.

A Kansas City, le chemin du retour des Bengals de Cincinnati sur la voie des séries éliminatoires de la Ligue nationale de football leur a été bloqué par les Chiefs, vainqueurs 20-15. Les Chiefs ont

porté leur fiche à 5-6 tandis que les Bengals (4-7), qui tentent de mériter une place dans les éliminatoires après avoir connu un début de saison désastreux (1-6), ont subi leur premier revers en un mois.

Bill Kenney a inscrit le premier touché du match sur un course de 1 verge et lancé une passe pour un autre majeur tandis que Nick Lowery a réussi des placements de 36 et 43 verges pour les Chiefs, qui ont renversé le quart-arrière Ken Anderson à sept reprises.

Cincinnati a gaspillé plusieurs occasions de marquer avant qu'Anderson atteigne Chris Collinsworth sur 5 verges tard au dernier quart. Les neuf autres points des Bengals ont été le résultat des trois placements de Jim Breech.

A Foxboro, Steve Grogan a marqué un touché grâce à une course au sol, a été l'artisan d'un autre avec une passe de 44 verges et a surclassé son jeune rival Dan Marino, le meilleur passeur de la LNF, dans une victoire surprise de 17-6 des Patriots de la Nouvelle-Angleterre contre les Dolphins de Miami.

Les Patriots, qui présentent maintenant une fiche de 6-5, se sont approchés à un match des Dolphins, les meilleurs de la division Est de la Conférence américaine avec un dossier de 7-4. Les Dolphins avaient gagné leur quatre matches précédents.

Grogan a couronné une poussée de 14 jeux et 64 verges avec une faulxade d'une verge bonne pour un touché, lors de la première série offensive des Patriots.

## Les Tiger Cats affronteront les Argonauts en finale de l'Est

# L'expérience de Brock a prévalu

OTTAWA (PC) — Johnny Shepherd a accepté une latérale du quart-arrière Dieter Brock et couru cinq verges pour un touché, avec un peu plus d'une minute à faire au match, aidant ainsi les Tiger-Cats de Hamilton à remporter une victoire de 33-31 sur les Rough Riders d'Ottawa, en demi-finale de la division Est de la LCF, hier dans la capitale fédérale.

Après la transformation de Bernie Ruoff, Dave Newman a laissé le botté d'envoi lui passer par dessus la tête et les Tiger-Cats ont ainsi porté l'écart à quatre points (33-29).

Newman a essayé de se racheter en captant une passe de 45 verges du quart J.C. Watts qui a placé le ballon à moins de 20 verges des buts des Tiger-Cats, mais il a ensuite échappé une passe dans la zone des buts, lors d'un troisième jeu.

La défensive des Rough Riders a ensuite tenu le coup, mais Ruoff a mis fin à la rencontre en concédant un touché de sûreté, à la grande déception des 28,524 spectateurs qui ont assisté à la rencontre au Parc Lansdowne.

Cette victoire permet aux Tiger-Cats d'atteindre la finale de la division Est qui les opposera aux Argonauts, dimanche à Toronto. Le vainqueur de cette rencontre prendra part au match de la Coupe Grey, le 27 novembre à Vancouver.

Les Rough Riders « n'ont pas tellement bien joué », a commenté l'entraîneur George Brancato.

« Nos unités spéciales ont connu une très mauvaise journée, a-t-il ajouté. Nos botteurs ont aussi eu des ennuis. Après le botté bloqué contre Clark suivi du touché, nous sommes tombés morts pendant un quart et demi et nous n'avons pu nous en relever.

« Et le simple que les Tiger-Cats ont enregistré sur le dernier botté d'envoi (au quatrième quart) n'aurait pas dû être réussi. Nous aurions eu 100 ou 105 verges à parcourir, mais nous aurions

aussi pu nous approcher suffisamment pour réussir un placement et créer l'égalité.

« En somme, nos aurions dû battre les Tiger-cats et tous mes joueurs le savent ».

Le seigneur John Priestner, des Tiger-Cats, a connu un match remarquable et il s'est dit enchanté de la victoire des siens.

« Nous avons joué un très bon match, offensivement et défensivement, a dit Priestner. Nous sommes en train de former une équipe et ce, juste au bon moment de la saison. Il était temps.

Brock a joué un très fort match et c'est lui qui nous a procuré cette victoire », a encore dit Priestner.

Il a complété 28 de ses 43 passes pour des gains de 352 verges.

Il a réussi une passe de 12 verges à Keith Baker pour un touché et l'autre majeur des vainqueurs a été le résultat

d'un botté de Ken Clark bloqué par Mitchell Price suivi d'une course de 12 verges du seigneur Ed Gataveckas.

Ruoff a réussi tous les autres points des siens, avec des placements de 24 et 31 verges, trois transformations et six simples.

Les Riders ont laissé filer une avance de 15-2 acquise au premier quart, pour tuer de l'arrière 21-18 à la demie et 24-21 après trois quarts.

Dans les premiers instants du quatrième quart, une course d'une verge de Skip Walker, dont la présence à ce match était incertaine en raison de spasmes musculaires au dos, a redonné l'avance aux perdants pour un moment.

Les autres touchés des Riders ont été marqués par l'ailier Tyrone Gray (passe de 52 verges de Watts) et le demi inséré Dave Newman (passe de 25 verges), tandis que le

botteur Gerry Organ a réussi des placements de 12 et 31 verges, un simple et trois transformations. Le botteur de dégagements, Ken Clark, a pour sa part réussi un simple de 77 verges.

Les Riders étaient largement favoris avant le match

en raison de leur fiche de 8-8 en saison régulière comparativement à celle de 5-10-1 des Tiger-Cats, qui étaient désespérément parvenus aux séries d'après-saison grâce à un verdict nul de 21-21 contre les Concordes de Montréal, la fin de semaine dernière.

Hamilton 33, Ottawa 31	12—HAMILTON Placement Ruoff 31 verges
<b>Premier quart</b>	15-00
1—HAMILTON Simple Ruoff 18 verges	2-27
2—OTTAWA Touché Gray, passe de 52 verges de Watts (transformation Organ)	3-13
3—HAMILTON Simple Ruoff 48 verges	6-31
4—OTTAWA Simple Clark 77 verges	13-09
<b>Deuxième quart</b>	
5—OTTAWA Touché Newman, passe de 25 verges de Watts	1-24
6—HAMILTON Simple Ruoff 45 verges	3-51
7—HAMILTON Touché Gataveckas botté bloqué retour de 12 verges (transformation Ruoff)	6-09
8—HAMILTON Simple Ruoff 36 verges	10-07
9—HAMILTON Touché Baker passe de 12 verges de Brock (transformation Ruoff)	12-05
11—OTTAWA Placement Organ 12 verges	14-37
<b>Troisième quart</b>	
13—OTTAWA Placement Organ 31 verges	4-28
14—HAMILTON Placement Ruoff 24 verges	7-53
15—OTTAWA Simple Organ 20 verges	11-08
<b>Quatrième quart</b>	
16—OTTAWA Touché Walker course de 1 verge (transformation Organ)	3-10
17—HAMILTON Simple Ruoff 48 verges	12-09
18—HAMILTON Touché Shepherd course de 5 verges (transformation Ruoff)	13-39
19—HAMILTON Simple Ruoff 65 verges	13-39
20—OTTAWA Touché de sûreté (Ruoff concédé)	15-00
<b>Pointage</b>	
Hamilton	21 9 3 9=33
Ottawa	8 10 4 9=31
Assistance	— 28.524

## Les Bombers interrompent le long règne des Eskimos

WINNIPEG (PC) — Inspirés par leur quart-arrière Tom Clements, les Blue Bombers de Winnipeg ont finalement cloué le cerceuil des Eskimos d'Edmonton en leur infligeant une sévère défaite de 49-22 hier après-midi, en demi-finale de la section ouest de la Ligue canadienne de football.

Les Eskimos, qui cherchaient à remporter une sixième coupe Grey consécutive, semblaient avoir été éliminés voilà deux semaines quand ils ont terminé leur saison avec une fiche de 8-8. Mais les Stampeders de Calgary ont subi une défaite crève-cœur contre les Roughriders de la Saskatchewan lors du dernier match de la saison pour permettre aux Eskimos de se qualifier par la porte de derrière.

Les receveurs éloignés Jeff Boyd et James Murphy, le demi-arrière Jim Sykes et la défensive entière ont soulevé les spectateurs de leurs sièges en réussissant des jeux spectaculaires pour permettre à leur équipe de prendre des avances de 7-0, 28-7 et 43-15 à l'issue des trois premiers quarts.

Warren Moon, en nomination pour le meilleur joueur de la LCF, a connu une fort mauvaise journée. Il a été renversé derrière sa ligne de mêlée à quatre reprises et a été victime des deux interceptions du demi défensif Donovan Rose, la première réussie au premier quart alors que les Eskimos s'approchaient de la zone des

butts des Bombers.

Sykes et Murphy ont compté deux touchés chacun, tandis que Boyd et le seigneur Aaron Brown en ajoutaient un chacun. Trevor Kennerd a complété le pointage des gagnants avec six convertis et des placements de 25 et 34 verges.

Les touchés des Eskimos, qui tentaient de se qualifier pour la finale de leur section pour la 11e année consécutive, ont été réussis par Scott Stauch (plongeon de 1 verge), Brian Kelly (passe de 75 verges) et le demi coin Joe Hollimon (retour d'échappé de 60 verges). Dave Cutler a ajouté trois placements et le botteur Paul Hickie un simple de 83 verges.

Les Bombers, qui avaient défait les Eskimos deux fois pendant la saison, ont été longs à se mettre en branle, réussissant leur premier jeu à la quatrième minute du deuxième quart. Mais ils prirent les devants 7-0 en bloquant un botté de dégagement de Hickie. Le ballon fut recouvert par Brown qui courut 25 verges pour inscrire le premier touché du match.

Après que les Eskimos eurent égalé le score au début du deuxième quart sur le

plongeon de Stauch, les Bombers ont éclaté en inscrivant trois touchés consécutifs, les deux de Sykes et celui de Murphy.

Winnipeg 49, Edmonton 22	
<b>Premier quart</b>	
1—WINNIPEG Touché Brown 25 retour de botte bloqué (converti de Kennerd) 11-47	
<b>Deuxième quart</b>	
2—EDMONTON Touché Stauch course de 1 verge (converti de Cutler) — 2-23	
3—WINNIPEG Touché Sykes course de 27 (converti de Kennerd) — 10-18	
4—WINNIPEG Touché Sykes course de 1 verge (converti de Kennerd) 13-29	
5—WINNIPEG Touché Murphy passe de 9 verges de Clements (converti Kennerd) — 14-57	
<b>Troisième quart</b>	
6—EDMONTON Simple Hickie 83 verges — 2-51	
7—WINNIPEG Touché Boyd passe de 73 verges de Clements (converti de Kennerd) — 3-52	
8—WINNIPEG Simple de 56 verges de Cameron — 7-38	
9—EDMONTON Touché Kelly passe de 75 verges de Moon (converti de Cutler) — 8-09	
10—WINNIPEG Touché D Murphy, passe de 60 verges de Clements (converti de Kennerd) — 9-21	
<b>Quatrième quart</b>	
11—EDMONTON Touché Hollimon retour d'échappé de 60 verges (converti de Cutler) — 1-26	
12—WINNIPEG Placement de 25 verges de Kennerd — 3-45	
13—WINNIPEG Placement de 34 verges de Kennerd — 12-54	
<b>Pointage</b>	
EDMONTON	0 7 8 7=22
WINNIPEG	7 21 15 6=49
Assistance	— 31.379

## Le Bol d'or va aux Diablos et aux Remparts

Les Diablos de Trois-Rivières ont causé une surprise en écrasant au compte de 40-4 les Cougars de Lennoxville, les champions de la saison régulière, dans le cadre de la huitième édition du Bol d'or du football collégial québécois, hier après-midi au stade de l'université McGill.

Les Diablos ont ainsi été couronnés champions de la classe AAA pour une deuxième année de suite. En saison régulière, les Diablos ont terminé au troisième rang avec une fiche de 6-2, tandis que les Cougars n'ont pas subi la défaite en huit matches.

La vedette de la rencontre a été le demi Robin Fecteau, qui a inscrit trois touchés en première demie, dont deux au premier quart. Son troisième touché a été réussi à la suite d'une longue course de 67 verges. Il a également réussi un placement.

Claude Catellier a réussi les deux autres touchés des trifiévus.

Fecteau et le quart-arrière Martin Vaillancourt ont été nommés les joueurs par excellence de la rencontre.

Les Diablos avaient aussi défait les Cougars en finale, la saison dernière. Comme l'an dernier, les Diablos sont parvenus à contenir le demi

Dennis Walker, choisi cette semaine le joueur par excellence du football collégial pour une deuxième année d'affilée.

Par ailleurs, dans la classe AA, les Remparts du collège militaire de St-Jean ont été couronnés champions grâce à une victoire de 8-7 sur les Vulkins de Victoriaville.

Les Vulkins sont venus bien près de l'emporter puisque de moins de deux minutes de la fin de la rencontre, Roland Marchand a capté une passe de 30 verges qui les plaçait à la porte des buts des Remparts. Cependant, lors d'un troisième jeu et avec une verge à franchir pour le touché, les défenseurs du collège militaire ont résisté à la poussée des Vulkins.

Les Vulkins avaient pris une avance de 3-0 grâce à un placement de Alain Bolduc, mais un touché (le seul de la rencontre) de l'ailier rapproché Marc Juneau a donné la victoire aux Remparts.

Le maraudeur Pierre Sergerie, des Remparts, a été choisi le joueur par excellence de la rencontre.

Les Remparts ont ainsi remporté le Bol d'or pour la troisième fois de leur histoire mais pour la première fois depuis 1977.

Les Diablos ont subi une défaite crève-cœur contre les Roughriders de la Saskatchewan lors du dernier match de la saison pour permettre aux Eskimos de se qualifier par la porte de derrière.

## les annonces classées

### 286-1200

Pour insérer votre annonce, 2 façons de la faire: par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 16h30, par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mt Htz 356

**LE DEVOIR EST MAINTENANT**

DISPONIBLE PAR PORTEUR À:

**JOLIETTE**

**ST-JÉRÔME**

**BERTHIERVILLE**

**SOREL**

**GRANBY**

POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ SANS FRAIS:

**1-800-361-6059**

**CARTES D'AFFAIRES**

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER (Ci-devant ALAN SWABEY & CIE) Agents de Brevets et de Marques de Commerce 1001, Boul. de Maisonneuve ouest Montréal, Québec H3A 3C8 Tel. (514) 845-7126, Télex 05-2355 Fac-simile (514) 288-8389 (CCITT I-II-III)

ORDINATEURS OLIVETTI - XEROX - SONY pour les P.M.E. Consultation gratuite avec experts Études préliminaires. CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. 7035, av. du Parc, Montréal 270-1141

Samson Bélair Comptables agréés Québec Toronto Vancouver Sherbrooke Kitchener Gaspé Hinton Montréal Calgary Trois-Rivières Saint-Hyacinthe Matane Amos Ottawa Edmonton

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS Fondée en 1892 Brevets d'invention Marques de commerce Dessins industriels - Droits d'auteur 1514, Docteur Penfield Montréal H3G 1X5, Tél. (514) 934-0272 Télex 05-268656 Cable MARION Télécopieur international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. ROBERT ST-JEAN, C.A. GILLES SPERANO, C.A. JACQUES BRANCHAUD, C.A. PIERRE BARBEAU, C.A. 2345 est. Bélanger Montréal 729-5226

**Agences de rencontres**

**Enfin à Montréal** Pour les femmes distinguées qui aiment (aussi) les femmes, une façon absolument unique et simple de lier connaissance. Critères de sélection pré-établis. Entre 10 h et 18 h 843-8958 16-11-83

**Antiquités** Baignoires antiques retapées. Monsieur Baignoire 336-1133 15-11-83

Décapage de boîtes, finition et traitement du bois 642-8278 01-12-83

**Appartements/Logements** SPACIEUX 4 1/2, chauffé, eau chaude, près UdeM. Libre immédiatement 341-6279 19-11-83

EDOUARD-MONTPETIT, face UdeM 6 pièces, chauffage, rénovation libre ter. 600 \$ 739-0498 342-1503 19-11-83

CÔTES-DES-NEIGES, haut duplex neuf, 6 1/2, 3 1/2, près UdeM, 2 salles de bain. Soir 323-5734 17-11-83

ST-DENIS 7 1/2, 400 \$, Plateau 5 1/2, 270 \$ et d'autres aussi. Loge-Info 495-2458. Frais 15-11-83

PRINCE-ARTHUR est, bien situé, luxueux 4 1/2, terrasse, 500 \$/mois 277-2879 ou 866-9411 16-11-83

COURT TERME, meublés, superbe app. maison, tout inclus, 3 à 12 mos. Troc-Vacances 875-2577 18-11-83

OUTREMONT, Stuart près Bernard, magnifique haut duplex 7 1/2, chauffage électrique, complètement rénové, garage 900 \$/mois. Ter. janv. ou fév. 84 733-8965 272-9475 17-11-83

RUE ESPLANADE face au parc, 3 1/2, chauffage 425 \$ Louise Poirer 842-9512 ou 845-9771 17-11-83

ANJOU-Maison de ville 1981, 3 chambres, 1 1/2 s.b. 2 garages, bail d'un ou deux ans, 635 \$/mois 844-4174, 672-2119 17-11-83

Ahuntsic, bas de duplex avec ou sans s.s., possibilité bureau, libre immédiatement 381-2100 17-11-83

OUTREMONT (con Bernard & Dollard) grand 5 1/2, chauffage, cuisine et réfrigérateur, eau chaude. Dans immeuble de classe 675 \$/mois 272-5961 J.N.O.

**Autos à vendre** BMW 1982 528i tout équipé, pneus neufs, 78.000 Km. demande 20.500 \$ Jour 331-7611 17-11-83

**Bureaux à louer** St-Denis/De Maisonneuve, Privé, 1.200 pi. spacieux, mini salle conférence, stationnement. Pour professionnels. 843-6956 12-12-83

**Copropriétés à vendre** OUTREMONT 5 1/2, co-propriété dans triplex, partiellement rénové. Rue Querbes près Laurier 389-2670 J.N.O.

405 PRINCE ARTHUR ouest, immeuble de pierres grises, construction 1900-1, excellent état. 3 1/2 en copropriété indivise, appr. 500 pi. 25.000 \$, comptant. 7.500 \$ Charges mensuelles approximatifs: hypoth., chauffage, taxe foncière, assurances, entretien. 300 \$, salle de lavage au s.s. renseignements: 277-5954 J.N.O.

**Condominiums** SHERBROOKE près Guy "Le Linton" Co-op 4 1/2, pièces, rénové. Frais mensuels \$268. Prix \$75.000 négociable. Andrée Trudeau, courtier 733-1871 17-11-83

**Cours** Cours correctifs individuels en mathématiques, 6ième à CEGEP I Orthopédagogue. Ph.D. Educ. Exp. 23 ans Inf.: 389-5001 15-11-83

**Divers** Marinette vision, zouteur charmis. Modèle couturier Taille 12 en bon état. 1.300 \$ 733-8536 17-11-83

**Déménagement** ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone 253-4364 J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275 J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite 937-9491 J.N.O.

CONSEILLER en petit et gros déménagements Jean-Paul 388-6766 ou 1-549-4370 J.N.O.

**Garages à louer** OUTREMONT près UdeM, angle Deom et Côte Ste-Catherine \$45/mois chauffage Yves 873-2862 soir 340-9682 17-11-83

**Maison à louer** OUTREMONT-Hutchinson près Laurier, cottage 4 c.c., chauffage électrique, jardin, garage \$1.300/mos. Occupation immédiate. Andrée Trudeau, courtier 733-1871 17-11-83

**Offres d'emploi** Secrétaire de direction bilingue. Temps partiel (15h-sem) Salaire selon compétence. Secteur Ahuntsic. Kneider 331-5550 15-11-83

**Offres de service** Entretien général, résidentiel commercial, industriel. Estimation gratuite 495-2640 17-11-83

**Oeuvres d'art** OEUVRÉS de qualité de grands maîtres canadiens et européens à vendre. Bouchard, Cosgrove, Lemieux, Masson, Chagall, Calder etc. 735-0729 18-11-83

**Propriétés à vendre** **Montréal Trust** WESTMOUNT (adjacent) PRES MARIE DE FRANCE Élégante résidence split, 2 ou 3 chambres, plus salle de jeu et autres possibilités. Jardin, superbe piscine Valmar, garage, stationnement. 298 000 \$. Faites une offre! G.N. Brault 932-0566 934-1818 15-11-83

**Propriétés à vendre** AHUNTSIC 10.610 D'Auteuil Duplex 2x5 1/2, chauffage électrique, s.s. fini, garage bas, libre 385-4939 Pas d'intermédiaire 26-11-83

DUVERNAY Val des Arbres, bungalow, 4 c.c., foyer, salle à diner, 92.500 \$ Privé 663-7764 17-11-83

Plateau Mt-Royal 7 1/2 rénové, cour 50' x 21' paysage, plus parking privé 46' x 10' 85.000 \$ 524-9067 17-11-83

REPENTIGNY, maison à aire ouverte, 9 pièces, 4 c.c., foyer, armoires et planchers de chêne, garage, piscine. Impeccable 150.000 \$ 581-2225 26-11-83

**Société / Loisirs** **RENDEZ-VOUS...** est une agence de rencontre professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée (Cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires). Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au: 282-0058 1117 ouest, rue Ste-Catherine Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM. 15-11-83

SOMMAIRE

Table of sports results including hockey games like Rangers NY 6, Red Wings 3 and various penalty minutes.

Table of sports results including hockey games like Sabres 11, Flames 2 and Flyers 5, Maple Leafs 3.

Table of sports results including hockey games like Bruins 4, Capitals 2 and Black Hawks 5, Oilers 3.

Table of sports results including hockey games like Jets 3, Flyers 2 and Oilers 7, Red Wings 3.

Table of sports results including hockey games like Oilers 7, Red Wings 3 and various penalty minutes.

Table of sports results including hockey games like Oilers 7, Red Wings 3 and various penalty minutes.

Les Kings ont raison du Canadien 6-4

Berry traite ses joueurs de parvenus



Bernie Nicholls, la nouvelle vedette des Kings de Los Angeles, exhulte. Il vient de marquer contre le Canadien et son coéquipier Russ Anderson s'apprête à le féliciter sous le regard dépité de Larry Robinson.

par Guy Robillard
VANCOUVER (PC) — L'entraîneur Bob Berry était furieux contre ses joueurs après la défaite de 6-4 que le Canadien a subie à Los Angeles samedi et c'est en termes très vulgaires qu'il a qualifié leur performance.

« Ce sont des parvenus (« big shots ») même pas capables de travailler pour mériter une victoire, des gars qui s'imaginent qu'ils vont tout avoir sans effort », a-t-il commenté après la rencontre.

« C'est de la m... a-t-il encore dit. Nous avons été pourris pendant 50 minutes. J'accepte la défaite quand l'équipe travaille, mais ce ne fut pas le cas ce soir. Que voulez-vous que je dise quand un gars qui évolue sur un trio régulier et sur les jeux de puissance n'a même pas un tir au but après deux périodes », a ajouté Berry en consultant une feuille de pontage.

Le seul joueur auquel il pouvait faire allusion était Ryan Walter. Guy Lafleur, lui, avait obtenu un seul lancer.

« Nous avons remis la rondelle à l'adversaire huit fois au cours de la seule première période, soit plus que pendant toute la durée du match précédent à Chicago, a poursuivi le colérique Berry. Et pourtant les gars n'avaient aucune raison d'être fatigués après deux jours de repos à Los Angeles. C'est la troisième fois qu'une solide performance est immédiatement suivie par une médiocre. C'est à n'y rien comprendre.

« La grosse différence lors du match de ce soir, a répété Berry à quelques reprises, c'est que les Kings voulaient la rondelle et que nous ne la désirions pas ».

Pour l'adjoint de Berry, Jacques Lemaire, le trio de Doug Wickenheiser, Steve Shutt et Greg Paslawski a été le meilleur de l'équipe, ce qui est tout dire.

De son côté, le valeureux Mario Tremblay hochait la tête en disant ne pas comprendre comment le Canadien pouvait être si irrégulier, même après deux jours tristes et pluvieux à Los Angeles.

« Ce n'est pas une excuse puisqu'on doit lutter pour sortir de la cave. Je ne comprends vraiment rien à ce qui se passe », disait-il, éberlué comme la majorité de ses coéquipiers.

Par cette défaite, le Canadien retombait toutefois à trois points des surprenants Whalers de Hartford, vainqueurs des Black Hawks de Chicago 6-1 samedi.

Malarchuk est cédé à l'Express

Les Nordiques sont soumis à un examen de conscience collectif

par André Bellemare
QUEBEC (PC) — Le revers de 6-4 subi samedi contre les Bruins de Boston a fait mal aux Nordiques. Hier matin, il y eut examen de conscience collectif au lieu d'un exercice sur la patinoire et un entretien particulier entre l'entraîneur Michel Bergeron et le vétérinaire Marian Stastny.

« Clint a été durement éprouvé dernièrement par la mort d'un proche et il connaît beaucoup de difficultés à s'en remettre, a expliqué Bergeron hier en faisant allusion à la mort de sa grand-mère qu'il considérait comme une vraie mère. C'est elle qui l'a élevé à toutes fins utiles.

« Nous avons décidé de l'envoyer à Fredericton pour lui permettre de se retrouver. Il en a besoin », a ajouté l'entraîneur.

Malarchuk a cependant exprimé sa grande déception de retourner dans les mineurs et il se demande même si cette décision est juste.

Il a été chancelant, surtout face aux Oilers, et la direction en avait assez vu pour se convaincre que Malarchuk devrait aller se refaire une confiance avec l'Express. Il montre un dossier de quatre gains et quatre revers et une moyenne de 4.50 buts alloués par match (36 en huit parties).

Quant à Ford, un Albertain tout comme Malarchuk, il est âgé également de 22 ans. Il évolue avec l'Express depuis l'an dernier. En six matches cette saison, il a conservé une moyenne de 2.45 buts par rencontre. Il en a gagné un, perdu quatre et annulé l'autre. Il n'a pas encore joué dans la LNH. Ford a servi d'adjoint à Malarchuk mardi dernier quand Bouchard a été victime d'une gastro-entérite.

Les Nordiques ont connu beaucoup de problèmes en défensive dans les derniers matches et c'est ce qui explique le rappel de Donnelly, un arrière-garde « défensif ». Le jeune Montréalais a lui aussi connu un très bon camp d'entraînement, ce qui lui valut

de commencer la saison dans la Vieille capitale. Il a joué quelques matches avant d'être cédé à l'Express.

« Mais que voulez-vous, le hockey c'est comme la vie, il y a des hauts et des bas. J'ai été éprouvé mentalement, il est vrai, mais je ne veux pas chercher d'excuses. Il suffit que quelque chose arrive pour perdre sa confiance. Ce qu'il reste à faire est de tenter de surmonter ces difficultés, ce à quoi je vais m'appliquer là-bas ».

Table of hockey league standings for various divisions including Prince-de-Galles, Lester Patrick, Clarence Campbell, James Norris, and others.

Table of hockey league standings for the Ligue Nationale, including teams like Boston, Quebec, Buffalo, and Montreal.

Table of hockey league standings for the Ligue Canadienne and Ligue Nationale, including teams like Hamilton, Winnipeg, and Buffalo.

Table of hockey league standings for the Ligue Collégiale AAA, including teams like St-Hyacinthe and St-Jérôme.

Table of hockey league standings for the Ligue Collégiale AAA, including teams like St-Georges and Thetford.

Table of hockey league standings for the Ligue Collégiale AAA, including teams like Green Bay and Detroit.

# Télé payante: prise 2

**C**OUPÉZ ! On recommence tout ! Voilà le message qui vient de lancer les milieux financiers aux promoteurs de la télévision payante au Québec et au Canada. Cette industrie naissante, à qui on prometait des succès rapides et une rentabilité exceptionnelle, se trouve aujourd'hui dans un bien piteux état. C-Channel a sombré, au grand désespoir des apôtres de la culture torontoise. Les autres entreprises agonisent: First Choice, TVEC, Aim Satellite, Star Channel.

Distributeurs et producteurs se montrent patients. Ils craignent l'effet du retrait d'une seule carte, l'échec du château. La loi de la jungle va bientôt s'appliquer dans la plupart des cas: les plus gros vont dévorer les plus petits.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) va rendre, au cours des prochaines heures, une décision importante sur l'avenir du réseau First Choice/Premier Choix. Les commissaires devront trancher en faveur d'une rationalisation plus poussée de la télévision payante au Canada.

Il faut reconnaître d'abord que le scénario esquissé, en 1981, par l'organisme fédéral n'a pas du tout fonctionné. La conception d'un grand réseau pan-canadien, bilingue et biculturel, appuyé de petits canaux régionaux, émanait d'âmes bureaucratiques généreuses mais d'esprits malheureusement ignorants de la réalité économique qui sous-tend ce secteur culturel.

Avec une population dix fois plus grande que celle du Canada, les États-Unis parviennent à peine à faire vivre deux réseaux de façon rentable. On a voulu trouver un compromis « à la canadienne ». On croyait que tout le monde se précipiterait pour dévorer les dernières super-productions d'Hollywood. Les téléspectateurs ont répondu, tout simplement, qu'avant de verser \$17 par mois, ils voulaient avoir l'assurance d'un projet de qualité.

Cette industrie est née dans une profonde ambiguïté. Devant le CRTC, tous les requérants privilégiaient le contenu canadien ou québécois. Mais en réalité, dans les coulisses, tout le monde signait sans arrêt d'importants contrats avec les distributeurs américains. Évidemment, producteurs québécois et canadiens n'ont eu que des miettes: les clients potentiels ne savent toujours pas à quoi riment ces nouvelles créatures télévisuelles.

Aujourd'hui ou demain, le CRTC devrait donner le feu vert à la prise de contrôle de First Choice par Hees International et Astral-Bellevue-Pathé. Au

fond, les commissaires n'ont pas le choix. Il n'y a pas d'autre preneur à l'horizon. Laisser couler First Choice créerait une situation de monopole au profit de SuperChannel. Plusieurs distributeurs crieraient à l'assassinat culturel. Donc, c'est dans les conditions associées à ce transfert de contrôle qu'il faudra voir les vertus de la décision du CRTC.

L'organisme devra insister pour que les nouveaux patrons de First Choice n'abusent pas de leur situation dominante dans le domaine du cinéma au Canada. Ce groupe a contribué de façon positive, peut-être pas aussi intellectuelle que le voudraient certains, à la mise en place d'une jeune industrie du cinéma au Canada. Le tandem Astral-First Choice ne doit pas écraser les firmes qui voudraient oeuvrer dans la distribution, la production, la post-synchronisation, le doublage, etc.

Les meilleurs balises se trouvent du côté de la transparence. First Choice devrait rencontrer de temps à autres les milieux du cinéma pour voir les meilleurs moyens de coordonner les efforts d'une industrie encore vacillante. Le CRTC ne doit pas laisser la direction de First Choice dans une situation difficile lors du partage des profits entre ses actionnaires et les producteurs canadiens. Les normes d'investissement dans les productions canadiennes doivent être maintenues.

Se posera bientôt la question du sort du service français. La fusion de TVEC et Premier Choix paraît inévitable. Il faut créer ici une entreprise forte qui dans le cadre d'une souveraineté clairement établie s'associerait avec le réseau anglophone. Pourquoi rejeter à priori un certain mode d'interfinancement en autant que les bureaux de Montréal ne soient pas seulement des officines de relations publiques.

En s'associant avec un partenaire ontarien, les dirigeants du réseau francophone seront en meilleure position face à Los Angeles et New York. Il sera plus facile pour les producteurs québécois de trouver une source de fonds importante pour leurs projets.

Ce ménage fait, le public et les médias pourront enfin voir clair dans l'univers de la télé payante. Ce nouveau choix offert au public pourra enfin répondre aux besoins des cinéphiles tout en favorisant, dans une proportion réaliste, les maisons de production qui se donnent la peine de présenter des projets sérieux. De cette nouvelle terre couleront peut-être le lait, le miel et les dollars tant attendus. Au moins la télévision deviendra-t-elle payante pour tout le monde.

— MICHEL NADEAU

# Le souvenir et l'inquiétude

LE JOUR du souvenir a été fêté, cette année, avec une gravité différente. Certes, au Canada, les célébrations ont encore été marquées au coin du sacrifice et de la liberté pour laquelle les soldats d'ici sont tombés là-bas. Nul n'ose plus évoquer les résistances à la guerre et à la conscription, qui déchirèrent jadis le pays. Vétérans et citoyens des nouvelles générations ont le sentiment que les forces armées canadiennes combattent pour une cause juste, et l'histoire leur donne largement raison.

Il n'en va cependant pas tout à fait de même aux États-Unis, où la guerre du Vietnam et ses victimes ont traumatisé l'opinion, comme en témoignent encore les débats sur l'imposant monument érigé à la mémoire des jeunes Américains morts dans la défaite. Avra-t-elle, les guerres ont pris une actualité nouvelle. Les hécatombes des deux premiers conflits mondiaux reviennent à la mémoire, leur horreur servant de mesure, modeste, à l'holocauste qui guette désormais l'espèce humaine. Au reste, ce n'est pas seulement l'avenir qui inquiète: d'autres victimes des anciens conflits reviennent, demandant justice, réclamant à tout le moins « qu'on n'oublie pas ». Ceux qui ont survécu aux massacres et aux camps d'extermination ont aussi droit au souvenir, même si, par un étrange aveuglement, on tourne vite cette page de l'histoire.

On a fait un mauvais parti, vendredi dernier, à une femme qui voulait déposer à Montréal une couronne de

fleurs en mémoire des victimes de la brutalité militaire, notamment aux femmes qui ont été violées par des soldats au cours des guerres. L'endroit et l'occasion n'étaient peut-être pas les mieux choisis pour ouvrir cette plaie. Les gouvernements et les militaires doivent cependant se faire aussi rappeler que même quand la cause était juste, les combats ne l'ont pas tous été, ni le comportement des troupes.

Combien de soldats sont morts parce que des gouvernements ou des généraux ont fait entrer en considération des ambitions politiques ou personnelles qui n'avaient rien à voir avec la victoire et la paix? On a beaucoup débattu du raid désastreux de Dieppe. Mais d'autres soldats sont tombés dans des batailles mal engagées ou discutables. En outre, combien de civils — les citoyens d'origine japonaise ou italienne au Canada — ont été déracinés et emprisonnés dans des camps, sans juste motif, dans l'hystérie qui a, aussi, présidé aux « mesures de guerre »? Ces victimes-là ont également droit à des réparations et au « souvenir ».

Ainsi qu'en témoignent les réactions populaires aux États-Unis après l'invasion de la petite île de la Grenade, le sang des soldats et des civils ne compte guère quand les pertes ne sont pas lourdes, et que la victoire rend juste et nécessaire une opération pourtant illégale et excessive. L'actualité ne réussit guère mieux que l'histoire officielle à rendre justice à ceux qui tombent sans l'avoir mérité.

C'est ainsi qu'on ignore encore que les soldats les plus nombreux à avoir donné leur vie pour mettre fin au régime de l'Allemagne nazie provenaient des pays de l'Est, l'Union soviétique en tête, qui soutinrent les plus durs combats de la guerre, « alliés » dont on oublie qu'ils contribuèrent aussi à la libération de l'Europe et à nos libertés d'aujourd'hui. C'est ainsi également que le Canada commence à peine à se souvenir de ceux qui, voyant monter le fascisme en Europe, se portèrent volontaire pour combattre en Espagne, terrain d'essai des militaristes allemands et italiens de l'époque.

Serait-ce aussi trop demander qu'on se souvienne des victimes — décédées et aussi survivantes — du côté vietnamien de la guerre du Vietnam, conflit pour lequel la bonne conscience canadienne reste étonnante?

Tous les pays se souviennent de leurs soldats morts au front. Mais ce culte du souvenir, chez les militaires, n'est pas sans ambiguïté. Car les armes qui ont servi à la liberté des uns, ont aussi semé la mort et la désolation chez les autres. Que le marché des armements soit aussi florissant, et que si peu soit fait pour stopper les aventures militaires qui poussent le monde à l'abîme dans des régions comme le Proche-Orient et l'Amérique centrale, voilà qui jette une ombre sur les monuments du souvenir. Car plus nombreux encore risquent d'être les soldats — et les civils — qui seront morts en vain.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# Services informatiques et vie privée

ROWLAND C. FRAZEE

## DOCUMENT

Texte d'une lettre adressée au premier ministre Trudeau par le président de la Banque Royale du Canada

AU NOM DE la Banque Royale du Canada, je désire soumettre à l'étude de votre gouvernement deux initiatives diplomatiques touchant nos relations avec les États-Unis. La première concerne l'échange des services informatiques et, la deuxième, l'uniformisation de la protection de la vie privée dans les deux pays.

En ce qui concerne l'échange de services informatiques, nous proposons que le gouvernement du Canada entame avec les États-Unis des négociations visant la signature d'un accord bilatéral ouvert, permettant la participation éventuelle d'autres pays. Un tel accord pourrait comprendre, entre autres:

- la définition d'un certain nombre de droits qui, ensemble, assureraient aux fournisseurs et utilisateurs de services informatiques d'un pays l'accès aux marchés ou aux services de l'autre pays;
- une clause d'égalité de traitement qui garantirait de tels droits;
- une entente en ce qui concerne les méthodes et types d'aide gouvernementale qui ne seraient pas soumis à des droits compensatoires;
- les conditions et critères qui justifieraient l'adoption de mesures de protection des entreprises nationales;
- une démarche de consultation et

d'amendement. Notre deuxième proposition concerne le respect de normes minimales en matière de protection de la vie privée. Nous estimons que nos deux pays peuvent et doivent définir des règles et principes communs et uniformiser leur législation pour ce qui est de l'accès aux données des tiers, des particuliers et des sociétés.

Notre point de vue se justifie de la façon suivante. Il ne fait aucun doute que le libre échange des marchandises présente de grands avantages, et que les services d'information et le secteur du traitement offrent un excellent potentiel de croissance. Nous croyons, toutefois, que deux aspects essentiels de l'application des technologies de l'information sont beaucoup moins bien compris.

Tout d'abord, l'application de ces technologies est peut-être le facteur le plus important d'amélioration de la productivité et de l'efficacité dans tous les secteurs industriels. Il s'ensuit que le libre accès des fournisseurs canadiens de services aux marchés étrangers, et des utilisateurs canadiens aux fournisseurs étrangers, peut fortement contribuer à maintenir et à accroître le nombre d'emplois et la production économique.

Bien que cet accès soit pour le moment relativement libre, la menace, réelle ou imaginaire que pose l'échange international croissant de services informatiques à la souveraineté, au respect de la vie privée, à l'accès aux données et à d'autres intérêts nationaux légitimes, constitue le deuxième aspect qui mérite d'être souligné.

Comme vous le savez sans doute,

l'étendue des questions et des intérêts d'ordre national concernés n'a jusqu'à présent permis que peu ou pas de progrès dans la réglementation multilatérale du commerce des services.

En l'absence d'accords multilatéraux en vertu desquels les nations pourraient apaiser leurs craintes respectives, des pressions politiques risquent de les forcer à ériger unilatéralement des barrières visant à empêcher la libre circulation des données, de la technologie et des connaissances, et ce, au détriment économique du Canada.

La législation et les règlements protectionnistes réclamés sous l'effet de la récession menacent déjà le commerce des marchandises qui, pourtant, pourrait et devrait contribuer à la reprise économique internationale. Vu l'importance croissante de l'échange de l'information, l'institution d'un protectionnisme en ce domaine constituerait certainement une mesure rétrograde.

Si nous soumettons ces propositions, c'est parce que nous estimons que le Canada peut agir en chef de file et prendre d'ores et déjà des mesures pratiques et positives pour résoudre ces problèmes complexes. Nous croyons par ailleurs qu'il n'y a pas de pays mieux placés que le Canada et les États-Unis pour établir un précédent qui ouvrirait la voie à un accord multilatéral.

Étant donné la nature complexe du sujet, la Banque Royale a retenu les services de M. Rodney de C. Grey, ancien représentant du Canada aux négociations commerciales multilatérales, qui a préparé un rapport sur certains des problèmes qui devront être résolus.

# Le creux de la vague

ALBERT BRIE

## LE MOT DU SILENCIEUX

SONDAGE. — « Monsieur, quel poste écoutez-vous? » — Aucun! Moi, je n'écoute que mon courage.

Pourquoi lire des romans noirs quand il y a les journaux?

C'est dans ce qu'il n'accomplit pas qu'un gouvernement est le plus agissant.

L'univers des hommes est composé d'une moitié d'imbeciles; l'autre moitié, de gens qui luttent d'arracher la tête pour ne pas le devenir.

Il y a mille choses qui sont le propre de l'homme, celui-ci fut-il un propre à rien.

Les livres ne prennent vie que s'ils sont lus.

Combien de pays riches alimentent les pays pauvres avec le déchet de leur civilisation?

Il n'y a aucun mérite à naître intelligent; par contre, il y a de l'héroïsme à le rester.

Il n'y aurait qu'une manière efficace pour mettre fin une fois pour toutes au scandale que représentent les misères des tiers et quartsmonde: les tuer tous.

La raison, il ne faut pas en abuser. Comme le coeur, ça s'use.

Il n'y a plus aucune forêt vierge. Toutes ont été pénétrées.

Lu: « Le scandale des frais funéraires a bel et bien été enterré. »

L'histoire nous apprend que ce sont les puissants qui, pour avoir voulu le plus grand bien de l'humanité, ont massacré le plus de gens.

Les partis politiques sont des chefs-d'oeuvre de promiscuité.

L'habit ne fait pas le moine, pas plus que le plumage ne fait le moineau.

La première machine pensante, je l'imagine sous l'enveloppe du premier homme qui a dit comme son voisin.

La cruauté de nombre de revanchards suffirait à me dresser contre l'application de la peine capitale. J'entends trop de gens qui jugent la pendaison trop... aimable; leur pr-

rit de vengeance trouverait à se soulager dans la torture la plus sadique.

Satan, lui aussi, s'est incarné. N'y a-t-il pas un peu du démon en chacun de nous, que l'on compense par un peu de bon diable.

Si nul n'est prophète dans son pays, bien peu le sont dans leur époque.

Ce qui fait à nos yeux le charme du « bon vieux temps », quand on y regarde bien, c'est ce qui était stupide.

Entre autres bienfaits, la mort a celui de mettre un terme au vieillissement. Les morts ne vieillissent plus.

Les grandes religions sont d'accord pour que les hommes soient malheureux; quant à être heureux, il semble qu'il faille obtenir leur dispense.

Dans la lutte pour la prééminence en affaires, nous sommes polis au point de dire: « Messieurs les Anglais, soustrayez les premiers. »

Le malheur des révolutions vient peut-être de ce que ce ne sont pas des saints qui en sont l'inspiration.

Si vous prononcez à haute voix, vous ne trouverez pas plus « sosie » que « ciseaux ».

Le cheval-vapeur est la plus noble conquête de l'homme-locomotive.

# «MONSIEUR TRANQUILLE»

JACQUES LANGLAIS  
PIERRE LAPLANTE

## TÉMOIGNAGE

IL EST disparu il y a un an, emporté par une vague surnoise de Floride. Et quelques jours plus tard l'église de Laval-des-Rapides débordait de gens venus d'un peu partout — les uns bien connus, les autres moins — mais qui avaient tous un jour ou l'autre apprécié son sens du service, son esprit de coopération — le tout assaisonné d'un brin d'humour qui était devenu proverbial.

Mais l'intérêt de Jean ne se limitait pas au Québec. Ainsi, vers la fin des années 40 — peu après la dernière guerre mondiale — il fondait avec un groupe de jeunes professionnels un organisme d'envoi de coopérateurs outre-mer, appelé Amitié Canada Orient. C'était là encore une oeuvre de pionnier quand on songe que le SUCCO canadien et même le Peace Corps américain n'ont vu le jour que dans les années 60.

Les services de Jean étaient sollicités de toute part non seulement parce qu'on connaissait son désintéressement et sa probité, mais aussi parce qu'il avait un sens de la conciliation qui permettait d'assurer la cohésion interne des mouvements auxquels il participait. Il serait difficile de les énumérer tous; et la liste pourrait devenir fastidieuse.

« Monsieur Tranquille » ne doit pas beaucoup à des gens comme lui qui, sous des allures de « Monsieur Tranquille » avaient le flair de s'associer à divers ferments « révolutionnaires » de l'époque. Notons incidemment que Jean avait combiné ses études de droit à Laval avec des cours de sciences sociales à la faculté que dirigeait alors le père Georges-Henri Lévesque.

Mais il convient de noter en particulier une forme d'engagement qui lui tenait particulièrement à coeur ces dernières années. On sait que « Dos » partageait depuis toujours un modeste bureau de notaire dans le quartier centre-sud de Montréal, où il s'occupait, entre autres, de transactions immobilières. Il connaissait bien le quartier et il était conscient du fait que les résidents à faible revenu avaient de la difficulté à trouver des logements à prix abordable soit parce qu'on démolissait leurs maisons, soit parce qu'on les rénovait pour les louer à des prix qu'ils n'avaient pas les moyens de payer. Jean fonda alors avec quelques amis une société sans but lucratif appelée Interlog qui avait pour but d'acheter les propriétés du quartier, les retenir pour les rendre habitables et permettre ainsi aux gens du voisinage de continuer de demeurer dans des logements qu'ils pouvaient se payer — tout en influençant le marché local et en contrôlant la spéculation immobilière. L'opération réussit au point qu'elle a redonné confiance aux résidents du quartier.

Cela grâce à l'ingéniosité et au dévouement persévérant d'initiateurs comme Jean Dostaler — « Dos » pour les intimes.

## LETTRES AU DEVOIR

### Les revendications des compositeurs

PAR LA présente, nous, soussignés, appuyons sans réserve le geste posé par Luc Plamondon, président de la SPACQ (Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec) lors du dernier gala de l'ADISQ. Nous saluons le courage et la franchise avec lesquels il a, en quelques mois, mis en lumière deux points importants du débat sur le droit d'auteur. D'une part, il a exprimé notre impatience de voir la loi sur le droit d'auteur, qui date de 1924, révisée, écrite dans un langage clair et adaptée à la réalité technologique des années 80. Une révision qui est attendue fébrilement par les milliers de créateurs de toutes les disciplines au pays.

D'autre part, Luc Plamondon a soulevé le problème épineux des rapports entre producteurs et auteurs-compositeurs, où se joue le principe fondamental de la rémunération pour toute oeuvre utilisée. Sur ce point, nous ne pouvons que réaffirmer notre détermination. Les auteurs-compositeurs du Québec ne veulent plus que leurs chansons soient utilisées sur scène sans qu'on leur reverse une rémunération équitable. Ils ne se contenteront pas du maigre 1% que leur a accordé le Tribunal d'appel du droit d'auteur cette année à Ottawa. Ils n'attendront pas non plus des années pour gagner une bataille qui fut gagnée en France à la fin du siècle dernier. À l'heure actuelle, dans la plupart des pays d'Europe, le pourcentage accordé aux auteurs-compositeurs se situe autour de 8%.

Rien ne justifie les producteurs de vouloir retarder encore la mise en application du paiement de ce droit essentiel. S'il y a de l'argent pour payer les interprètes, les metteurs en scène, les chorégraphes, les costumiers, les musiciens, les techniciens, les machinistes, les attachés de presse; s'il y a de l'argent pour payer la location des salles, les décors, les costumes, les éclairages, la location d'instruments, la publicité... comment peut-on prétendre qu'il n'y a pas d'argent pour payer les auteurs-compositeurs qui fournissent la matière première d'un spectacle?

Nous regrettons que l'ADISQ, qui a eu l'heureuse idée d'appeler ses trophées Félix, d'après le nom du plus grand auteur-compositeur du Québec, n'ait pas cru bon d'appuyer les revendications de centaines d'auteurs-compositeurs, qui sont les pre-

miers générateurs de notre industrie du disque et du spectacle.

— JACQUELINE LEMAY  
Société professionnelle des auteurs-compositeurs du Québec

Les personnes suivantes ont donné par téléphone leur appui personnel: Lise Aubin, Pierre Bertrand, Robert Bilbeau, Manuel Brault, Michel Broquette, Edith Butler, Pierre Calvé, Robert Charlebois, François Cosmeau, Daniel Deshaimes, Clément Desrochers, Marie-Michèle Desrosiers, Ève Déziel, Georges Dor, Marc Drouin, Raouil Duguay, Jean-Pierre Fortin, Angelo Finelli, Louise Forestier, Marc Fortier, André Gagnon, Claude Gauthier, Germain Gauthier, Marc Gélinas, François Guy, Pierre Huet, Diane Juster, Priscilla Lapointe, Denis Laroche, Daniel Lavoie, Pierre Leclerc, Robert Lévesque, Sylvain Lelièvre, Jacqueline Lemay, Pierre Létourneau, Raymond Lévesque, Gaston Mandeville, Jacques Michel, Moutte, Michel Normandeau, Paul Piché, Céline Prévost, Judy Richards, Michel Robitoux, Gaston Rochon, Francine Ruel, Richard Séguin, Claude Stéphen, Christian St-Roch, Gilles Valiquette, Stéphane Venne, Gilles Vigneault

Montréal, 10 novembre

### Le Canada et les réfugiés

Lettre adressée à M. John Roberts, ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration

J'AI LU avec grande attention, monsieur le ministre, la lettre que vous adressez à M. Jean-Claude Leclerc (LE DEVOIR du 3 novembre).

Je n'ai trouvé que des arguments d'argent, ce qui, à vos yeux, est sans doute le moyen absolu de clore une discussion, mais qui m'apparaît, dans ce cas, être une tentative de « noyer le poisson »!

On ne saurait ramener l'essentiel du sort que nous réservons aux réfugiés, à la délicate attention que nous avons, de ne pas les laisser mourir de faim!

J'avais, en tant que citoyenne de ce pays, une responsabilité vis-à-vis les réfugiés mais elle est double puisque les hommes politiques croient parler en notre nom à tous.

Mais j'aimerais, pour moi, prendre la parole et dire que je suis prête à contribuer plus, que ce soit par mes impôts ou autrement, à ce que l'on accueille des réfugiés qui n'ont pas d'autres choix, finalement, que de venir ici.

Nous avons beaucoup de considération humanitaire pour nos chômeurs et nos assistés sociaux quand nous nous servons d'eux pour repousser les réfugiés, en donnant des arguments économiques qui disent tenir compte de la réalité économique au pays. Mais il y a aussi la question humanitaire des réfugiés. Et la question des réfugiés se situe aussi à un autre niveau que celui des « gros sous ».

Ne peut-on mettre dans la balance

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

L'apport des individus et des collectivités qui se joignent à nous? Admettre que nous puissions quelque chose pour les peuples que nous dépossédons souvent de leurs richesses, de leur culture par le biais de nos politiques économiques internationales et pour les individus qui connaissent, à travers les régimes qui les gouvernent: la peur, la disparition, la torture, la faim et la mort. Je souhaite que beaucoup de Québécois se joignent à moi, vous demandant d'ouvrir les portes du Canada, non seulement aux immigrants qui portent « complet trois-pièces et cravate » mais aussi, à ceux qui portent la douleur en eux.

Les habitants de ce pays y gagneraient en dignité, en ouverture d'esprit au monde qui nous entoure et probablement en accroissement économique, puisqu'on nous promet la reprise... Les réfugiés, quant à eux, y gagneraient peut-être un lieu de paix, dans lequel ils pourraient « juste » vivre un peu.

— CHRISTIANE GERVAIS  
Montréal, 3 novembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bonvin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON A DOMICILE PAR PORTEUR: Edition quotidienne: 2,25\$ par semaine. Le samedi seulement: 50\$. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$110, par année; 6 mois \$56; 3 mois \$30. À l'étranger: \$120, par année; 6 mois \$62; 3 mois \$32; édition du samedi \$26, par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.

Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

# Fenêtre ouverte sur un fleuve enfin libéré

EN COLLABORATION

Cet article porte la signature collective de Marc Drouin, Gilles Lavigne, André Lortie, Hughes Pothier, du bureau de l'architecte Gilles Lavigne.

**S**UR le bord du Saint-Laurent, sur le bord de notre île, là où a commencé notre belle agglomération de Montréal, le vieux port, la rue de la Commune et le Vieux-Montréal sont en mutation.

En effet, diverses raisons d'ordre technologique et économique ont repoussé les activités portuaires plus à l'est. Les installations devant le Vieux-Montréal maintenant désuètes, sont désaffectées et démantelées; la devanure de notre vieille ville se libère.

Que faire en lieu et place de l'ancien port, ce port qui encombrait à un tel point le lit du fleuve que la plupart ont oublié qu'il y a là un fleuve, de l'eau, juste devant, dessous?

Intuitivement, puis de plus en plus consciemment, nous en sommes venus à une conviction heureuse avec cet environnement dont l'évolution ne pouvait échapper à notre attention. Nous vivons quotidiennement dans le Vieux-Montréal, au confluent du fleuve et de la rivière Saint-Pierre, elle aussi disparue sous la vulgaire place d'Youville, là où il y a plus de trois siècles quelque chose a débuté. Précisément.

Outre la population, le gouvernement canadien a autorisé sur les 437 acres du bord de l'eau, y compris les 80 acres de quais adjacents au Vieux-Montréal. Après quelques années d'études, la Société du Vieux Port, organisme mandaté par le gouvernement fédéral pour développer entre autres ces 80 acres construits à même le fleuve, s'apprête à rendre publics ses choix d'aménagement. Ne restons pas



indifférents.

Plusieurs grandes villes portuaires nord-américaines, certaines avec une longueur d'avance, connaissent des mutations analogues où s'établit une nouvelle relation ville et eau. Chacune avec ses particularités et va de ses solutions. De Vancouver où 314 acres de rives font actuellement objet d'étude, on dit dans la revue *Canadian Building*: « The project has been described as one of the most exciting development opportunities on the continent, but the incredible impact it will have on the city, puts an edge of nervousness on the excitement, no one wants to see mistakes made. »

À Montréal nous sommes nous aussi excités, surexcités même, devant le potentiel du vieux port, parce qu'il

non plus il ne faut pas faire d'erreurs.

Convenons-en!

Voici quelques projets qui ont été envisagés depuis 20 ans:

— Une autoroute est-ouest sur la rue de la Commune qui a été rejetée pour sauvegarder les approches des rives. Ailleurs d'autres l'ont fait, à l'époque où célébrer le progrès primait sur les qualités de l'environnement. Si nous l'avons échappé belle, prenons garde à ce qui se trame maintenant.

— Une super-mégalopolis sur les quais et le long de la rue de la Commune. Cette solution supposément avant-gardiste constituait, comme l'ancien port, une obstruction entre la ville et le fleuve. Ce projet utopique s'est effondré de lui-même en raison des coûts qu'il aurait engendré.

— Une cité du cinéma « ou l'usine devant la vieille ville ».

— Maintenir l'essentiel du « patrimoine industriel », chemins de fer et clôtures, quais, gares, entrepôts et silos réaffectés à grands frais en centres d'interprétation qui témoigneraient des origines de ce si « beau et grand pays ». Comme si on ne le savait pas! La beauté et la grandeur d'un océan à l'autre, d'accord, mais pas au détriment de la splendeur de Montréal.

Mais de nouvelles rumeurs circulent.

On voudrait implanter une salle de concert, ou un musée maritime, sur les quais. Ces activités requièrent des bâtiments fermés sur eux-mêmes, pourquoi les situer dans un environ-

nement qui ne demande qu'à être admiré?

On voudrait des projets fourre-tout où l'entreprise privée serait invitée à réaliser ses ambitions (au prix de quelles concessions?). Par delà un chemin de fer bordé de clôtures (que l'on achève d'ériger), on retrouverait un peu de parc, un peu de pistes cyclables, un peu d'accès à l'eau au travers d'habitations (pour qui?), un peu de restauration, un peu de centre d'interprétation, un peu de musée, et quoi encore? Tout ça sur des quais à la configuration modifiée et qu'il faudrait reconstituer.

À vouloir rentabiliser quelque 80 acres qui valent moins que le fleuve qui les dessous, allons-nous léguer à nos héritiers un flot de béton et de bêtises? Beaucoup de dollars engloutis dans les eaux du Saint-Laurent, notre Saint-Laurent, nos dollars!

Que faut-il en penser?

Chaque chose à sa place: la ville que ce fleuve a générée a besoin à son tour de régénération. Au nord-ouest comme au sud-est, au nord-est comme dans le Vieux-Montréal, il y a suffisamment d'espaces disponibles pour construire et qui sont bien branchés aux équipements en place. L'utilisation de ces espaces apporterait vitalité, économie et mieux-être à notre ville.

Mais le problème ne se résout-il pas de lui-même: les quais n'ont plus leur raison d'être, pourquoi ne pas les démolir? Si, à une époque le port était proportionné à la ville qu'il desservait, aujourd'hui ses dimensions empêchent une relation équilibrée et harmonieuse de cette ville et de l'eau qui la borde.

Montréal est née du mariage d'une montagne et d'un fleuve. Où est passé le fleuve? Alors que le Mont-Royal s'offre merveilleusement en perspective de nombreuses rues de la ville, le fleuve est morcelé, coincé entre ces vieux quais trop longs, trop larges et trop hauts. La configuration de ces quais vêtus, à angle par rapport à la trame des rues du Vieux-Montréal, leur simple présence, obstruent toute

vue valable sur l'eau et l'horizon. Le fleuve est caché.

Nous pensons que l'eau doit être ramenée à la rue de la Commune, de la rue Berri à la rue McGill, aux limites de la vieille ville, sans clôtures, sans chemin de fer, sans obstacles, sans arêtes de béton à une vue claire et nette sur un fleuve enfin libéré.

Montréal a besoin de ces perspectives d'eau en bout de ses vieilles rues, de sa rue de la Commune toute en subtiles sinuosités, modelée au cours du temps au contact du fleuve, ponctuée de dômes et de places, où des milliers de fenêtres sont prêtes à s'ouvrir sur un panorama imprenable d'eaux claires et propres.

Une ville avec devanure toute à l'europpéenne sur des eaux américaines, c'est unique, c'est l'esprit de Montréal!

Avec intelligence et imagination il faudra réaménager cette rive avec ses activités portuaires réduites, ses vieilles berges retrouvées, accessibles à tous, en tout temps. Un peu partout la ville se restaure agréablement, emboîte le pas!

Montréal-sur-Saint-Laurent, faut voir ça!

Une fois le pic de démolition remis, on pourra voir du haut de la place Jacques-Cartier se lever les soleils et les lunes sur la Terre des Hommes et sur le Saint-Laurent.

À tête reposée, allez vous promener en bout de la jetée du Havre et voyez le soleil se coucher paisiblement sur Montréal, Montréal magnifique qui se refléchie sur l'eau.

Reculer au fond de la place d'Youville, sur la rivière Saint-Pierre enseveli, appuyez-vous au poste de pompiers (un peu encombrant et nouvellement transformé en centre d'interprétation!), marchez vers la place Royale, puis tout le long de la rue de la Commune, sur le bord de l'eau et voyez comment le pont Jacques-Cartier embrasse avec magnificence l'évanescence nordique.

Voilà ce que nous en pensons, qu'en dites-vous?

# L'Église du Québec: éléments de prospective

Ces lignes sont extraites du bilan pastoral que les évêques du Québec, lors de leur voyage ad limina cet automne, ont présenté au pape Jean-Paul II.

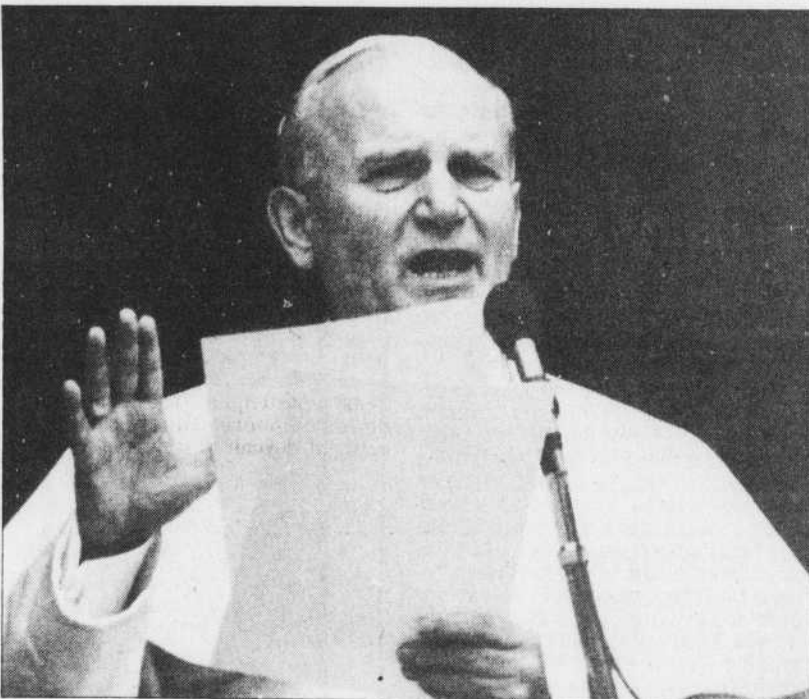
**A**U TERME de ce rapport, nous voulons indiquer quelques éléments de prospective qui s'articulent sur les grands courants constatés dans l'Église du Québec d'aujourd'hui. Ces éléments s'inscrivent aussi dans la ligne des deux grandes priorités pastorales que les évêques du Québec se sont données en 1978 et qui demeurent encore deux orientations majeures de l'Église du Québec:

— promouvoir l'éducation de la foi des adultes dans des lieux de ressourcement appropriés et en lien avec des communautés chrétiennes vivantes;

— stimuler les laïcs à avoir une présence audacieuse et innovatrice dans les lieux où s'élaborent les grandes politiques et dans les centres où se prennent les décisions importantes concernant la vie en société.

Les éléments de prospective que nous proposons constituent à la fois des pistes de réflexion et d'action destinées à rendre l'Église davantage incarnée dans la culture d'ici, plus consciente et responsable de sa mission évangélistique. Déjà, certains d'entre eux prennent forme à travers des projets concrets qui cherchent à mobiliser les forces vives de nos communautés chrétiennes. Nous voulons signaler, parmi ces éléments de prospective, les ministères vus dans une perspective de coresponsabilité, la formation d'agents d'éducation de la foi et de responsables des mouvements, la place et le rôle des femmes dans l'Église, une nouvelle cohérence entre la foi et la culture.

Les ministères vus dans une perspective de coresponsabilité — Une réflexion théologique sur les ministères s'avère nécessaire, voire urgente, en vue de clarifier, d'une part, les responsabilités propres des ministères ordonnés et, d'autre part, celles des baptisés et des confirmés dans l'Église. Cette réflexion permettra de mettre en lumière les responsabilités liées au baptême et à la confirmation. Elle fera prendre conscience aussi de la vocation missionnaire de l'Église, une tâche qui n'incombe pas seulement aux pasteurs, mais à tous les membres du Peuple de Dieu.



Nous assistons aujourd'hui, au sein de nos communautés chrétiennes, à un engagement de plus en plus marqué des laïcs dans les domaines de la catéchèse des jeunes et des adultes, de l'animation pastorale et liturgique, de la préparation au baptême, au mariage, etc. C'est ainsi que des communautés locales se prennent en charge avec leurs pasteurs dans un esprit de réelle coresponsabilité.

Promouvoir dans l'Église locale ou diocésaine les ministères liés au baptême et à la confirmation, ce n'est pas méconnaître ou ignorer le rôle spécifique du diacre, du prêtre et de l'évêque. Au contraire, c'est faire apparaître avec plus de netteté les responsabilités propres des ministères ordonnés par rapport à celles des baptisés et des confirmés. À cette fin, un Comité épiscopal des ministères a été mis récemment sur pied à l'Assemblée des évêques du Québec. La réflexion théologique sur l'Église et les ministères s'impose, compte tenu aussi des expériences vécues.

La formation d'agents d'éducation de la foi et de responsables de mouvements — La promotion des ministères dans l'Église appelle, de toute nécessité, une solide formation des agents d'édu-

cation de la foi et en animation pastorale. Il s'agit ici du vaste réseau de chrétiens engagés dans l'évangélisation et la pastorale des jeunes, des fiancés, du couple, de la famille, des personnes âgées, des divorcés remariés, des défavorisés. Après de tous ces groupes, il y a un véritable ministère à exercer qui exige une qualification et un engagement reconnus par l'Église diocésaine.

Parmi ces agents d'éducation de la foi, il faut aussi compter les responsables des divers mouvements, de jeunes et d'adultes, axés soit sur le ressourcement spirituel, soit sur l'évangélisation des milieux de vie. Déjà, dans plusieurs diocèses, existent des centres ou des écoles de formation spirituelle et pastorale qui offrent un approfondissement de la foi et de l'engagement au nom de l'Évangile. Il faut reconnaître que la vitalité actuelle de l'Église du Québec lui vient, pour une bonne part, de groupes de jeunes et d'adultes qui ressentent le besoin d'un ressourcement spirituel et d'un engagement au nom de leur foi.

Ce projet d'éducation permanente de la foi devra s'inspirer de plus en plus du modèle catéchuménal pour adultes puisque « souvent la première évangélisation n'a pas eu lieu » (Jean-Paul II,

*La Catéchèse en notre temps*, no 19). Après de nombreux adultes baptisés, mais non évangélisés, il faut donc instaurer une pédagogie de la foi qui n'est rien d'autre qu'un véritable catéchuménat. Ce ministère va donc exiger des éducateurs de la foi bien formés, capables de communiquer le message évangélique dans « un langage adapté aux temps et aux personnes » (Paul VI, exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi*, 54).

La place et le rôle des femmes dans l'Église — La promotion des femmes est l'un des mouvements majeurs de notre société. Dans un contexte de reconnaissance des droits de la personne, les femmes s'affirment de plus en plus comme des personnes. En conséquence, elles veulent participer pleinement à la construction de notre projet de société.

Il n'est pas de secteur de la vie qui ne soit bouleversé par ce courant de fond. La relation au corps, les rapports hommes-femmes, le modèle familial, la participation des femmes au travail, aux centres de décision et au façonnement d'une culture post-industrielle sont des lieux où s'incarnent les revendications des femmes à la reconnaissance pleine et entière de leur condition de personne, de partenaire et de citoyenne. Les femmes font aussi entendre leur voix comme membres du Peuple de Dieu. L'Église étant insérée dans une culture particulière pour y être signée et sacrament du salut qui advient en Jésus Christ doit se laisser interpellé par ce mouvement profond de notre société. En ce sens, le Comité des affaires sociales de l'Assemblée suit le dossier de la condition des femmes depuis 1978. La perspective du Comité est de se mettre à l'écoute et de se sensibiliser aux conditions de vie des femmes et à leurs revendications. Afin de mieux saisir le vécu des femmes à ras de sol, le Comité a mis sur pied un réseau de répondantes diocésaines à la condition des femmes. Ce réseau vient nourrir la réflexion des évêques à même l'expérience des femmes des diverses régions du Québec.

Cette sensibilisation des évêques devra trouver des échos concrets dans notre pratique ecclésiale. Le prophétisme de l'Église en dépend. Notre réflexion théologique doit s'enraciner dans la perspective conciliaire d'une Église

peuple de Dieu où tous les chrétiens, hommes et femmes, sont frères et sœurs en Jésus Christ. La communauté chrétienne est ainsi invitée à s'ouvrir à la réalité et à accueillir l'expérience des femmes comme un apport original pour sa mission dans le monde.

C'est donc à une conversion radicale que nous sommes tous et toutes invités afin de mieux remplir notre mission communautaire d'être signe et sacrement du salut réalisé en Jésus Christ.

Une nouvelle cohérence entre la foi et la culture — Il est un dernier élément de prospective qui vise, à long terme à intégrer les éléments dont il a été question antérieurement; c'est le rapport entre la foi et la culture. Sous le choc de l'évolution des idées et des mœurs, la culture traditionnelle du Québec, fortement imprégnée de valeurs religieuses, a éclaté. Depuis quelques décennies, une nouvelle culture qui affirme la consistance et l'autonomie des réalités humaines et terrestres est en voie d'élaboration.

Cependant, « entre le message de salut et la culture, il y a de multiples liens » (*Gaudium et Spes*, 58, No 1) qui vont continuer de subsister. Car la culture demeure le lieu nécessaire d'incarnation de la foi et de la Bonne Nouvelle. C'est à travers une culture particulière que Dieu s'est révélé à l'humanité. Au cours des siècles, l'Église a utilisé les ressources des diverses cultures pour répandre et exposer par sa prédication le message du Christ à toutes les nations, pour mieux le découvrir et mieux l'approfondir, pour l'exprimer plus parfaitement dans la célébration liturgique » (*Gaudium et Spes*, 58, No 2).

Le défi pour les chrétiens d'ici, c'est de parvenir à établir une nouvelle cohérence entre la foi et la culture québécoise en pleine mutation. Nous sommes bien conscients que cette cohérence ne se réalisera pas sans difficulté. Une de ces difficultés provient du caractère séculier et pluraliste de la société québécoise d'aujourd'hui. Il s'agit, dans le respect et la liberté des consciences et de l'autonomie des réalités temporelles, de proposer le message évangélique comme un dynamisme capable de renouveler la vie personnelle, familiale, professionnelle, sociale, politique et économique. Dans cette pers-

pective, la foi n'apparaît pas comme une affaire individuelle et privée; elle prend une dimension collective et publique qui lui permet de jouer son rôle prophétique au coeur de la nouvelle culture.

Au sein de cette culture, traversée de courants matérialistes, l'Église du Québec accorde la primauté aux valeurs spirituelles et évangéliques. Elle cherche un nouveau mode de présence au monde. Dans la foulée du renouveau provoqué par le concile Vatican II, elle a à effectuer des passages difficiles mais nécessaires pour apparaître davantage comme signe du salut réalisé en Jésus Christ. Au moment où le Québec passe par une série de transformations profondes au plan des mentalités et des institutions, l'Église ne peut donc demeurer à l'écart de cette évolution. Elle entend être présente à l'élaboration de la nouvelle culture québécoise en y apportant le ferment de l'Évangile, seul capable de susciter, comme anticipation du Royaume, un monde de justice, d'amour et de fraternité. C'est à cette tâche de longue haleine que se consacrent déjà les pasteurs et les fidèles de l'Église du Québec.

Conclusion — Le bilan pastoral contenu dans ce rapport est le reflet, aussi fidèle que possible, de la situation présente de l'Église du Québec. S'il comporte des signes évidents de remontée et de vitalité, il n'ignore pas pour autant les difficultés réelles que rencontre aujourd'hui la population du Québec: crise économique, inflation, chômage aux-quelques-uns s'ajoute trop souvent un cortège d'inquiétudes et de détresses humaines de toutes sortes. Ces dures réalités qui affectent la vie de nos communautés chrétiennes demeurent bien présentes à notre esprit. Elles sont prises en sérieuse considération dans nos préoccupations pastorales.

Nous sommes très conscients, par exemple, que le projet de restructuration scolaire mis de l'avant par le gouvernement du Québec va exiger vigilance et dialogue de notre part.

Dans la conjoncture actuelle, notre tâche de pasteurs nous commande de demeurer plus que jamais attentifs aux signes des temps afin d'y discerner les appels de l'Esprit et les voies les plus propices à l'évangélisation.

# MESSIEURS LES FRANGLISH

**L**E DIMANCHE, à Paris, on ne trouve pas à dîner — ou à déjeuner — facilement et les touristes cherchent dans *L'Officiel des spectacles* l'adresse des restaurants ouverts (l.l.j.) « tous les jours » pour aboutir, la plupart du temps, dans quelque endroit impersonnel, modeste ou sophistiqué, où ils risquent d'être méprisés un peu, beaucoup, résolument. Un dénominateur commun, toutefois, entre les bistrotiers sans prétention, les brasseries des boulevards et les endroits très raffinés où « si une femme frissonne on lui met un châle sur les épaules, un châle miraculeusement assorti à la couleur de sa robe » — la musique d'ambiance. Partout, elle est d'influence anglo-saxonne et les paroles exclusivement anglaises.

Non loin de la rue de Rivoli, un Caveau aux pierres artificiellement vieilles accueille les touristes. Américains pour la plupart, au son de cette musique. Les convives, d'où qu'ils viennent, en sont enveloppés, nappés comme une entrecôte sous la béarnaise. J'ose élever une protestation. Le garçon est étonné et explique gentiment: « Mais,

madame, c'est une cassette. » Je réprime un éclat de rire et puisqu'il suffisait de demander un change de cassette à mon intention.

Soudain: le miracle! Michel Legrand éclate « Moi je capote sur deux ou trois notes, moi je capote sur deux ou trois notes, moi je capote sur deux ou trois notes... » Et il s'enchaîne « Tu as l'air de, tu ressembles à, on dirait que... On dirait, en effet, que quelque chose a changé » Animé, enflammé, déchaîné, passionné... Et ils gardaient ça sous le boisseau!

Les études de marché — non, le marketing — ne leur apprennent donc pas que même le plus bétiot des Américains, comme ils disent, apprécie, quand il est à Paris, entendre autre chose qu'une toune, un tube, un hit de chez lui? Il confond peut-être le jambon de Bayonne et le jambon de Paris, l'onglet bien cuit et le croque-monsieur saignant, frère, à l'occasion, un coca-cola 83 à un Bordeaux millésimé, mais est-ce une raison pour assaisonner son repas, ou sa pittance, de cette musique là, comme s'il la traînait à ses semelles?

Même par un soir de cafard il aime mieux entendre « Chéri » que « Darling ».

L'anglomanie parisienne est factice et lassante à la fin. « Mesdames, sur une voix masculine au micro d'un grand magasin, il est time for coffee break. » Vous cherchez un chemisier blanc cassé? La vendeuse, insolente, vous reprend avec condescendance: « Madame veut dire off white? » — Of course!

À propos, la mode, cette année, c'est le look clean et au théâtre il y a la voix off. Surtout, cachez ces guillemets que l'on ne saurait plus voir. Des amis vous prient de vous joindre à leurs guests ou vous invitent au self.

Pendant ce temps, sur les Champs-Élysées ou les grands boulevards, on fait la queue devant les cinémas pour aller voir « Staying alive ». Et quand enough is too much on a envie de leur demander, à Messieurs les Franglish: « Savez-vous bien, savez-vous aussi bien qu'au Québec ce que ça veut dire « Staying alive »? »

— ROLANDE ALLARD-LACERTE



**Brian attend que vous fassiez la différence**  
Sauvez des vies...  
en faisant du bénévolat

À l'âge de deux ans, Brian sait déjà ce qu'est l'attente. Actuellement, Brian a besoin d'une transplantation, mais il attend un nouveau rein — désespérément.

Avec l'aide d'un grand nombre de personnes, Brian combat les maladies rénales. Il ne peut y parvenir seul. Si vous disposez de quelques heures, vous pouvez sauver des vies. En participant aux campagnes de financement pour la recherche et les programmes d'aide aux malades, vous contribuerez à la guérison d'un enfant comme Brian.

Communiquez avec nous **dés maintenant** et offrez-nous un peu de votre temps pour faire du porte à porte et ainsi contribuer à la campagne de mars pour SAUVER BRIAN. Brian attend votre contribution, qui fera toute la différence.

Téléphonez au 1-800-268-6364 poste 533 (112-800-268-6364 en C.-B.)

La Fondation canadienne des maladies du rein

Je veux sauver des vies. Dites-moi quels sont les gestes que je peux poser en tant que bénévole.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

N° de tél. ( ) \_\_\_\_\_

La Fondation canadienne des maladies du rein  
1650 de Maisonneuve W., N° 400,  
Montréal, Qué. H3H 2P3  
N° d'enregistrement 0224980-13-08



◆ Trudeau

le programme mis de l'avant par le premier ministre Trudeau comporte les éléments suivants:

- le renforcement du traité sur la non-prolifération: « Si les cinq puissances nucléaires prenaient l'initiative de mieux respecter les obligations que leur impose le traité sur la non-prolifération, nous les signataires, pourrions plus facilement tenter de convaincre d'autres pays de signer. Il faudrait, sans aucun doute, trouver des moyens supplémentaires d'inciter les états du tiers monde à renoncer aux armes nucléaires. C'est pourquoi il nous faut établir un rapport direct entre le désarmement et le développement. Les deux éléments du programme que je viens d'exposer portent sur la dimension planétaire de la sécurité à l'ère nucléaire. La question du déséquilibre actuel entre les forces classiques des deux camps est revenue fréquemment dans mes entretiens avec les dirigeants européens. Les forces classiques du Pacte de Varsovie étant nettement supérieures à celles des pays de l'Otan, on craint en Europe de l'Ouest que les pays du Pacte ne soient tentés de miser sur cette supériorité pour risquer une attaque ».
- Explorer les moyens visant à rétablir un équilibre plus raisonnable entre les forces classiques: « La solution simple mais coûteuse serait d'augmenter les forces classiques des pays de l'Ouest jusqu'à ce qu'elles rejoignent celles du Pacte de Varsovie. Ce serait un pas-aller. Car la façon la plus intelligente de procéder serait que les deux camps réduisent leurs forces classiques à des niveaux mutuellement acceptables. C'est cet objectif que nous poursuivons depuis dix ans dans le cadre des négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, qui se déroulent à Vienne. Or, les choses avancent à un rythme beaucoup trop lent, et il reste des questions cruciales à trancher. C'est pourquoi j'ai exploré avec mes interlocuteurs les moyens de débloquer les négociations de Vienne en leur imprimant un vigoureux élan politique. Une autre négociation s'ouvrira à Stockholm. Il importe d'éviter qu'elle s'enlise dans les disputes de procédure ou le jargon technique. J'ai donc proposé qu'on examine les avantages d'une présence politique à un haut niveau, dès l'ouverture des discussions ».
- Interdire l'essai et le déploiement de systèmes anti-satellites à haute altitude: « Aucune des superpuissances n'a encore mis au point un système anti-satellites à haute altitude. Une interdiction de le faire est donc encore possible. De tels systèmes seraient extrêmement déstabilisateurs parce qu'ils menacent les moyens de communications essentiels pour gérer les crises et qu'un pays privé de tels moyens pourrait céder à la panique et risquer l'aveuglette ».
- Enfin, le premier ministre Trudeau entend soumettre « en temps opportun et aux autorités compétentes » des documents en vue de la conclusion de trois ententes internationales visant à:
  - interdire le déploiement de systèmes anti-satellites;
  - limiter la mobilité excessive des missiles intercontinentaux;
  - exiger que tout nouveau système d'armements stratégiques soit vérifiable par des moyens tels que les satellites.

◆ Relance

millions en deux ans):

- reconduction de l'entente sur la rénovation des quartiers historiques;
- construction de la Maison de l'Orchestre symphonique de Montréal dans le cadre de la rénovation du secteur McGill-College pour lequel des investissements de \$160 millions, publics et privés, sont prévus;
- construction dans l'Est de Montréal, dès l'an prochain, du nouvel édifice du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) au coût de \$21 millions;
- revitalisation de Terre des Hommes, dans le cadre d'un projet administré conjointement avec la ville de Montréal: l'île Notre-Dame sera transformée en centre de la nature, et l'île Sainte-Hélène deviendra le siège d'une Maison des sciences et des techniques;
- accélération du programme d'enfouissement des fils d'Hydro-Québec;
- agrandissement du Musée des beaux-arts et construction du Musée des arts contemporains;
- examen de l'opportunité d'implanter un Centre de design et de conception assistée par ordinateur;
- quant au projet de métro de surface (rail sur rail), il est encore en discussion et M. Lévesque ne sait quand une décision sera prise.

Jouant par ailleurs à fond la carte de l'hydro-électricité, le gouvernement étend à d'autres secteurs qu'à l'aluminium la conclusion de contrats d'énergie à long terme, doublés de rabais temporaires favorisant l'accélération du début des travaux. Il favorise l'exportation d'énergie électrique dont le Québec n'a pas besoin, mais l'essentiel de ses efforts vise à attirer au Québec de nouvelles industries, en intensifiant la prospection des entreprises-cibles.

Tout en décochant des flèches à M. Bourassa, M. Lévesque note qu'il a demandé à Hydro-Québec d'accélérer l'amélioration de son réseau de distribution, d'entreprendre la construction de deux nouvelles lignes de transport de la Baie-James, de participer directement à la construction d'une première usine de fabrication d'hydrogène liquide et à la mise en chantier d'un nouveau centre de recherche en électrochimie.

En ce qui concerne l'entreprise, M. Lévesque a annoncé les mesures suivantes:

- un programme massif (jusqu'à \$2 milliards) de financement par la Société de développement industriel (SDI), en accord et en coopération avec les principales institutions financières du Québec, en vue d'atténuer les contraintes de financement qui pèsent sur les PME;
- un programme de bourses d'affaires sous forme de prêts d'établissement à taux réduit pour les jeunes entrepreneurs, masculins et féminins;
- le programme de reboisement de la forêt passera en cinq ans de 65 à 300 millions de plants;
- la fin de l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien de la forêt et recours exclusif aux moyens d'entretien mécaniques;
- dans le secteur agro-alimentaire, trois mesures, pour l'entreposage des fumiers, pour la transformation des produits marins et pour la banque de terres;
- Corvée-Habitation est prolongée jusqu'au 15 juillet 1984 et elle est étendue aux transformations visant à ajouter un logement aux immeubles existants; projet de programme massif de réparation de 20,000 logements par année pendant cinq ans;
- nouveau programme de rénovation des centre-ville et des quartiers anciens;
- crédits de promotion touristique, publicité coopérative, système informatisé de renseignements, garantie de prêt hôtelier, développement des centres de ski, des parcs et réserves fauniques;
- Musée de la civilisation à Québec.

Au chapitre de l'assainissement des eaux, M. Lévesque annonce un train de

mesures pour que le programme de dix ans déjà approuvé se réalise.

En ce qui a trait aux immobilisations des ministères, priorité sera donnée à celles qui ont le plus d'effet positif sur l'économie et cadrent avec le plan d'action gouvernemental.

Les mesures concernant la recherche et l'innovation font état de l'aide à l'enseignement supérieur, de la création de six nouveaux centres de recherche appliquée, de l'aide à l'emploi scientifique dans les entreprises, du développement et de la promotion du design québécois, notamment dans l'artisanat.

Le programme prévoit par ailleurs la réorientation générale des programmes de main-d'oeuvre et de l'aide sociale, avec Ottawa si possible, sinon seul; des mesures pour accroître la formation professionnelle de la main-d'oeuvre, le maintien ou le retour aux études de quelque 15,000 élèves, un programme d'apprentissage visant à intégrer en entreprise quelque 30,000 jeunes dans un processus d'alternance travail-formation, pour une durée d'un an, l'aide au travail communautaire, le partage volontaire du travail, et le reste.

Selon M. Lévesque, le gouvernement parie sur l'avenir et veut donner un nouvel élan à tous ceux qui font l'économie, dans une perspective de plein emploi, seul objectif souhaitable. Il n'a pas dit un mot de l'autre comité d'urgence, sur la question nationale et l'indépendance, se contentant de rapporter progrès.

Les députés péquistes avaient été informés dans l'après-midi de ces mesures, et une réception suivit le discours de 40 minutes de M. Lévesque et la période de questions d'une durée égale.

Le chef libéral, M. Bourassa, donne ce soir, à 19h30, la réplique à M. Lévesque, également à Radio-Québec.

◆ Ces morts

gard doux, intervient: « La Syrie s'est alliée à Israël et aux Américains pour détruire la révolution palestinienne. Hafez el-Assad veut terminer à Tripoli ce qu'Ariel Sharon a commencé à Sabra et Chatila. Quand nous combattons les occupants israéliens, nous luttons aussi contre les traîtres syriens ».

Auparavant, à Bethléem, un instituteur palestinien d'une quarantaine d'années nous avait expliqué: « Il faut comprendre ces jeunes gens. Ils se sentent impuissants face à la tragédie palestinienne qui se joue à Tripoli. Ils veulent faire quelque chose, agir, montrer leur solidarité par des actes concrets. Alors, ils s'en prennent à l'autre ennemi, détesté depuis toujours, aux Israéliens ».

Et à Naploue, un journaliste nous dit: « Ces pierres sont des cris de frustration, de rage impuissante ».

« Que feriez-vous si Yasser Arafat est tué au combat, ou forcé à capituler, à s'enfuir? »

Fouad S., un Palestinien d'une trentaine d'années qui travaille dans une station d'essence à l'entrée de Ramallah, me jette un regard sombre: « Nous sommes avec Abou Ammar (nom de guerre d'Arafat), dans la vie, dans la mort. Abou Ammar est notre père et notre mère; nous ne l'abandonnerons jamais. Même si les Syriens réussissent à le tuer, il continuera à vivre dans nos coeurs et nous continuerons son combat, contre les Syriens, contre les Israéliens, contre tous les ennemis de la révolution palestinienne ».

Des professions de foi identiques, nous en avons entendues des dizaines, dans divers milieux et professions, partout en Cisjordanie: à Naploue, Ramallah, Bethléem, Beth-Sahour, Jérusalem-Est.

En Cisjordanie, comme à Gaza, chez les syndicats et organisations professionnelles: le barreau palestinien, l'Union des médecins, le syndicat des ingénieurs, le comité des camps des réfugiés, l'Association des étudiants, l'Union des instituteurs, etc.

La condamnation de la rébellion soutenue par Damas est unanime, la soli-

# C.-B.: le gouvernement en vient à une entente avec ses employés

VANCOUVER (PC) — Une entente a été conclue hier entre le gouvernement de la Colombie-Britannique et ses 35,000 employés en grève. Elle ne signifie cependant pas la fin automatique du conflit qui s'était étendu à 80,000 travailleurs du secteur public.

Tout dépend du résultat des négociations qui ont débuté hier à Kelowna entre l'Opération Solidarité, et le gouvernement Bennett.

Le président du comité de négociation du Syndicat des fonctionnaires provinciaux de Colombie-Britannique, M. Cliff Andstein, a fait savoir au cours d'une conférence de presse que même si son équipe avait obtenu un accord de principe, les membres du syndicat ne retourneraient pas au travail tant

qu'une entente ne serait pas conclue entre le gouvernement et la coalition syndicale Solidarité. À ce moment, les fonctionnaires reprendront leurs postes aussitôt que possible pendant qu'un vote sera tenu sur les offres gouvernementales.

Opération Solidarité voudrait obtenir du gouvernement qu'il exempte les autres syndicats de la fonction publique provinciale de l'application de son programme de restrictions. Ce dernier donne au gouvernement le pouvoir de congédier ses employés et c'est contre son application que les syndicats protestent à travers la province.

Sans donner plus de détails sur l'entente, qui porte sur deux ans, M. Andstein a laissé entendre qu'elle s'apparen-

taut à d'autres accords de même durée. Même si elle n'a pas encore été adoptée, l'entente de principe est survenue quelques heures à peine avant que les travailleurs des traversiers, les fonctionnaires municipaux et les employés des chemins de fer se joignent au mouvement de grève, aujourd'hui. Cela aurait porté le nombre des grévistes à près de 100,000.

De son côté, le chef de l'équipe gouvernementale de négociation, M. Norman Spector, a fait savoir que la mise à pied prévue de 1,600 travailleurs, remise à plus tard en attendant le résultat d'intensives négociations, ferait l'objet de consultations avec le syndicat, en tenant compte de la convention collective.

darité avec Arafat et ses troupes totale. La haine des Syriens, aujourd'hui, est immense, générale, dans les territoires occupés.

On se souvient de tout, on leur reproche tout, ces jours-ci: d'avoir abandonné l'OLP et les Palestiniens, pendant le Septembre Noir de 1970, en Jordanie, quand les Bédouins de Hussein massacrèrent les Palestiniens par milliers, de s'être alliés aux Phalangistes en 1976 contre l'OLP, au Liban, et d'avoir participé au massacre de Tel El-Zaatar.

Les communistes palestiniens, qui n'étaient pourtant pas tendres pour Arafat, dans le passé, à cause de son rapprochement avec Hussein, à cause de ses efforts pour établir un dialogue avec Washington, soutiennent maintenant Abou-Ammar et son combat contre les rebelles d'Abou Moussa, bien que ceux-ci soient appuyés à fond par Damas. Ils le font parce que, bien sûr, c'est la ligne de l'OLP. Mais aussi, et surtout probablement, parce que 95% de la population palestinienne des territoires occupés soutient Abou Ammar.

Les communistes n'attaquent pas directement la Syrie, qui reste l'alliée de l'URSS, mais condamnent les rebelles qualifiés de « traîtres à la cause, à l'unité palestinienne ».

« Il faut déplorer cette lutte fratricide et condamner ceux qui l'ont initiée. Il faut arrêter ces combats qui détruisent notre unité et renforcent nos ennemis », affirme Bassam Shakaa. Ainsi, même le maire de Naploue, ancien baathiste, connu pour ses sentiments pro-syriens, n'approuve pas la rébellion et se prononce pour Yasser Arafat. Symbole de la lutte, de la légitimité palestinienne.

Ce symbole survivra-t-il à la mort, à la capitulation ou à la fuite d'Arafat? Nous posons et repons cette question aux Palestiniens. « Pendant que Abou-Ammar lutte pour ma vie, pour la survie de l'OLP, pour notre avenir, je ne peux pas, je ne veux pas envisager le pire », nous dit Elias Freij, maire de Bethléem, visiblement bouleversé par les nouvelles en provenance de Tripoli.

Il se recueille un instant, puis ajoute: « Je suis vous dire ceci, toutefois: quoi qu'il arrive, les Palestiniens, la cause palestinienne, le problème palestinien, ne disparaîtront pas du monde occidental et Israël n'aura pas de paix durable, même pas avec l'Égypte, sans une solution raisonnable, équitable au problème palestinien ».

M. Freij fait encore une pause et reprend: « Je suis terriblement inquiet pour l'avenir; Israël devrait aussi être inquiet. La mort de tous ces jeunes gens, cette fin terrible de tant de jeunes vies, américaines, françaises, israéliennes, sud-africaines, auteurs des attentats suicides, reflète le radicalisme en folie, le fanatisme sans frein qui s'est emparé des esprits dans cette région du monde. Et je me demande, je vous demande: que se passera-t-il demain, quand tout espoir d'une solution honorable, juste et négociée du problème palestinien aura disparu, écrasé sous le feu syrien, à Tripoli, étouffé par les représailles israéliennes dans les territoires occupés? Il ne restera alors que les frustrations, la rage, le désespoir — haine, qui partent et toujours ont enfanté les fanatismes aveugles, meurtriers, autodestructeurs... »

mement satisfait du résultat de ce sixième marché du livre qui s'est déroulé comme prévu, selon un horaire réglé comme sur du papier à musique. « Je crois que la tenue du Salon du livre est désormais entré dans nos moeurs et que le public s'y intéresse de plus en plus, si bien que ce dernier deviendra plus exigeant et critique, ce qui nous obligera à le rendre toujours plus attrayant, a commenté M. Déri. La présence des jeunes surtout constitue un encouragement dont nous devons tenir compte et si nous avions beaucoup d'activités pour eux cette année, il y en aura davantage l'année prochaine ».

Quant aux écrivains, aux éditeurs et aux libraires, cette semaine du livre est une promotion formidable pour eux et une occasion unique de rencontrer les lecteurs ou simplement les visiteurs qui s'intéressent à leurs travaux.

Dès la proclamation de la fermeture du salon, à 18 heures, on s'affairait à démonter les étagères, à placer les livres dans des boîtes, à libérer la place, à retourner qui à sa table de travail, qui à son comptoir de librairie ou son bureau d'éditeur et peut-être bien dès aujourd'hui, demain ou plus tard, à récolter les fruits de cet événement culturel et commercial.

« Ce fut extra », a commenté Thomas Déri avec un large sourire, reprenant au temps déjà passé le slogan du salon.

◆ Steinberg

rents et, sur certains dossiers, des conditions plus avantageuses que celles offertes par bien d'autres entreprises », dit-il.

Le comité de négociation du local 500 du Conseil provincial de l'Union des employés de commerce qui représente les employés de Proviso ne voit pas les choses du même oeil et son porte-parole, M. Jacques Toupin, demandera ce soir aux 2,500 syndiqués de Proviso de refuser ces offres, qu'il qualifie d'inacceptables.

De l'avis du président des employés de Steinberg, M. Thomas Kukovica, le règlement intervenu hier devrait inciter Proviso à formuler de meilleures offres.

Une autre grève perturbe le secteur de l'alimentation à Montréal, celle des employés de 13 magasins A & P, qui sont fermés depuis le 27 septembre. La partie patronale, devant ce conflit, a offert ses magasins en vente et a fait savoir qu'elle ne les rouvrirait pas même si le conflit se réglait.

# Parizeau doit au moins réduire la taxe ascenseur sur l'essence (Bourassa)

LAC DELAGE (PC) — Le chef libéral Robert Bourassa attend rien de moins du gouvernement qu'il réduise la taxe ascenseur sur l'essence.

Pour lui, c'est le minimum que de-

vrait proposer le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans le mini-budget qu'il présentera demain soir.

Peu avant de présider une réunion de deux jours de son caucus, hier, au Lac Delage, M. Bourassa a par ailleurs observé qu'il trouve curieux que M. Lévesque parle dimanche soir et qu'il y ait un discours du budget deux jours plus tard.

« C'est une mise en scène digne d'Hollywood, a déclaré le chef libéral. C'est un spectacle, c'est tout ».

M. Bourassa a aussi démenti les rumeurs voulant que M. Fernand Lalonde lui ait offert son siège de Marguerite-Bourgeois en vue de se faire élire à l'Assemblée nationale.

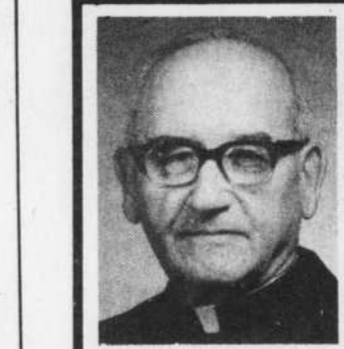
« M. Lalonde réfléchit sur cette question-là mais il n'y a rien de nouveau. Quant à moi, a-t-il dit, je compte me présenter l'an prochain dépendamment des opportunités qui existeront à ce moment-là ».

Il a ajouté qu'il n'y a eu aucune discussion par ailleurs sur les possibilités qu'il pose sa candidature dans une autre circonscription. « On verra au début de l'an prochain les comités qui pourront être disponibles ».

M. Bourassa a enfin déclaré qu'il avait récemment rencontré l'ex-leader libéral, M. Claude Ryan, et qu'il l'a confirmé dans ses responsabilités de critique de l'opposition en matière d'éducation. « Nous avons convenu d'en rediscuter l'an prochain ».

En prévision de la rentrée parlementaire d'automne, demain, les libéraux se sont réunis pour établir leur stratégie face aux pièces législatives qui seront présentées par le gouvernement.

Ils doivent notamment discuter de la réforme parlementaire et particulièrement de la réforme du mode de scrutin et des divers dossiers économiques d'actualité. Celui de Sidbec est l'un de ceux-là.



**PÈRE ALBERT DENIS**  
Clerc de Saint-Viateur

Le Père Albert Denis est décédé au Centre Champagneur de Joliette, le 13 novembre 1983, à l'âge de 86 ans, dans sa 59e année de profession religieuse et sa 55e année de sacerdoce. Né à Fourmerville, Ontario, le 13 novembre 1897, Albert Denis fit ses études classiques au Collège Bourget de Rigaud, entra chez les Clercs de Saint-Viateur en 1923 et fut ordonné prêtre le 23 février 1929. L'entrepreneur alors une longue carrière dans les services de l'éducation, de la pastorale scolaire et paroissiale, de l'économat et à la direction d'établissements.

Il débute au Collège Bourget, dans des responsabilités disciplinaires. Il passe ensuite une vingtaine d'années à Otterburne, Manitoba, où il est tour à tour aumônier, directeur de la Maison Saint-Joseph, puis curé de la paroisse Saint-Viateur. De retour au Québec, le Père Albert Denis remplit diverses tâches, notamment au Séminaire de Caspé (discipline et économat), à Beauharnois (aumônier), aux Collèges de Cornwall et d'Outremont (économat), au Foyer Louis-Québec de Pierrefonds (directeur et économat). En 1969, il est nommé aumônier de la Maison (Charlebois, à Rigaud). Il y exerce durant quinze ans son ministère sacerdotal auprès des membres de sa communauté locale et d'autres communautés religieuses, et dans les paroisses environnantes. La maladie le force à quitter cette maison pour le Centre Champagneur de Joliette où il est décédé.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, Mgr René Denis, v.e. et M. Aldéric Denis, d'Outremont, et Mme Corinne Brasseur de Hawkesbury; sa belle-soeur, Mme Bernard Denis (Josée LeFebvre), de Hawkesbury; et plusieurs cousins et cousines.

Le Père Albert Denis est exposé à la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur de Montréal, 450 Québec, Outremont, jusqu'à ce soir. Il sera ensuite exposé à la Maison Charlebois, 21, boulevard Saint-Viateur à Rigaud. Les funérailles auront lieu le dimanche 14 novembre à 14 heures, suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

# Le milieu patronal et les syndicats jouent le « spectacle » de Lévesque « incomplet »

Le programme de relance de l'économie annoncé hier soir par le premier ministre René Lévesque a laissé sur leur faim les principaux porte-parole patronaux et syndicaux.

Souvent aux antipodes quand vient le temps de négocier des conventions de travail, le milieu patronal et les centrales syndicales se rejoignent hier soir dans leurs commentaires sur le discours de M. Lévesque.

Tous se sont accordés pour qualifier d'« incomplet » le « spectacle » télévisé du chef du gouvernement, car M. Lévesque n'a pas précisé le nombre d'emplois créés, ni mentionné les sommes qui seront investies dans la cin-

quantaine de mesures annoncées.

« Il s'agit des trois coups d'une pièce de théâtre dont le premier acte va être joué demain soir, à la présentation du budget supplémentaire du ministre des Finances Jacques Parizeau », a commenté le président de la CSN Gérard Larose.

Pour le vice-président exécutif du CPQ, M. Ghislain Dufour, « il n'y a rien dans les discours de M. Lévesque qui indique une quelconque orientation en vue de solutionner l'un ou l'autre des irritants comme la loi 101, la fiscalité des cadres, les relations de travail, la taxe ascenseur, etc. »

En fait, poursuit le porte-parole du plus important regroupement patronal de la province, les hommes d'affaires devront attendre le discours de M. Parizeau et les déclarations ministérielles subséquentes pour connaître avec plus de précision la portée des propos de M. Lévesque « sur l'environnement dans lequel ces programmes vont s'exprimer ».

Les idées avancées sont « bonnes », mais elle feront long feu si le gouvernement ne rectifie pas au plus tôt certains tirs. « Si on continue de payer des impôts plus élevés, si on continue d'avoir des lois de travail plus sévères, sans compter les irritants de la loi 101, on n'a pas changé d'environnement et c'est ça qui est important pour l'entreprise ».

◆ Livre

Pour la première fois, cet événement était présidé par un écrivain, M. Roch Carrier, qui a exprimé hier « sa nostalgie » de devoir quitter ces lieux où le « livre a vibré pendant toute la semaine ».

M. Déri n'aura pas le temps d'éprouver ce sentiment puisque, dès aujourd'hui, il commence la préparation du 7e Salon du livre de Montréal qui aura lieu du 20 au 25 novembre 1984.

« Nous n'avons pas assez d'une année pour faire tout ce travail, commente-t-il. Le prochain salon sera encore plus considérable. Nous aurons plus d'exposants et nous n'aurons pas à en refuser, faute d'espace, puisque nous allons occuper toute l'aire d'exposition de la Place Bonaventure ». Une quinzaine d'exposants n'ont pu participer à cet événement en raison du manque de place.

Le directeur général se dit extrê-

## AUJOURD'HUI

- Rencontre du club de lecture de la bibliothèque municipale de Longueuil sur l'oeuvre de Paul Valéry à 19 h 30, au Centre culturel, 100, rue St-Laurent ouest. 670-1410.
- Le Centre de diététique offre des services gratuits d'analyse de personnalité et de consultation diététique. 527-8766.
- Tout au long de la semaine, une série de conférences seront données à l'université McGill en l'honneur du centenaire de la naissance de José Ortega y Gasset, célèbre auteur et philosophe espagnol. 392-4600.
- Afin de connaître votre niveau de stress accumulé, le Centre de relaxation Rive-Sud, de Boucherville, vous permet de le faire évaluer gratuitement au moyen d'un questionnaire écrit. 655-3545.
- De 20 h à 22 h, au Centre Leunis, 4100, av. de Vendôme, dans le cadre des « Lundis de la foi », le Centre Leunis organise pour les 18-20 ans, une soirée de réflexion et d'échange sur le thème: « Pour Dieu, aimer c'est se rendre constamment présent à

- ceux qu'il aime ». 481-2781.
- Les Programmes de culture canadienne présentent Gérard Besette, auteur, qui lira son travail *Not For Every Eye* et *L'Incubation* en anglais et en français, à 13 h 30 à l'Auditorium de la Banque royale, 1, place Ville-Marie. Entrée libre.
- La section féminine du Château Ramezay tient sa vente de Noël, de 10 h 30 à 15 h. 332-9453.
- Une nouvelle série de cours sur le budget est offerte par l'Association coopérative d'économie familiale du centre de Montréal, 1212, rue Panet. 598-7288.
- Pierre Monette, professeur et écrivain reconnu, animera une série d'ateliers d'écriture et de création à partir de ce lundi. 274-7831.
- Collecte de sang de la Croix-Rouge à Montréal, collège de Rosemont, 6400, 16e avenue, de 10 h à 16 h; et à l'École de technologie supérieure, pavillon Maisonneuve, 301, boul. de Maisonneuve est, de 10 h à 16 h.

## 14 novembre

par la PC et l'AP

- 1982: Lech Walesa, libéré après onze mois d'internement sous la loi martiale, rentre dans son appartement de Gdansk.
- 1981: la navette spatiale « Columbia » se pose normalement après avoir dû abréger son vol en raison d'une défaillance technique.
- 1979: le président Carter ordonne le blocage des avoirs iraniens aux États-Unis.
- 1977: le président Sadate se dit prêt à prendre la parole devant la Knesset s'il y était invité par le gouvernement israélien.
- 1975: le Maroc et la Mauritanie se mettent d'accord sur l'avenir du Sahara occidental.
- 1970: un cyclone ravage la côte sud du Pakistan oriental et les îles du golfe du Bengale: environ 300,000 morts.
- 1957: la Grande-Bretagne accorde l'indépendance à l'Émirat de Bahreïn.
- 1775: les troupes américaines conduites par Benedict Arnold envahissent la Nouvelle-France.

## Décès

- Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.
- LAPIERRE Joseph
- À Montréal, le 11 novembre 1983, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Lapierre, époux de feu Marguerite Bélanger, autres fois de Lachine.
- Il laisse dans le deuil ses enfants Claire, François (Monique Deveault), Jean, Guy (Monique Tremblay); ses soeurs et frères, soeur Suzanne Lapierre, s.t., soeur Lucienne Lapierre, s.g., docteur Jean Lapierre, docteur Bernard Lapierre, Père Louis Lapierre, trappeur d'Oka; ses petits-enfants, Benoît, Sophie, Dominique, Sébastien et Gabriel.
- Il laisse également ses belles-soeurs, neveux et nièces.
- Les funérailles auront lieu le mardi 15 novembre. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgeois-Lévesque et J. A. Deslauriers-Lévesque, 790 Ste-Croix pour se rendre à l'église Saint-Laurent où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière Saint-Laurent. Heures de visite: 14 à 17 h et de 19 à 22 h.
- Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Notre-Dame, de l'hôpital Notre-Dame pour la recherche en arthrite de l'unité des maladies rhumatismales seraient appréciés.
- LEFEBVRE Docteur Rodrigue
- À Montréal, le 12 novembre 1983, est décédé le docteur Rodrigue Lefebvre, époux de Marie-Marthe McDiff, outre son épouse, il laisse dans le deuil sa belle-soeur Aléine Lefebvre et de nombreux neveux et nièces.
- Les funérailles auront lieu le mardi 15 novembre. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 1111 avenue Laurier Ouest, Outremont, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur-de-Jésus, où le service sera célébré à 14 heures. Et de là au cimetière de Côtés-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: aujourd'hui de 19 h à 22 h.